

sous la direction de
Mathieu Perona et Claudia Senik



Le Bien-être en France *Rapport* 2023

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Le Bien-être en France

Rapport 2023

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de **Mathieu Perona et Claudia Senik**

Collège scientifique : **Yann Algan, Andrew Clark, Sarah Flèche**

Conseillère scientifique : **Elizabeth Beasley**

Assistants de recherche : **Rémy Bellaunay, Corin Blanc et Louis Margolis**

Directeur de la publication : **Claudia Senik**

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Citation : Mathieu Perona (dir.) et Claudia Senik (dir.). 2024. *Le Bien-être en France, Rapport 2023*. Paris : Observatoire du bien-être, Cepremap.

<https://www.cepremap.fr/publications/le-bien-etre-en-France-rapport-2023/>

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2022 et 2023, ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

© Cepremap, 2024
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris
www.cepremap.fr

ISBN 978-2-9564629-5-8

Sommaire

Introduction	5
1. 2023 : une année d'inquiétude	9
1.1 Des anticipations en dégradation constante	9
1.2 Deux autres points noirs : santé et sécurité.....	12
1.3 D'autres aspects plus positifs.....	13
1.4 Deux améliorations : travail et sens.....	15
2. Les Français et le travail : salaire, sens et bien-être	19
2.1 Le bien-être : une question de catégorie sociale ?.....	19
2.2. Crise du travail ou crise des vocations ?	25
2.3 Enseignant, un métier en manque de valorisation.....	32
3. Le bien-être au cours de la vie	41
3.1 Les âges du bien-être	41
3.2 Les retraités sont-ils plus heureux que les actifs ?.....	52
4. Environnement : Vivre et s'adapter dans un monde plus dangereux	65
4.1 Exposition aux risques et bien-être : qui souffre le plus et de quel risque ?.....	66
4.2 Acceptabilité des politiques environnementales : que sait-on ?.....	73
4.3 Positionnement politique et acceptation des mesures environnementales : le cas de l'extrême droite.....	82
5. Emigre-t-on pour être heureux ?	95
5.1 Qui souhaite émigrer ?	96
5.2 Désire-t-on migrer vers un pays plus heureux ?	97

5.3 Conditions de vie et bien-être : quel poids dans les migrations effectives ?	98
5.4 Les immigrés deviennent-ils aussi heureux que les natifs ?	98
5.5 Migrations souhaitées, migrations effectives, existe-t-il une divergence ?	99
Tableaux.....	104
6. Annexes.....	111
6.1 Contributrices et contributeurs	111
6.2 Sources de données.....	111

Introduction

Ce rapport de l'Observatoire du bien-être pour l'année 2023 porte sur différents aspects de la vie des Français, certains purement nationaux et d'autres affectés par des phénomènes d'échelle mondiale.

Nos indicateurs conjoncturels confirment l'inquiétude des Français concernant l'avenir du pays et des prochaines générations, une inquiétude qui n'a fait que croître depuis la sortie de la pandémie de Covid-19. Les conséquences du réchauffement climatique ont évidemment leur part dans cette dégradation du moral des Français. Pourtant, si l'éco-anxiété est largement partagée, on relève un net clivage politique en matière de soutien aux mesures de transition écologique.

L'après-Covid a été marqué par de nombreuses interrogations relatives au rapport des Français au travail. Or, en moyenne, la satisfaction au travail s'est stabilisée à un niveau plus élevé depuis la fin de la pandémie, traduisant certainement les bénéfices du télétravail et des réallocations d'emploi post-Covid. Bien entendu, des différences importantes distinguent les catégories socio-professionnelles, ouvriers, cadres et indépendants. Nous insistons particulièrement sur le cas des fonctionnaires et des enseignants dont la vocation ne parvient plus à compenser la perte de pouvoir d'achat. Malgré tout, les actifs seniors restent plus heureux que les jeunes retraités, sans parler des plus âgés : le travail protège la satisfaction de vie et le sentiment que la vie a un sens.

Depuis le rapport Fitoussi de 2009, l'idée de mesurer le bien-être subjectif a gagné en légitimité et s'est diffusée non seulement dans le monde académique mais aussi aux sphères de la décision publique. En témoigne aussi l'intérêt porté à la publication annuelle du *Rapport sur le bonheur dans le monde*, sur la base de l'enquête internationale de Gallup. Nous nous réjouissons de cette reconnaissance, et pour ajouter un élément supplémentaire de preuve, nous terminons ce rapport par un chapitre particulier consacré aux migrations internationales. Nous montrons que si les gens souhaitent émigrer pour une vie meilleure, cela ne signifie pas seulement de meilleures opportunités économiques, mais aussi une vie plus heureuse. À niveau de vie donné, les pays dont les habitants sont les plus satisfaits de leur vie attirent davantage, et les immigrés y sont plus heureux qu'ailleurs. Or, la France fait partie des cinq pays les plus attractifs aux yeux des migrants potentiels. Voilà qui vient interroger la célèbre insatisfaction française. D'ailleurs, quand on leur pose la question, la majorité des Français ne déclarent aucune envie de vivre ailleurs. Ainsi, en votant avec leurs pieds, les gens suivent leur quête de bonheur, et la France ne semble pas si mal positionnée. Ces observations ajoutent au mystère du déficit de bonheur des Français, l'un

des chantiers au long cours de notre observatoire. Les Français sont insatisfaits, mais la France continue à faire rêver.

* *
*

Nous ouvrons ce rapport sur du bien-être en France par un bilan rétrospectif de l'année 2023 fondé sur notre tableau de bord trimestriel. Le trait le plus marquant en est la détérioration continue des anticipations concernant l'avenir du pays et même de l'Europe. L'inflation, la guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques en général, jointes à la dégradation du climat expliquent facilement ce pessimisme. Depuis 2018, les Français estiment globalement que la prochaine génération vivra une vie plus difficile ; la tendance est au déclin continu de ces anticipations d'avenir, notamment depuis la sortie de la pandémie de Covid-19. Ce pessimisme ne concerne pas uniquement l'avenir de la France mais aussi les perspectives personnelles des individus interrogés. Sur fond de cette tendance, l'année 2023 est restée pour les Français assombrie par la question de l'inflation et du pouvoir d'achat. Mais des points positifs sont à relever. Il s'agit de la satisfaction vis-à-vis du travail et du sentiment de sens, deux aspects évidemment liés. La satisfaction au travail est plus élevée depuis l'après Covid, traduisant certainement les bénéfices du télétravail et des nombreux changements d'emploi opérés par les salariés au moment de la reprise de l'activité, après le recul imposé par la pandémie.

La question du travail fait l'objet de notre deuxième chapitre. L'année 2023 a été jalonnée de débats sur le sens du travail dans la société française actuelle, de l'avenir des métiers de la première et la deuxième ligne, mis en avant pendant l'épidémie de Covid-19, aux jeunes diplômés qui refusent les emplois qui contribueraient à aggraver le dérèglement climatique, en passant par la crise prolongée de recrutement que connaissent de plus en plus de métiers, notamment dans la fonction publique. En effet, la satisfaction au travail n'est pas qu'une question de salaire : le sentiment que ce qu'on fait a du sens joue un rôle clef. Or, traditionnellement, ce sentiment est plus fort dans le secteur public. On constate cependant, une érosion de cette prime de sens depuis l'épidémie de Covid-19. Ainsi, dans le cas des enseignants, pour lesquels existe désormais un *baromètre du bien-être et des rémunérations*, on relève une tension entre, d'une part un fort sentiment de sens, et d'autre part une profonde insatisfaction quant à leur rémunération et au manque de considération dont *le plus beau métier du monde* fait l'objet dans la société, ainsi qu'aux conditions de travail qui les empêche de se consacrer à leur cœur de métier. Cet exemple des enseignants montre les limites de la substituabilité entre vocation et rémunération, entre valorisation symbolique et rémunération monétaire. Peut-on réellement se sentir valorisé par son métier lorsqu'on se voit mal payé ?

L'identité professionnelle, le sentiment d'appartenance à une catégorie socio-professionnelle jouent-ils d'ailleurs un rôle important dans la satisfaction des Français ? Ici encore, la question est de savoir si, au-delà du salaire, certaines professions sont source de plus grande ou de moindre satisfaction. On relève effectivement un mal-être plus fréquent chez les ménages à dominante employée, et surtout ouvrière, qui ne s'explique pas par le seul niveau de vie, et s'étend de la satisfaction de vie aux perceptions de l'avenir, en passant par le sentiment de sécurité dans son quartier et une nostalgie du passé particulièrement forte. À l'inverse, les ménages à dominante cadre ou profession intermédiaire restent plus satisfaits de multiples aspects de leur vie. Surtout, les petits indépendants témoignent d'une satisfaction particulièrement forte à l'égard de leur travail, même si cela se paie par des temps de vie et de loisir plus réduits. Enfin, la nostalgie du passé et la projection vers l'avenir sont assez différentes selon les catégories sociales. L'insatisfaction et l'aspiration à un autre modèle, ou à un modèle passé sont plus marquées au bas de l'échelle sociale.

Le travail et la profession jouent donc un rôle important dans la satisfaction de vie, au-delà du salaire qu'ils procurent. Leur influence s'étend-elle jusqu'à la période de retraite ?

Avant d'aborder cette question, le chapitre 3 commence par rappeler le rôle de l'âge dans la satisfaction de vie, c'est-à-dire les fluctuations de la satisfaction au cours du cycle de vie. La recherche sur le bien-être subjectif a observé depuis longtemps une crise du milieu de vie, c'est-à-dire une trajectoire de la satisfaction de vie en forme de U, avec un creux aux alentours de 55 ans, un rebond, puis une rechute à la toute fin de vie, lorsque la santé se dégrade fortement. Nous proposons une nouvelle clef d'interprétation à ce retournement étonnant. En France comme en Europe, l'inégalité de revenus au sein de chaque classe d'âge atteint son maximum entre 40 et 60 ans. Ainsi la concurrence pour les positions relatives est-elle à son paroxysme au milieu de la vie, ce qui est de nature à exercer un effet moyen délétère sur la satisfaction de vie à ce moment précis du cycle de vie.

Quid du sentiment que ce qu'on fait dans sa vie a du sens - l'autre grand indicateur de bien-être ? Celui-ci varie peu en moyenne entre 25 et 45-50 ans, baisse un peu entre 50 et 60-65 ans, puis diminue régulièrement avec l'avancée en âge. Ceci nous conduit à la question de la retraite. Celle-ci est-elle un gage de bonheur ? On peut le penser, au vu de la forte résistance rencontrée par les réformes visant à repousser l'âge de la retraite. Or, en comparant les seniors actifs et les retraités du même âge, et en suivant les personnes autour du passage à la retraite, on constate qu'il n'en est rien. En France comme ailleurs en Europe, les actifs sont plus heureux que les retraités. La question relative au sens de la vie est très révélatrice : à partir de 58 ans environ, les actifs trouvent de plus en plus de sens à leur vie alors que les retraités en trouvent de moins en moins. Ainsi, le travail, pour ceux qui choisissent de continuer ou qui ont la possibilité de le faire joue un rôle déterminant dans le sentiment de sens. Même les relations avec les proches et le sentiment d'être entouré s'amenuisent pour les retraités par rapport aux actifs du même âge. Au total, pour la majorité des gens, la retraite rime plutôt avec perte de sens et de satisfaction qu'avec bonheur, même si elle procure plus de temps libre.

Le chapitre suivant ouvre sur un phénomène plus large : la transition climatique. L'éco-anxiété touche désormais une grande partie de la population, elle modifie notre rapport à l'avenir et au travail et affecte notre santé mentale, surtout chez les jeunes. Les habitants de la planète sont-ils pour autant prêts à modifier leurs comportements afin de limiter le réchauffement climatique ? Notre analyse s'appuie sur une enquête mondiale réalisée par la firme *Gallup* et la *Lloyd's Register Foundation*. On constate que la préoccupation face au dérèglement climatique est désormais un phénomène mondial, même si les pays émergents sont les plus durement touchés. L'expérience d'un risque entraîne en outre un état de vigilance accru, qui pèse sur le bien-être. Cependant, malgré l'urgence des politiques climatiques, ces dernières font souvent l'objet de fortes résistances. Nous mettons au jour l'existence d'un triptyque formé par l'orientation politique des citoyens, leur confiance dans les différentes institutions à l'origine des politiques environnementales, et leur disposition à accepter ces dernières.

Nous achevons ce rapport sur une note plus positive. Certes, les Français sont pessimistes et regardent vers le passé plutôt que vers l'avenir, mais ils ne rêvent pas d'un autre modèle et préféreraient vivre en France ou dans des pays assez semblables. Réciproquement, la France figure parmi les cinq destinations les plus souhaitées par les personnes du monde entier qui souhaitent émigrer. Or, on migre pour une vie meilleure, pour trouver de meilleures perspectives économiques mais aussi vers les pays dont les habitants sont plus heureux. La France fait encore rêver.

1.

2023 : une année d'inquiétude

Nous ouvrons ce bilan du bien-être en France en 2023 par une synthèse de notre tableau de bord conjoncturel. Le trait le plus marquant en est la chute continue des anticipations concernant l'avenir du pays et même de l'Europe. La guerre en Ukraine et les tensions géo-politiques en général, jointes à la dégradation du climat, expliquent facilement ce pessimisme. Depuis 2018, les Français estiment globalement que la prochaine génération vivra une vie plus difficile ; la tendance est au déclin continu de ces anticipations d'avenir, notamment depuis la sortie de la pandémie de Covid-19. Ce pessimisme ne concerne pas uniquement l'avenir de la France mais aussi les perspectives personnelles des individus interrogés.

Sur fond de cette tendance, l'année 2023 est restée pour les Français assombrie par la question de l'inflation et du pouvoir d'achat. Mais des points positifs sont à relever. Il s'agit de la satisfaction vis-à-vis du travail et du sentiment de sens, deux aspects évidemment liés. La satisfaction au travail s'est stabilisée à un niveau plus élevé qu'avant le Covid, traduisant certainement les bénéfices du télétravail et des nombreux changements d'emploi opérés par les salariés au moment de la reprise de l'activité, après le recul imposé par la pandémie.

1.1 Des anticipations en dégradation constante

Principal point noir au tableau d'ensemble du bien-être subjectif en 2023, le pessimisme des Français. Les années à venir sont vues de manière de plus en plus sombre. Les anticipations que forment les Français concernant les années à venir n'ont pas retrouvé leur niveau antérieur à la pandémie. La tendance qui se dessine est celle d'une pente globalement descendante depuis juin 2020 (Figure 1.1).

Ce sont des risques globaux qui angoissent les Français : la pandémie a intensifié la conscience du caractère mondial non seulement des dangers sanitaires, mais aussi géopolitiques et climatiques. Cette anxiété a été nourrie par le déclenchement de la guerre en Ukraine puis par le retour de l'inflation au niveau mondial, pour des raisons qui ne tiennent plus à la politique économique du pays, mais à des phénomènes qui dépassent l'échelle nationale, tels que le prix de l'énergie, ou la désorganisation des chaînes de valeur internationales. C'est ainsi que l'idée que les Français se font des années à venir reste plus sombre que celle qu'ils avaient avant la pandémie.

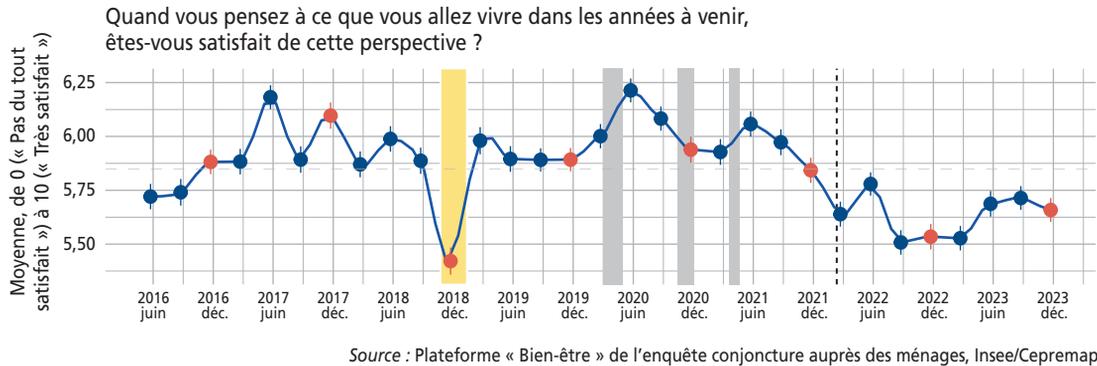


Figure 1.1

Comme dans l'ensemble des graphiques de ce rapport, la bande jaune désigne la période la plus intense des manifestations du mouvement des Gilets jaunes. Les bandes grisées désignent les confinements en France métropolitaine. Le trait vertical pointillé marque le début de la guerre en Ukraine.

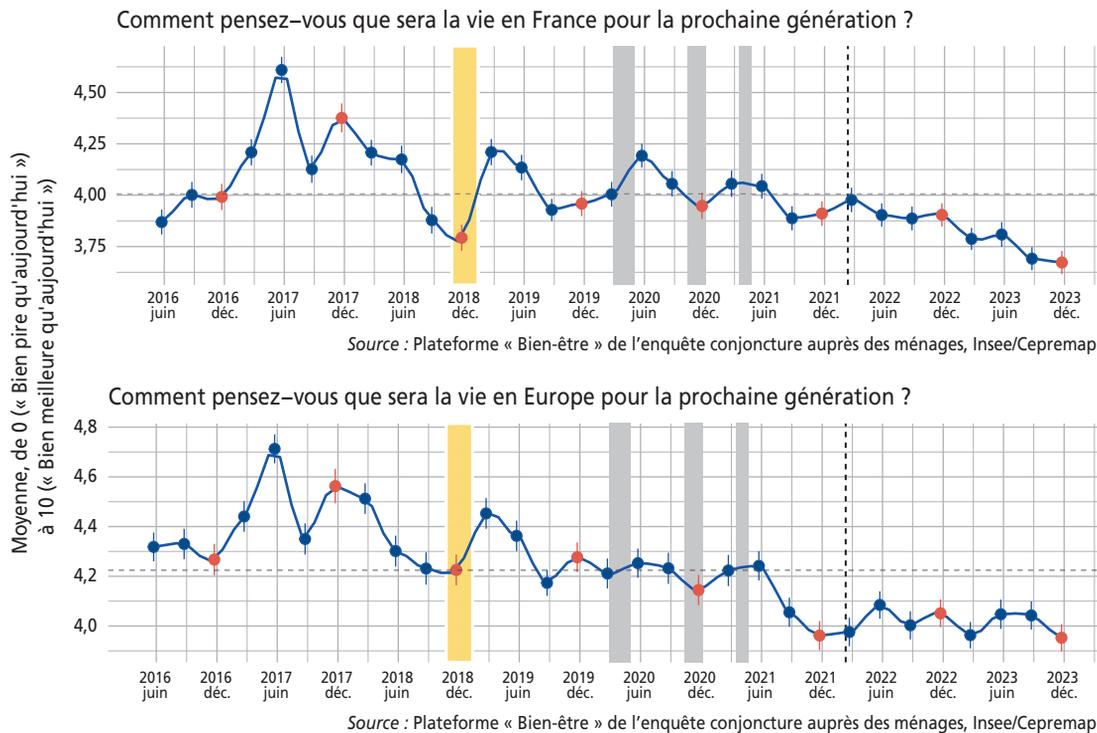


Figure 1.2

Ce pessimisme est encore plus fort lorsqu'on passe de l'avenir individuel – ce qu'on va vivre dans les années à venir – aux perspectives de la prochaine génération en France (« Comment pensez-vous que sera la vie en France pour la prochaine génération ? Note de 0-«Bien pire qu'aujourd'hui» à 10-«Bien meilleure qu'aujourd'hui») ». Depuis le début de notre enquête trimestrielle, la moyenne des réponses données à cette question par les Français est inférieure à 5, ce

qui signifie qu'en moyenne, les Français estiment régulièrement que la prochaine génération vivra une vie plus difficile que la leur (Figure 1.2, panneau supérieur).

Le niveau moyen des anticipations ainsi mesurées est même aujourd'hui plus bas qu'au moment de la crise des Gilets jaunes. Il est remarquable que le relatif rétablissement de l'économie ne se soit pas accompagné d'une amélioration de ces perspectives de long terme. Quant à la vie de la prochaine génération en Europe, à propos de laquelle nous posons la même question, elle suscite le même pessimisme depuis la fin de l'année 2021 (Figure 1.2, panneau inférieur). Le rapprochement des deux questions (et la comparaison des deux courbes correspondantes) révèle que les anticipations des Français sont plus sombres pour leur pays que pour l'Europe en général.

Mais les inquiétudes des Français ne concernent pas seulement les risques mondiaux. Leur propre niveau de vie est également un sujet d'anxiété. Malgré le reflux de l'inflation, un quart des ménages anticipent une dégradation de leurs finances en 2024 (Figure 1.3). C'est un niveau certes moins élevé qu'au pic de l'augmentation des prix, mais comparable à la période qui a débouché sur le mouvement des Gilets jaunes.

C'est ainsi que la satisfaction des Français vis-à-vis de leur niveau de vie est redescendue de son point haut de la sortie de Covid (Figure 1.4).

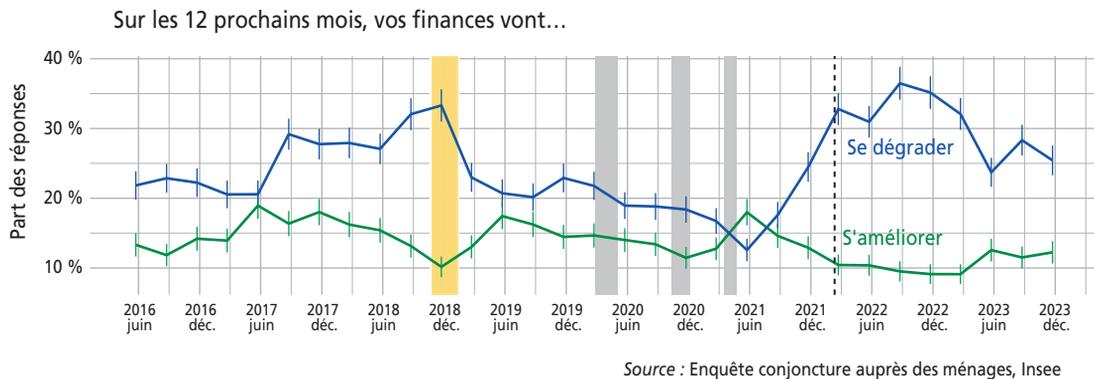


Figure 1.3

Pour plus de lisibilité, nous avons enlevé la modalité « rester stable », ce qui fait que le total des parts est inférieur à 100.

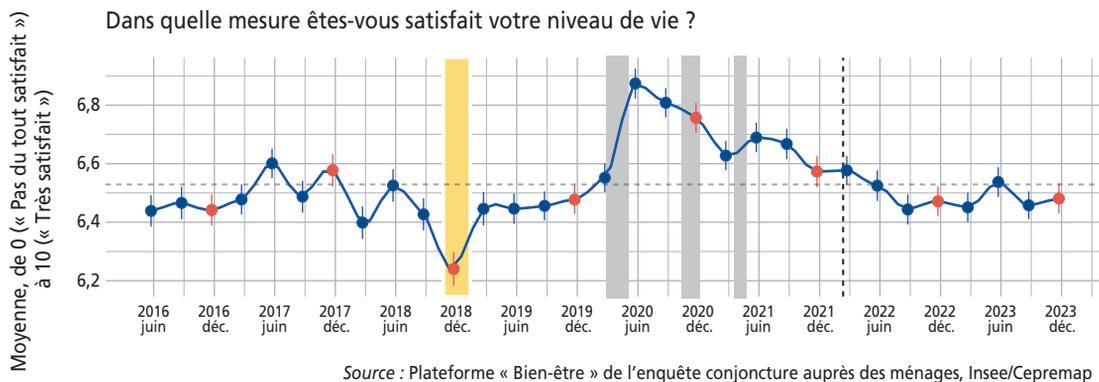


Figure 1.4

Certes, les anticipations d'inflation des Français ont connu un certain tournant au printemps 2023, dans la mesure où la plupart anticipent désormais que l'inflation va se poursuivre au même rythme plutôt que s'accroître. Il reste que ce niveau d'inflation est notablement plus élevé que celui auquel on s'était habitué depuis une trentaine d'années (Figure 1.5).

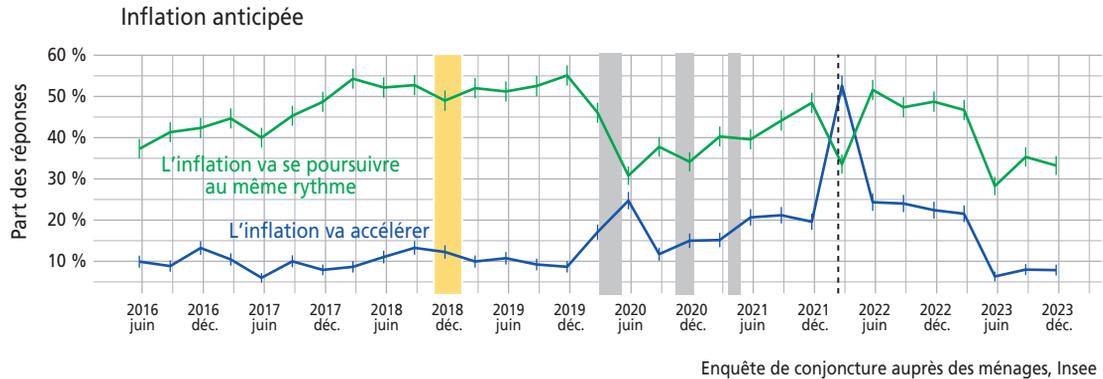


Figure 1.5

1.2 Deux autres points noirs : santé et sécurité

D'autres aspects de la vie des Français connaissent des signes persistants de fragilité. Ainsi, la satisfaction à l'égard de son état de santé (Figure 1.6) n'a pas vraiment retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

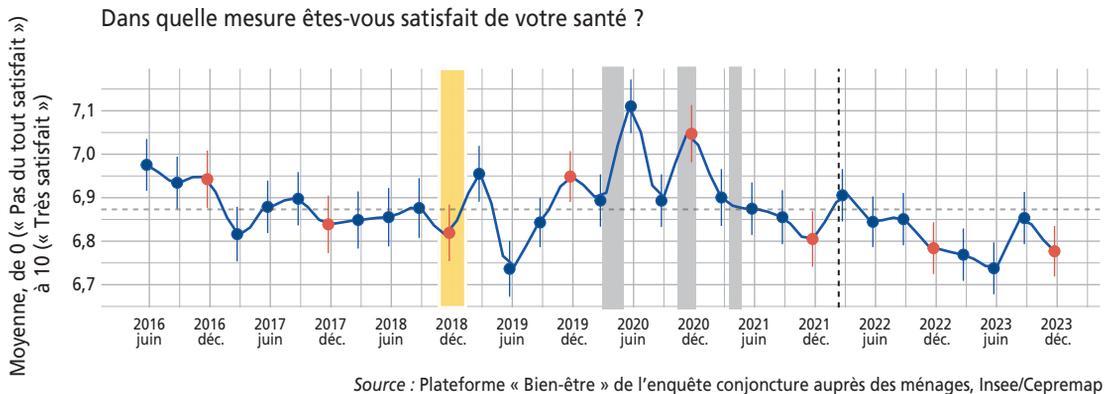


Figure 1.6

Évidemment, le Covid-19 a désormais rejoint la famille des affections auxquelles nous sommes régulièrement exposés. Mais on remarque aussi une augmentation de la part des personnes qui se déclarent très insatisfaites de leur état de santé par rapport au niveau d'avant la pandémie, une évolution qui ne s'explique pas par le seul vieillissement de la population.

Au cours de l'année 2023, nous relevons également une dégradation du sentiment de sécurité dans son quartier (Figure 1.7). Pour la première fois depuis le début de notre enquête, tous

les trimestres de l'année sont au-dessous de leur niveau moyen, tant pour les hommes que pour les femmes. Au-delà des effets conjoncturels qui ont pu affecter l'enquête de décembre – nous pensons par exemple à la multiplication des actes antisémites en France après le 7 octobre 2023 – cette perte de confiance dans l'espace public proche évoque un sentiment accru de fragilité de plus long terme.

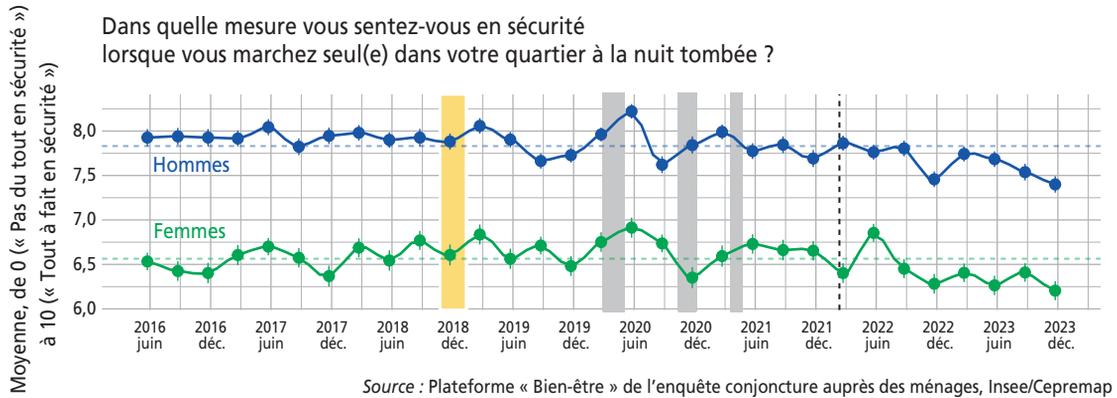


Figure 1.7

1.3 D'autres aspects plus positifs

Malgré ces aspects négatifs, la satisfaction dans la vie, qui constitue une sorte de synthèse du bien-être d'ensemble, a retrouvé en 2023 des niveaux comparables à ceux observés avant la pandémie, sans comparaison avec les points bas connus au moment de la crise des Gilets jaunes ou à la veille du troisième confinement (Figure 1.8).

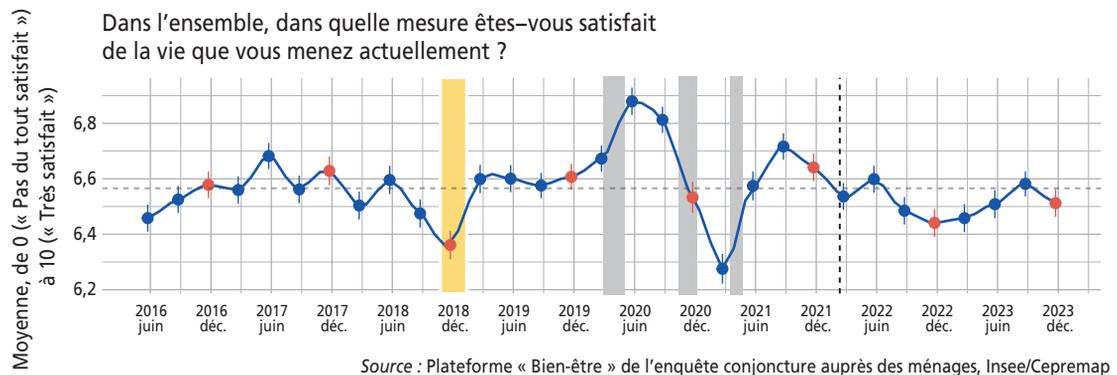


Figure 1.8

Le retour à la normale se lit également dans l'épargne des Français, qui avait beaucoup augmenté pendant les confinements et a commencé à fondre ensuite. Les appréciations des

ménages quant à leur situation financière actuelle retrouvent leur niveau d’avant l’épidémie, sans effet très visible de l’inflation (Figure 1.9). Par rapport à l’avant-Covid, la part des ménages qui disent épargner reste autour de 40 %, tandis que la part de ceux qui disent tirer sur leurs réserves pour boucler leurs fins de mois reste proche des 20 %, soit tout de même un ménage sur cinq.

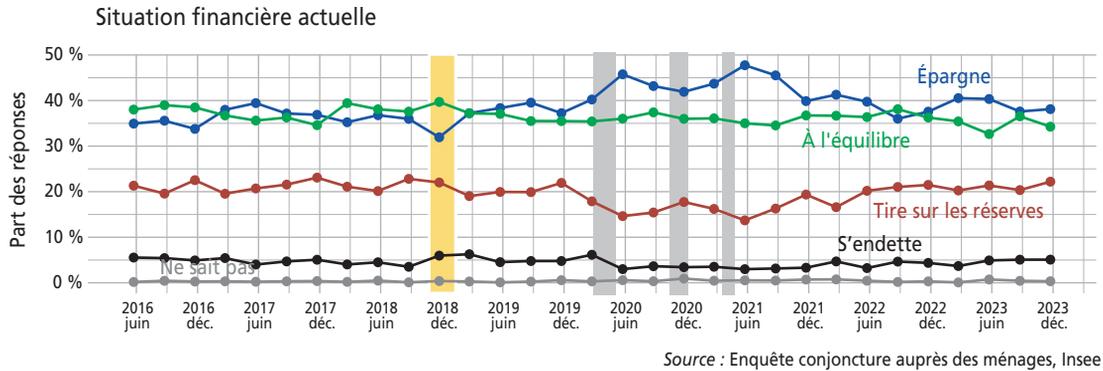


Figure 1.9

Autre signe de retour à la normale, la manière dont les Français évaluent leur situation par rapport à celle de leurs concitoyens retrouve son niveau antérieur à la pandémie. Les réponses la question « Si vous vous comparez aux gens qui vivent en France en général, comment vous situez-vous ? » sont stables, une majorité s’estimant plus heureuse que les autres (Figure 1.10).

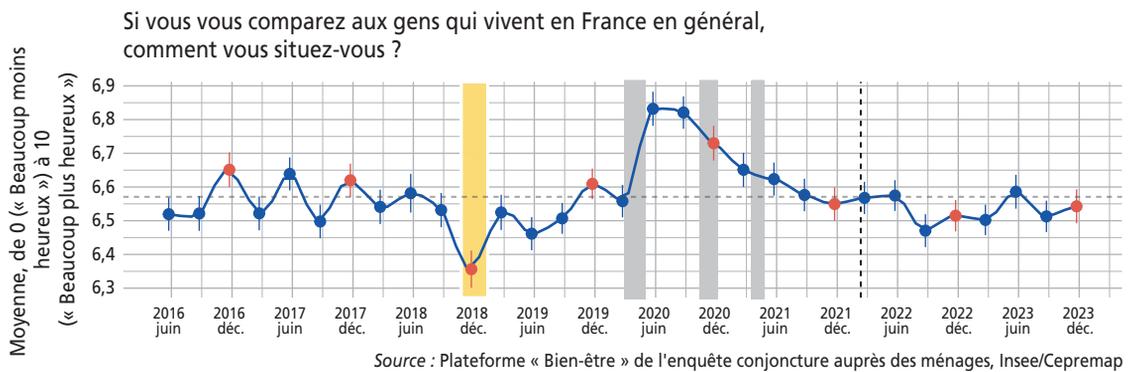


Figure 1.10

Enfin, le sentiment d’avoir quelqu’un sur qui compter, indicateur-clé du lien social, apporte également une note positive (Figure 1.11). Sur les deux derniers trimestres de 2023, il retrouve les bons niveaux observés au sortir de la pandémie. Cette embellie peut refléter une amélioration du sentiment de pouvoir s’appuyer sur les autres au-delà d’un cercle restreint, dans la mesure où la satisfaction à l’égard des relations avec les proches reste elle stable, à un niveau élevé, supérieur à 8,1 – il s’agit d’un des domaines dont les Français sont les plus satisfaits.

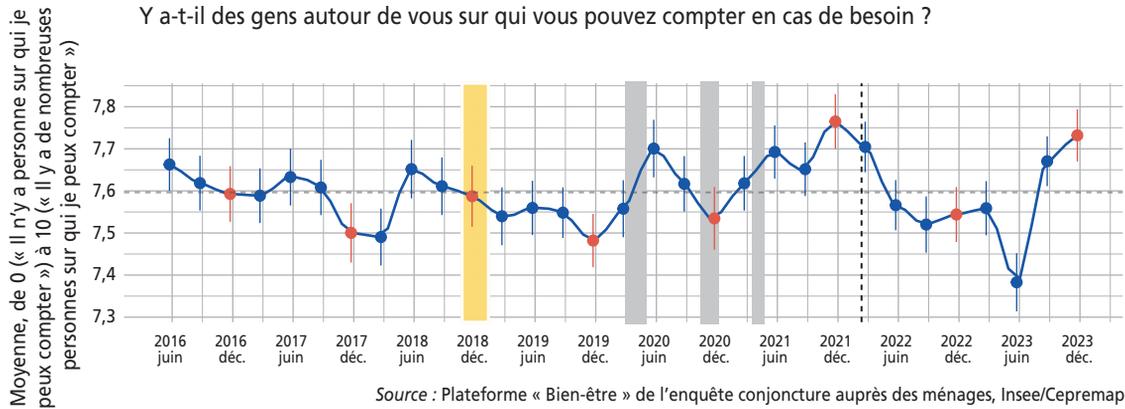


Figure 1.11

1.4 Deux améliorations : travail et sens

Le rétablissement de la satisfaction de vie des Français est sans doute lié à l'embellie de deux aspects importants de leur vie : le travail et le sens. Ces dimensions, sans doute liées, se sont stabilisées à des niveaux supérieurs à ceux qu'ils affichaient avant le Covid-19 : il s'agit du sentiment que ce qu'on fait dans sa vie a du sens (Figure 1.12) et de la satisfaction à l'égard du travail (Figure 1.13, pour les personnes en emploi).

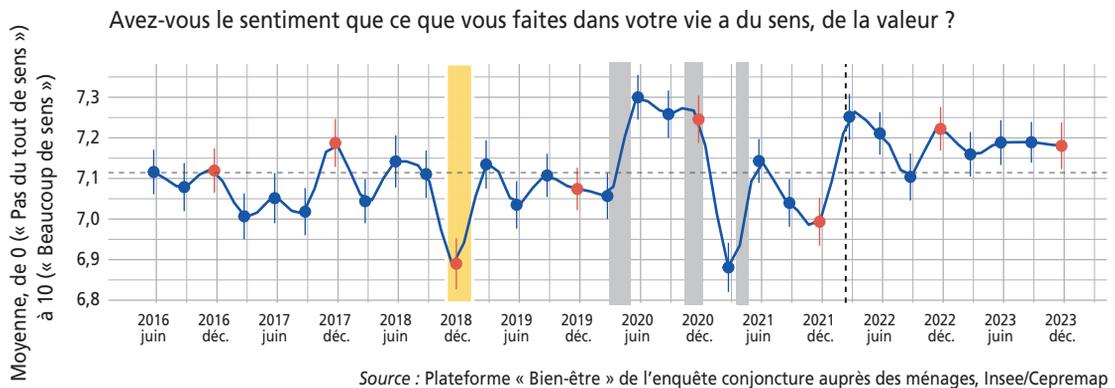


Figure 1.12

La mise en regard de ces deux indicateurs fait naturellement écho à la montée en puissance des interrogations sur le sens à donner à son travail, qui ont jalonné le débat public en 2023. Du côté du travail, cette dynamique s'étend aux relations de travail, à l'équilibre des temps de vie et au temps libre. Il faut certainement y voir l'effet bénéfique sur la satisfaction au travail de l'extension du télétravail, et, plus généralement, de l'amélioration du pouvoir de négociation des salariés sur fond de démissions et de turnover accrus au moment de la reprise de l'activité, après un recul imposé par les confinements.

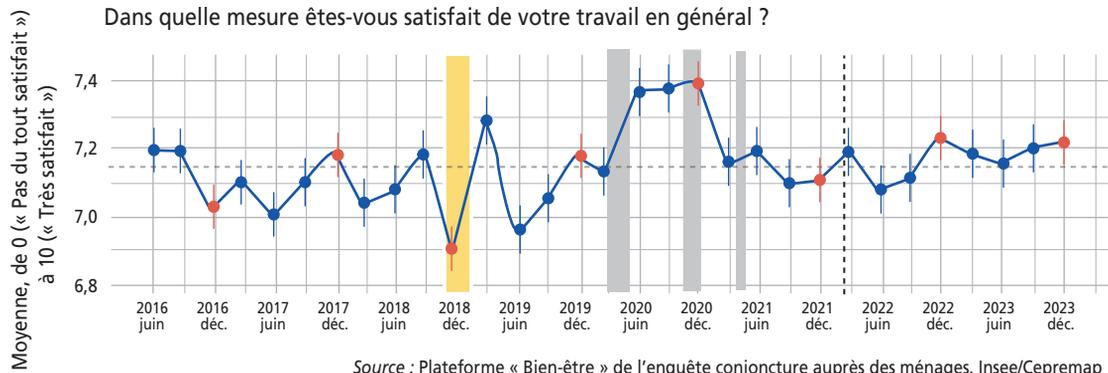


Figure 1.13

Au total, sur fond d’anxiété globale liée au dérèglement climatique, aux tensions géopolitiques et à l’inflation, le point positif apporté par l’année 2023 aura certainement été relatif au domaine du travail, où le desserrement des contraintes de temps pour ceux qui peuvent pratiquer le télétravail, et les changements d’emploi des salariés à partir du moment de la reprise, auront répondu avec un certain succès à la quête de sens.

Encadré 1 – Vingt questions pour mesurer le bien-être en France

Dans l’ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (complètement satisfait »)
Quand vous pensez à ce que vous allez vivre dans les années à venir, êtes-vous satisfait de cette perspective ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (complètement satisfait »)
Et quand vous pensez à l’année dernière, comment vous situiez-vous sur une échelle de 0 à 10 ?	Note de 0 (« Pas du tout heureux ») à 10 (« Très heureux »)
Si vous vous comparez aux gens qui vivent en France en général, comment vous situez-vous sur une échelle de 0 à 10 ?	Note de 0 (« Beaucoup moins heureux ») à 10 (« Beaucoup plus heureux »)
Avez-vous le sentiment que ce que vous faites dans votre vie a du sens, de la valeur ?	Note de 0 (« Pas du tout de sens ») à 10 (« Beaucoup de sens »)
Au cours de la journée d’hier, vous êtes-vous senti heureux ?	Note de 0 (« Pas du tout heureux ») à 10 (« Très heureux »)
Au cours de la journée d’hier, vous êtes-vous senti déprimé ?	Note de 0 (« Pas du tout déprimé ») à 10 (« Très déprimé »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre santé ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l’équilibre entre le temps que vous consacrez à vos proches (enfants, parents, conjoint, amis proches) et le temps que vous consacrez à votre travail ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre temps libre, du temps que vous pouvez utiliser comme bon vous semble ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait votre niveau de vie ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos relations professionnelles, des relations que vous avez sur votre lieu de travail ou d’étude ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre travail en général ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de vos relations avec vos proches ?	Note de 0 (« Pas du tout satisfait ») à 10 (« complètement satisfait »)
Y a-t-il des gens autour de vous sur qui vous pouvez compter en cas de besoin ?	Note de 0 (« Il n'y a personne sur qui je peux compter ») à 10 (« Il y a de nombreuses personnes sur qui je peux compter »)
Dans quelle mesure vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) dans votre quartier à la nuit tombée ?	Note de 0 (« Pas du tout en sécurité ») à 10 (« Tout à fait en sécurité »)
Comment pensez-vous que sera la vie en France pour la prochaine génération ?	Note de 0 (« Bien pire qu'aujourd'hui ») à 10 (« Bien meilleure qu'aujourd'hui »)
Comment pensez-vous que sera la vie dans les autres pays européens pour la prochaine génération ?	Note de 0 (« Bien pire qu'aujourd'hui ») à 10 (« Bien meilleure qu'aujourd'hui »)
Certaines personnes aimeraient bien vivre dans une autre époque en France. Si vous aviez le choix, laquelle choisiriez-vous ?	les années 1950 les années 1960 les années 1970 les années 1980 les années 1990 les années 2000 les années 2010 Une autre décennie, un autre siècle dans le passé
Certaines personnes aimeraient bien vivre dans une autre époque en France. Si vous aviez le choix, laquelle choisiriez-vous ? (<i>suite</i>)	Je suis content de vivre à l'époque actuelle Une autre période dans l'avenir, le futur
Certaines personnes aimeraient vivre dans un autre pays. Et vous, si vous aviez le choix, dans quel pays aimeriez-vous vivre ? (En imaginant que la langue et le fait de voir vos proches ne soit pas des obstacles)	Réponse libre, recodée dans la nomenclature ISO-3 des pays et territoires

2. Les Français et le travail : salaire, sens et bien-être

L'année 2023 a été marquée par les débats sur le sens du travail dans la société française actuelle, de l'avenir des métiers de la première et la deuxième ligne, mis en avant pendant l'épidémie de Covid-19, aux jeunes diplômés d'Agro ParisTech qui déclarent leur refus d'intégrer les grandes entreprises agroalimentaires afin de ne pas contribuer à l'aggravation du dérèglement climatique, en passant par la crise prolongée de recrutement que connaissent de plus en plus de métiers de la fonction publique. Ces points de repère dessinent deux tendances contradictoires. D'un côté, le bouleversement du travail pendant l'épidémie, y compris dans ses conditions pratiques, a accéléré un mouvement de recherche de sens et d'autonomie dans le travail. De l'autre, la faiblesse durable des rémunérations et l'accroissement de la charge de travail pèsent sur l'attractivité de métiers intrinsèquement porteurs de sens.

Certes, la satisfaction au travail n'est pas qu'une question de salaire. Au sein d'une même catégorie socio-professionnelle, salaire et satisfaction ne sont pas toujours alignés, avec en particulier un supplément de satisfaction pour les professions intermédiaires et les cadres de la fonction publique. Le sentiment que ce qu'on fait a du sens distingue le secteur public des professions comparable dans le privé. Cependant, nous constatons une érosion de cette prime de sens depuis l'épidémie de Covid-19.

Nous considérons l'exemple des enseignants, pour lesquels existe désormais un *baromètre du bien-être et des rémunérations*. Les enseignants illustrent la tension entre un fort sentiment de sens et une profonde insatisfaction quant à leur rémunération, ainsi qu'au manque de considération dont *le plus beau métier du monde* fait l'objet dans la société. Ils expriment également une frustration face à leurs conditions de travail qui les empêchent de se consacrer à leur cœur de métier. Comme le montre cet exemple, à partir d'un certain point, la faiblesse des rémunérations ne peut plus être compensée par la valorisation symbolique ou la vocation.

2.1 Le bien-être : une question de catégorie sociale ?

Ce chapitre reprend des éléments de notre contribution à l'édition 2023 de *France, Portrait social*¹. Dans la continuité de ce travail, nous utilisons ici le concept de *catégorie socio-professionnelle du*

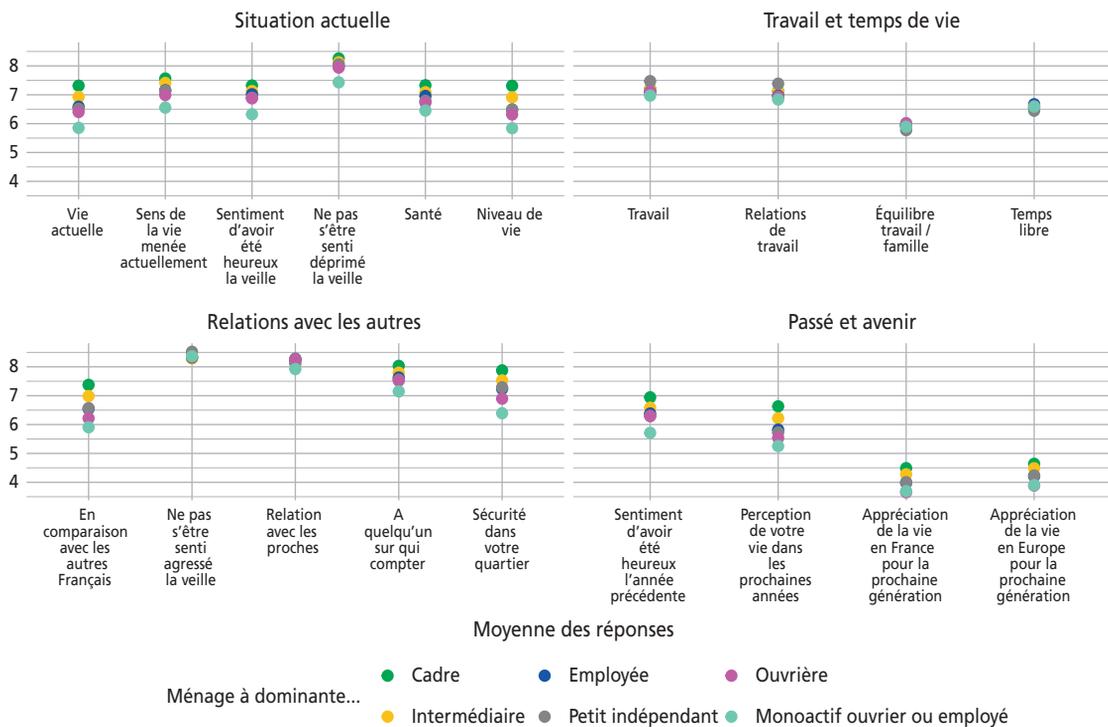
1. Perona, Mathieu. « Le bien-être subjectif, une question de classes sociales ? » In France, Portrait social. Insee Références. Paris : Insee, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666897?sommaire=7666953>.

ménage, qui prend en compte la position de toutes les personnes qui le composent et non uniquement de celle qui se définit comme chef de ménage ou personne de référence (voir l'annexe à ce chapitre).

Nous commençons par un examen des différences de bien-être au sein de la société française selon les catégories socio-professionnelles (CSP) et constatons que ces écarts ne se réduisent pas à une question de rémunération. En effet, même en neutralisant l'effet du revenu, on relève des différences selon les CSP, notamment un mal-être plus fréquent chez les ménages à dominante ouvrière, qui se manifeste aussi par une nostalgie du passé deux fois plus forte chez les ouvriers que chez les cadres.

La Figure 2.14 fait apparaître une hiérarchie entre catégories socio-professionnelles dans une large gamme d'aspects du bien-être : le degré de satisfaction à l'égard de sa vie en général, du niveau de vie, du sentiment de sécurité et des perceptions de l'avenir individuel, ainsi, logiquement, que le fait de se sentir plus heureux que les autres Français.

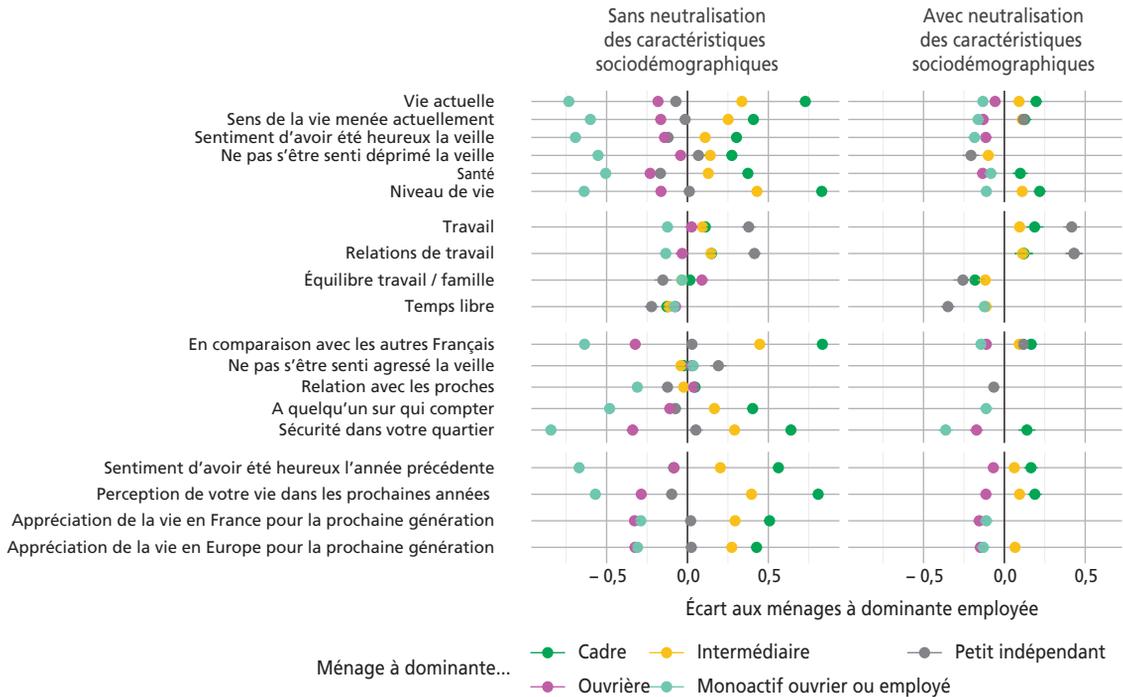
D'autres dimensions du bien-être subjectif présentent également une stratification sociale, quoique moins marquée. Il en va ainsi de la santé et de l'appréciation des perspectives de la prochaine génération. Enfin, un troisième groupe, notamment tous les aspects relatifs au travail et à l'équilibre des temps de vie, suit une logique différente, où l'autonomie et la qualité des relations est compensée par de plus fortes contraintes temporelles, notamment chez les petits indépendants.



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 2.1

Ces différences de satisfaction tiennent-elles aux professions en tant que telles ? Si l'on neutralise d'autres facteurs, tels que les revenus, l'âge, le niveau de diplôme ou la composition du ménage, de façons à raisonner « toutes choses égales par ailleurs », on voit les écarts se resserrer de façon spectaculaire (Figure 2.2, graphique de droite)¹. Mais les écarts qui subsistent n'en sont que plus intéressants : ainsi, à revenu (et autres caractéristiques) identique, les personnes appartenant à des ménages à dominante cadre ou profession intermédiaire restent plus satisfaites de leur vie et de multiples autres aspects que celles appartenant à des ménages à dominante employée, et *a fortiori* à dominante ouvrière.



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 2.2

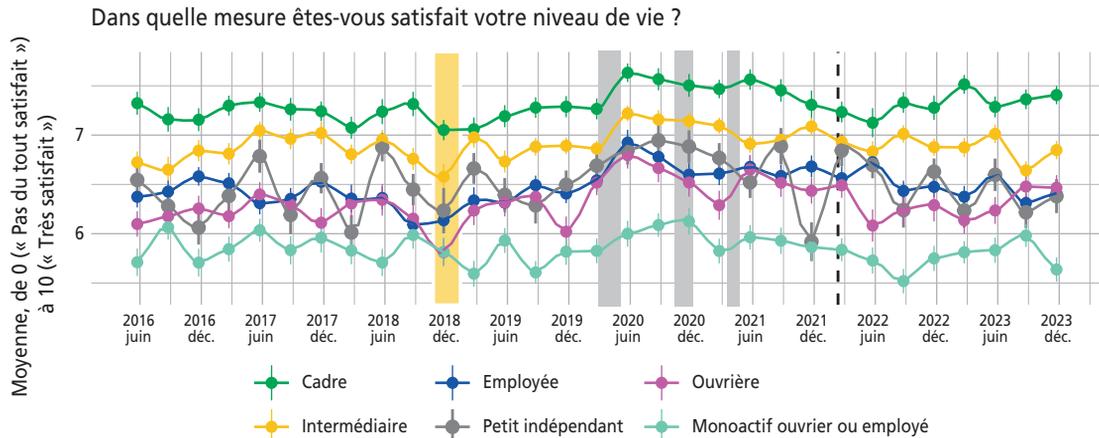
Afin de simplifier la lecture, nous ne gardons sur le panneau de droite que les écarts statistiquement significatifs.

On remarque la position particulière des petits indépendants au regard du travail. Leur satisfaction particulièrement forte à l'égard de leur travail subsiste même après neutralisation du revenu. En revanche, leur insatisfaction à l'égard de leurs temps de vie et de leurs loisirs apparaît encore plus prononcée lorsque l'on raisonne à revenu donné, ce qui illustre d'une certaine manière le prix de l'indépendance, facteur-clé de la satisfaction au travail, mais qui se paie par un investissement en temps très lourd, qui déborde sur les autres aspects de la vie.

1. Cette approche impose de choisir une catégorie de référence, ici celle des ménages à dominante employée. Nous représentons ici les écarts bruts entre la moyenne de chaque catégorie sociale et celle des ménages à dominante employée, et sur le panneau de droite ces écarts une fois les éléments socio-démographiques connus neutralisés.

On relève enfin la moindre satisfaction des ménages à dominante ouvrière par rapport à la catégorie de référence, à savoir ceux à dominante employée. Le mal-être des ouvriers est assez général ; il s'étend de l'évaluation de la situation actuelle aux perceptions de l'avenir, en passant par le sentiment de sécurité dans son quartier.

Soulignons que les écarts que nous venons de décrire peuvent être considérés comme structurels : en effet, notre analyse utilise l'ensemble des vagues de notre enquête de juin 2016 à décembre 2023 (Figure 2.3).



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

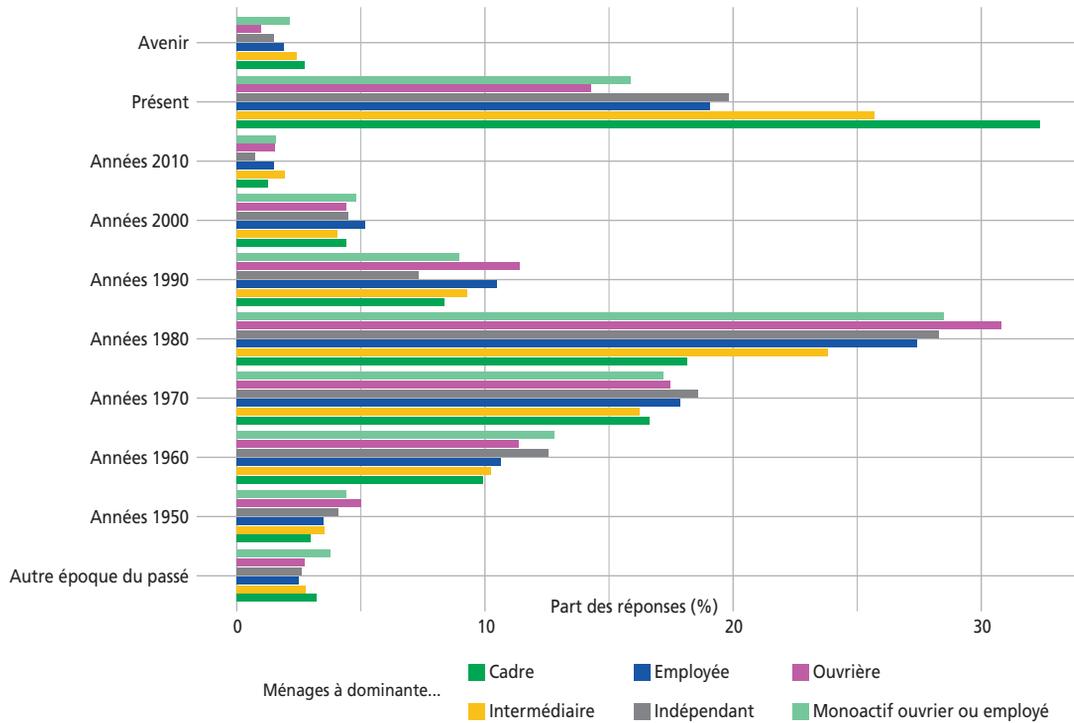
Figure 2.3

CSP ET DÉSIR D'AILLEURS

En complément aux 18 questions relatives au bien-être auxquelles les réponses doivent être apportées sur une échelle de 0 à 10, notre plate-forme comporte deux questions plus qualitatives. Nous demandons aux enquêtés de choisir, en faisant abstraction des contingences pratiques, une période de l'histoire de France où ils aimeraient vivre, et un pays où il leur plairait de résider. Implicitement, il s'agit de savoir si les Français ont en tête un modèle alternatif à la France d'aujourd'hui.

Nous avons déjà relevé dans nos précédents travaux que les réponses à la question sur l'époque préférée se portent d'abord sur deux modalités : la moitié des choix se répartissent entre le présent d'une part, et les années 1980 d'autre part. Certes, la préférence pour le passé récent a partie liée avec l'histoire personnelle des enquêtés, car beaucoup de ceux qui optent pour le passé choisissent la décennie de leurs vingt ans. Nostalgie d'un état du pays et nostalgie de sa propre jeunesse se confondent donc dans cette évaluation, mais la faveur des années 1980 ne se réduit pas à cet élément d'explication car elle touche toutes les catégories d'âge. Ces choix dépendent-ils des catégories sociales ?

De fait, plus du tiers des répondants appartenant à un ménage à dominante cadre choisissent l'époque actuelle, contre moins de 15 % (une proportion deux fois moindre) chez les ménages à dominante ouvrière. Inversement, les années 1980 font particulièrement recette chez les ménages à dominante ouvrière ou employée, y compris les ménages mono-actifs, ainsi que chez les indépendants (Figure 2.4). L'insatisfaction et l'aspiration à un autre modèle, ou à un modèle passé sont donc plus marquées au bas de l'échelle sociale.



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap à partir de 03/2022

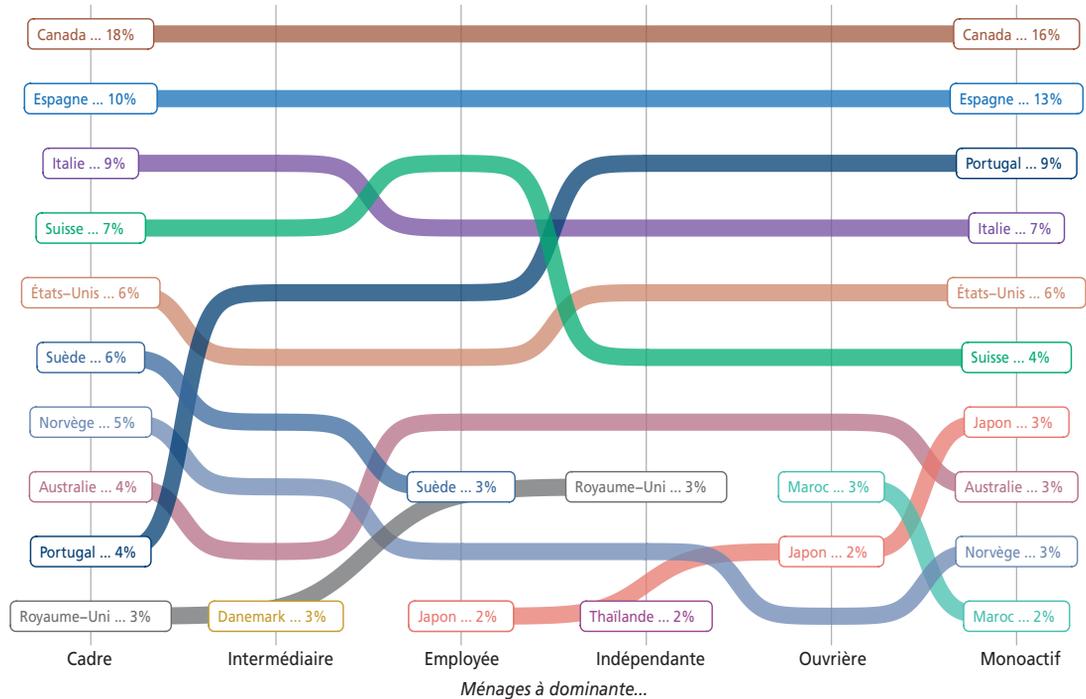
Figure 2.4

Y a-t-il des pays qui constituent un modèle désirable aux yeux des Français ? Pour le savoir, nous leur posons la question de la mobilité géographique éventuelle¹. Nous constatons d'abord un attachement à la France, puisque 38 % des personnes interrogées ne souhaitent pas faire l'expérience de vivre ailleurs la France. Pour les autres, les six premières destinations rêvées sont le Canada, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Suisse et les États-Unis. Depuis mars 2022, date à laquelle nous avons posé cette question pour la première fois, cette liste est restée la même de trimestre en trimestre, avec seulement quelques interversions. Or, hormis les États-Unis, tous ces pays présentent une forme de proximité avec la France. Vue depuis l'hexagone, le Canada a un air de France en plus grand. Ce pays séduit particulièrement les plus jeunes. Parmi les moins de 40 ans, il recueille 20 % des réponses, alors qu'il tombe à 10 % – ce qui lui vaut néanmoins la deuxième position – chez les plus de 65 ans. L'Espagne, le Portugal et l'Italie sont des voisins, sur le plan géographique mais aussi culturel, et ils attirent particulièrement les suffrages des retraités.

Ces choix sont largement les mêmes dans toutes les catégories sociales (Figure 2.5). Les six premiers pays choisis sont identiques, le Canada et l'Espagne étant non seulement en tête des choix, mais dans des proportions à peu près identiques dans toutes les catégories sociales. Deux exceptions pourtant : le Portugal est favorisé par les ménages à dominante indépendante, ouvrière et mono-actifs ouvrier ou employé, et la Suède préférée par les cadres et les professions intermédiaires.

1. « Certaines personnes aimeraient vivre dans un autre pays. Et vous, si vous aviez le choix, dans quel pays aimeriez-vous vivre ? En imaginant que la langue et le fait de voir vos proches ne soit pas des obstacles. »

10 pays les plus choisis



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 2.5

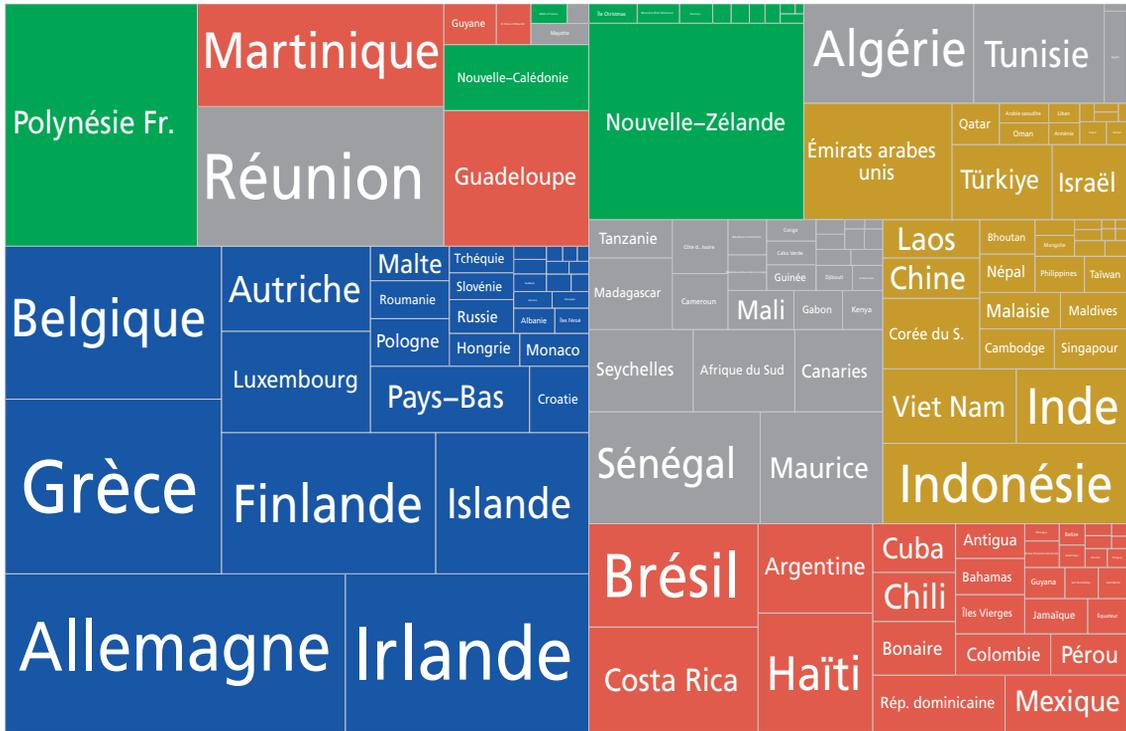
Quels sont les autres pays choisis, au-delà des six destinations évoquées ? On remarque ici davantage de différenciation selon les CSP. Les pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark) recueillent plus de 11 % des réponses chez les ménages à dominante cadre et professions intermédiaires, ce qui les place en deuxième position derrière le Canada. Mais cette appétence pour le « modèle nordique » est beaucoup plus faible dans les autres catégories sociales. L'Australie attire entre 3 % et 4 % des réponses dans chaque catégorie de ménage. Enfin, c'est chez les catégories les plus modestes qu'on voit apparaître des pays culturellement plus éloignés : le Japon, le Thaïlande ou le Maroc.

Pour ce dernier, comme d'ailleurs pour le Portugal, un classique effet d'origine pourrait jouer¹. Les départements, territoires et collectivités d'outre-mer français représentent ainsi une part significative des réponses, sans commune mesure avec la taille des territoires concernés. Il en est de même des pays d'Afrique du Nord et des anciennes colonies françaises d'Afrique sub-saharienne.

À rebours, certains pays attirent peu : la Chine recueille peu de suffrages, et au Moyen-Orient, seuls les Émirats dépassent l'Algérie ou la Tunisie. Il faut enfin souligner la très grande diversité des pays sélectionnés, puisque la liste complète des destinations ne compte pas moins de 170 entrées, avec des territoires éloignés des représentations quotidiennes, comme Bonaire (qui désigne ici les anciennes Antilles néerlandaises)².

1. Voir le Chapitre 6 de ce rapport.

2. Cette diversité est d'autant plus remarquable que l'enquête est administrée par téléphone. Il s'agit donc de pays auxquels les enquêtés ont pensé spontanément et non en les voyant dans une liste déroulante.



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 2.6

Pays les plus choisis, hors France et dix premiers pays.

2.2 Crise du travail ou crise des vocations ?

La théorie économique standard représente le salaire comme la contrepartie d'une activité pénible, le travail. Mais à salaire donné, la satisfaction au travail dépend aussi d'autres facteurs, tels que les conditions de travail, l'autonomie, les perspectives de progression, la qualité des relations professionnelles, ou encore la valorisation sociale et symbolique des emplois. En 2023 notamment, les questionnements sur le sens du travail ont rappelé le fait que beaucoup de Français voient dans leur travail davantage qu'un gagne-pain, une activité apportant en elle-même une forme de récompense. Pour l'illustrer, nous positionnons dans la Figure 2.7 chaque catégorie socio-professionnelle¹ selon son revenu médian et sa satisfaction moyenne au travail, pour la période 2010-2020.

Commençons par rappeler un élément essentiel : parmi les personnes en emploi, le travail est en France un domaine relativement satisfaisant, avec une réponse moyenne entre 7,2 et 7,3, et la majorité des réponses sur les échelons 7 et 8 (sur une échelle de 0 à 10).

Dans l'ensemble la relation entre salaire et satisfaction au travail est croissante : plus les revenus sont élevés, plus on est en moyenne satisfait de son travail ; cette relation moyenne est représentée par la courbe en gris sur le graphique. Cette courbe s'aplatit au fur et à mesure que le salaire

1. Voir la section Nomenclature en fin de chapitre pour un rappel des catégories socio-professionnelles définies par l'Insee.

s'élève, ce qui signifie que l'effet d'un revenu plus élevé sur la satisfaction est moindre lorsqu'on fait déjà partie des mieux lotis.

Cependant, le salaire ne suffit pas à expliquer la satisfaction au travail : c'est ce qu'illustre la dispersion des points autour de la courbe. Des différences entre catégories se font jour, ainsi qu'au sein de chaque catégorie.

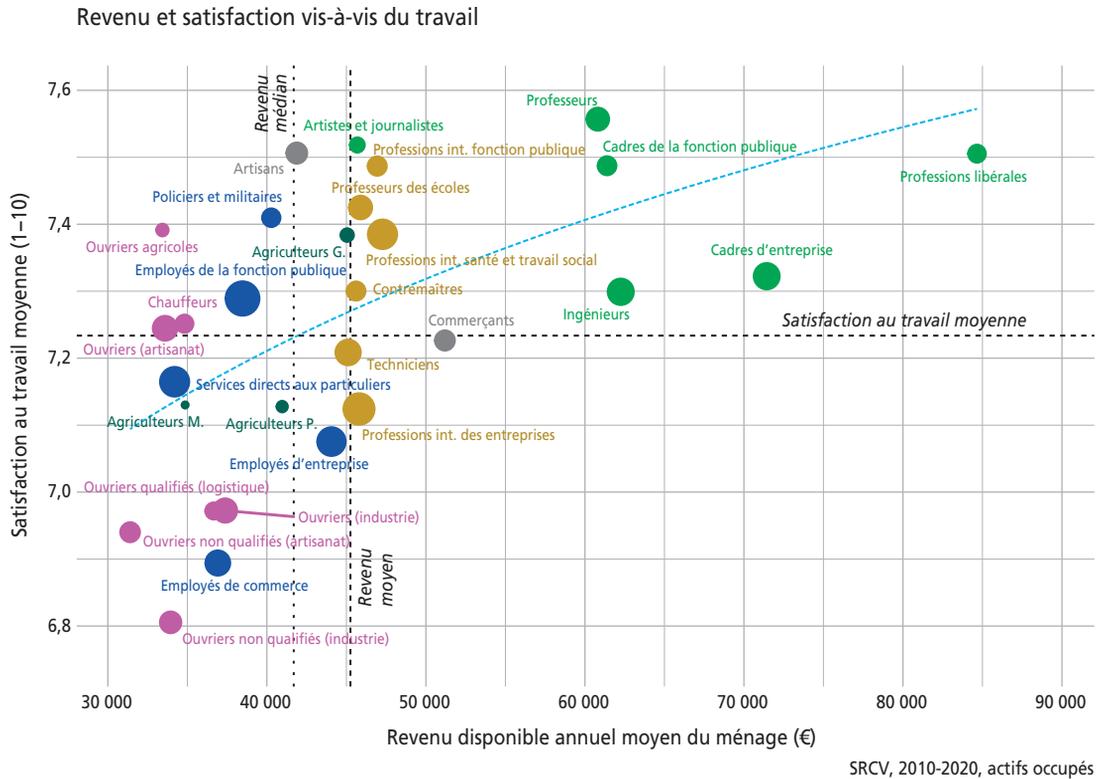


Figure 2.7

En haut de l'échelle sociale, les cadres et professions intellectuelles (souvent désignés comme CSP+) affichent des niveaux de revenu (du ménage) supérieurs aux autres catégories socio-professionnelles – à l'exception notable des artistes et journalistes¹. Le revenu des cadres de la fonction publique est inférieur de 15 % à celui des cadres du privé et de 30 % à celui des professions libérales, mais cela ne se traduit pas dans leur satisfaction au travail ; au contraire, cadres du public et professeurs² affichent le niveau de satisfaction au travail le plus élevé en moyenne malgré leurs revenus relativement faibles.

1. Cette catégorie inclut ici aussi les professions techniques de l'information, des arts et des spectacles.

2. Cette catégorie inclut les professeurs de l'enseignement secondaire ainsi que les enseignants et chercheurs du supérieur, mais pas les professeurs des écoles, qui appartiennent pour des raisons historiques aux professions intermédiaires.

Autour du revenu moyen de notre échantillon (un peu moins de 45 000 € par an pour un ménage), les professions intermédiaires se caractérisent par des revenus très comparables, mais des niveaux de satisfaction assez variables, la moyenne allant de 7,1 dans le secteur privé à 7,5 dans le secteur public.

Les ouvriers et employés occupent sur ce diagramme un espace commun, avec des revenus souvent inférieurs au revenu médian, et une satisfaction vis-à-vis du travail très dispersée. Dans le monde ouvrier, on observe un clivage important. Les chauffeurs, ouvriers de l'artisanat et agricoles affichent une satisfaction au travail proche ou supérieure à la moyenne, tandis que les autres groupes d'ouvriers sont parmi les plus insatisfaits de leur travail. Du côté des employés, le secteur public se distingue ici aussi par une satisfaction au travail plus élevée, malgré des revenus plus faibles que les employés d'entreprise. Les employés de commerce affichent la satisfaction au travail la plus faible.

Enfin, chez les indépendants, les artisans déclarent une satisfaction au travail parmi les plus élevées¹, malgré des revenus proches de la médiane, tandis que les petits commerçants affichent une satisfaction proche de la moyenne et des revenus supérieurs à ceux des professions intermédiaires. Le monde agricole est lui aussi profondément divisé, les agriculteurs sur grande exploitation se positionnant à proximité des professions intermédiaires les mieux loties, tandis que les agriculteurs sur petite ou moyenne exploitation s'intercalent parmi les ouvriers et employés.

En somme, les cadres de la fonction publique et les enseignants déclarent des niveaux de satisfaction plus élevés que les cadres du privé, malgré des revenus nettement inférieurs. Les professions intermédiaires sont très homogènes en termes de salaire, mais leur niveau de satisfaction est très variable. De leur côté, les travailleurs indépendants se distinguent par une forte satisfaction quant à leur travail qui ne s'explique pas par leur niveau de revenu. La satisfaction au travail ne se réduit pas à la rémunération.

QUEL EFFET NET DE LA PROFESSION ?

À salaire égal, et même en neutralisant l'effet d'autres conditions de vie telles que l'âge, le sexe, la situation matrimoniale ou le niveau d'éducation et, surtout le nombre d'heures travaillées, quelles sont les professions les plus satisfaisantes ? Pour répondre à cette question, on comparera ici la satisfaction des différentes professions à celle des employés administratifs d'entreprise, catégorie à la fois nombreuse et proche de la moyenne.

L'insatisfaction du monde ouvrier et des employés de commerce apparaît nettement (Figure 2.8). À l'autre extrémité, les catégories les plus satisfaites de leur travail en tant que tel relèvent pour la moitié du secteur public (notamment les professions intermédiaires de la santé et du travail social). Il s'agit également des métiers offrant une forte autonomie : professions libérales, artistes, artisans mais aussi agriculteurs sur grande exploitation – un profil en pratique souvent proche de celui des chefs de petites et moyennes entreprises².

1. Ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre 01, cette satisfaction au travail des petits indépendants s'accompagne d'une profonde insatisfaction quant à l'équilibre des temps de vie.

2. Trop peu nombreux dans notre échantillon, les chefs de petite et moyenne entreprise ont été écartés de cette analyse, tout comme d'ailleurs les clercs religieux.

Satisfaction au travail

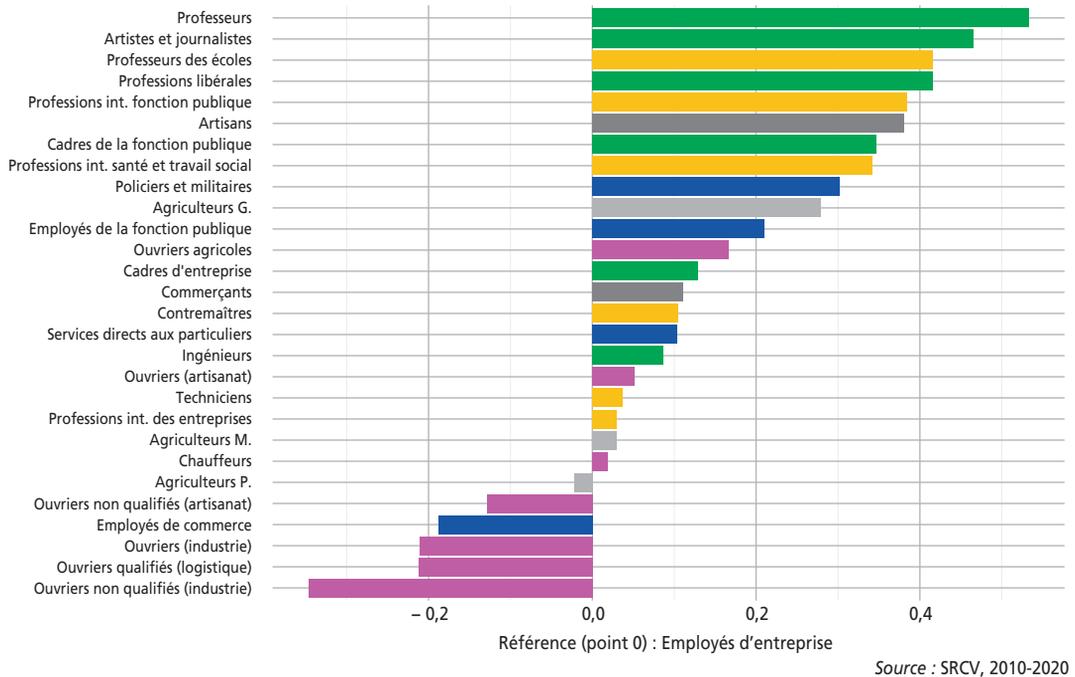


Figure 2.8

Coefficients de régression du modèle, dénotant l'effet attribuable à la catégorie socio-professionnelle, par rapport à la catégorie de référence, celle des employés administratifs des entreprises.

Le graphique ci-dessus représente l'effet pur d'exercer une profession indépendamment du salaire. C'est ce qui explique le niveau de satisfaction élevé des enseignants. Rappelons en effet la forte insatisfaction salariale révélée par le *Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale* en 2022.

SECTEUR PUBLIC : DES VOCATIONS EN DANGER ?

Pour décomposer le surcroît de satisfaction du secteur public, nous mobilisons la plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Cammé 2016-2023). On retrouve l'avantage du secteur public en termes de satisfaction dans la vie. Cela ne tient pas à leur niveau de vie mais à leur satisfaction au travail, au sentiment que ce qu'on fait dans sa vie a du sens, ainsi qu'à l'équilibre des temps de vie (Figure 2.9).

Une fois neutralisées les principales caractéristiques connues des personnes – sexe, âge, revenu et composition du ménage, grande catégorie socio-professionnelle, etc., le tableau change (Figure 2.10). Les travailleurs du secteur public se déclarent moins satisfaits de leur niveau de vie. En revanche, le surplus de satisfaction au travail et concernant le sentiment de sens et l'équilibre des temps de vie est préservé. En moyenne dans le secteur public, il semble donc que le sens et la flexibilité viennent à peu près compenser des niveaux de rémunération moins élevés, dans la genèse de la satisfaction au travail.

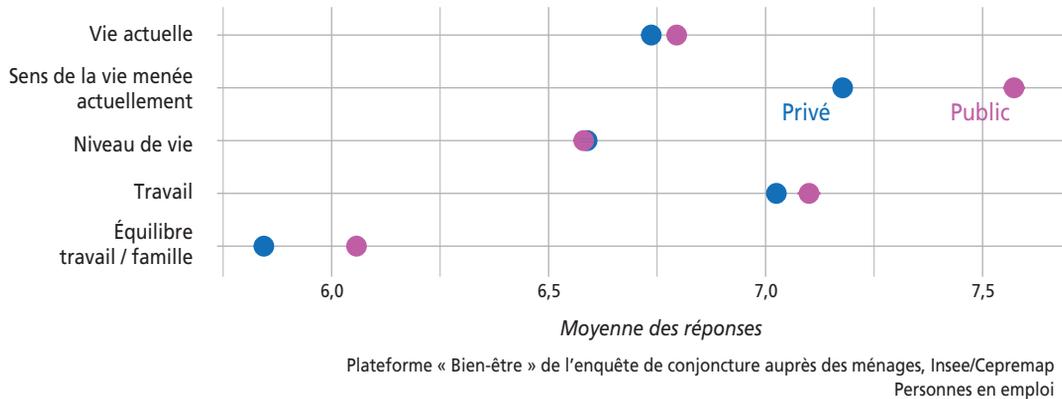


Figure 2.9

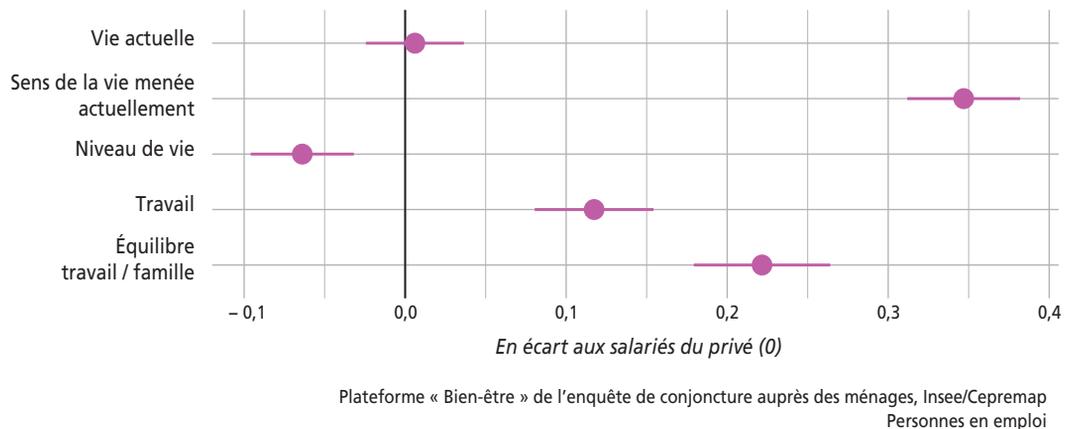


Figure 2.10

Nous représentons ici les coefficients d'une régression, c'est-à-dire l'écart entre salariés du public et salariés du privé à caractéristiques socio-démographiques (dont le revenu) identiques. Le modèle complet est décrit à la fin de la section.

ANNEXE

Encadré 2 – Pourquoi mesurer les revenus au niveau du ménage ?

Nous utilisons pour ce travail l'enquête Statistique sur les Revenus et les Conditions de Vie de l'Insee. L'unité de base de cette enquête étant le ménage, nous ne disposons pas des revenus individuels, mais de ceux à l'échelle du ménage. D'un côté, cela distend quelque peu la relation entre profession et revenus mesurés, mais d'un autre côté, cela permet de prendre en compte les arbitrages professionnels au sein du couple, lorsqu'un conjoint conditionne en partie son activité à celle de l'autre membre du couple. Avec environ 10 000 ménages par an, SRCV constitue une source très riche d'informations sur les ménages. Toutefois, quelques professions ne sont pas représentées en effectifs suffisants pour que nous puissions les prendre en compte. Nous excluons donc de cette analyse les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés ainsi que les membres du clergé. Naturellement, l'analyse est restreinte aux personnes actuellement en emploi.

Le concept de revenu utilisé est celui de *revenu disponible*, qui intègre l'ensemble des revenus d'activité et des prestations sociales, auxquels on retranche les impôts directs. SRCV bénéficie d'un appariement avec les systèmes administratifs pour s'assurer que tous les revenus connus sont bien pris en compte.

MÉTHODE

Pour estimer l'effet net de la profession (Figure 2.8), nous avons régressé en moindres carrés ordinaires la satisfaction au travail sur les caractéristiques indiquées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 – Modèle de régression satisfaction au travail.

Concept	Description	Variable	Référence
Revenus	Revenu disponible du ménage, en log	hy020	N/A
Âge	Âge de la personne (quinquennal)	ageq	45 à 49 ans
Sexe	Sexe de la personne	sexe	Masculin
Diplôme	Diplôme le plus élevé obtenu	2010-2013 : dip14 2014-2020 : dipdet	Bac général
Type de ménage	Composition du ménage (adultes, enfants...)	hx060	Personne seule
CSP	Catégorie socio-professionnelle détaillée	cs42	Employés administratifs d'entreprise
Heures de travail	Nombre d'heures travaillées par semaine, par tranches de 5 heures	nbhpr	Entre 30 et 35 heures
Pondérations	Pondérations d'enquêtes	pb040	
Année d'enquête		aenq	

Pour estimer la contribution nette de l'appartenance au service public (Figure 2.10, nous avons régressé en moindres carrés ordinaires la satisfaction au travail sur les caractéristiques indiquées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 – Modèle de régression satisfaction au travail. Pour les lignes marquées d'un astérisque, l'information concernant le conjoint ou la conjointe ont été aussi utilisées.

Concept	Description	Variable	Référence
Revenus	Revenu disponible du ménage, en quartiles	rev_men_red	Premier quartile
Âge*	Âge de la personne (quinquennal)	age_rep	46 à 50 ans
Sexe	Sexe de la personne	sexe_rep	Masculin
Diplôme*	Diplôme le plus élevé obtenu	diplome_rep	Aucun diplôme
Composition du ménage	Nombre de personnes dans le ménage et nombre d'enfants de moins de 14 ans dans le ménage	nbpers nenfant	Personne seule sans enfant
CSP	Catégorie socio-professionnelle	cs_rep	Employés
Région	Région de résidence	rg	Île-de-France
Unité urbaine	Type d'unité urbaine	TUAG	Commune rurale
Occupation conjoint(e)	Occupation du conjoint ou de la conjointe	occupa2_cjrep	Occupe un emploi
Pondérations	Pondérations d'enquêtes	pond	
Vague d'enquête	Indicatrice de la vague d'enquête		

NOMENCLATURE DES PROFESSIONS

Pour des raisons d'affichage sur le graphique, nous avons simplifié le libellé des professions. Le tableau 3 ci-dessous donne les correspondances avec les modalités officielles de la variable cs42 de SRCV.

Tableau 3 – Nomenclature des professions.

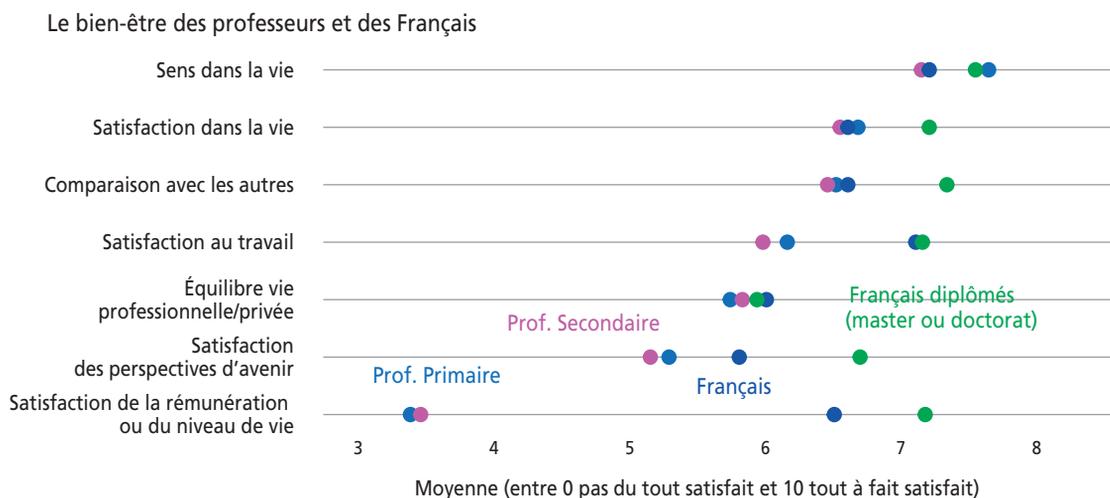
Code	Libellé original	Libellé réduit
11	Agriculteurs sur petite exploitation	Agriculteurs P.
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	Agriculteurs M.
13	Agriculteurs sur grande exploitation	Agriculteurs G.
21	Artisans	Artisans
22	Commerçants et assimilés	Commerçants
31	Professions libérales	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	Professeurs
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	Artistes et journalistes
36	Cadres d'entreprise	Cadres d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	Ingénieurs
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	Professeurs des écoles
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Professions int. santé et travail social
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Professions int. fonction publique
46	Professions int. administratives et commerciales des entreprises	Professions int. des entreprises
47	Techniciens	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	Contremaîtres
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	Employés de la fonction publique
53	Policiers et militaires	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise	Employés d'entreprise
55	Employés de commerce	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers	Services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers (industrie)
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers (artisanat)
64	Chauffeurs	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Ouvriers (logistique)
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	Ouvriers non qualifiés (industrie)
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Ouvriers non qualifiés (artisanat)
69	Ouvriers agricoles	Ouvriers agricoles

2.3 Enseignant, un métier en manque de valorisation

La France dispose désormais d'un instrument de mesure qui permet de fournir régulièrement une vision détaillée du bien-être et du mal-être enseignants : le *Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale*¹. La première vague a eu lieu en 2022 et la deuxième au printemps 2023. Le cas des enseignants illustre l'érosion du supplément de sens qui soutient l'attractivité des métiers à vocation de la fonction publique. Cette érosion s'explique pour partie par le manque de reconnaissance, qu'il soit matériel (salaires faibles) ou au travers du regard de la société. Il s'explique aussi par le poids croissant des tâches périphériques à l'enseignement dans la charge de travail.

L'INSATISFACTION DES ENSEIGNANTS

Le Baromètre pose les mêmes questions que l'enquête CAMME en population générale, ce qui permet de comparer les enseignants aux autres travailleurs de qualification comparable. On constate alors l'insatisfaction particulièrement forte des enseignants concernant leur vie en général, leur travail et leur niveau de vie (Figure 2.13). Les enseignants sont également plus pessimistes quant à leur propre avenir. Le sentiment de sens, souvent associé à ce métier, est-il au moins préservé ? Au contraire, chez les professeurs des écoles (primaires), il est comparable aux Français de même niveau de qualification, mais chez les professeurs du secondaire, il est inférieur.



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022) et Plateforme Bien-être de l'enquête Camme, Insee/Cepremap

Figure 2.13

Même l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est plutôt moins bien évalué par les enseignants que par les autres Français – un résultat à mettre en lien avec des amplitudes horaires élevées – plus de 43 heures par semaine pour la moitié des enseignants² – et des vacances largement

1. L'Observatoire du bien-être a accompagné la Direction de l'Évaluation, de la Performance et de la Prospective (DEPP, le service statistique du ministère de l'Éducation nationale) dans la mise en place de cette enquête.

2. Dion et Feuillet (2022).

amputées par la préparation des cours et la correction des copies. À cet égard, les enseignants se différencient des autres salariés du secteur public, en moyenne plus satisfaits de l'équilibre de leurs temps de vie.

La question de la rémunération est évidemment centrale dans une profession où elle est en France inférieure de 15 % à la moyenne de l'OCDE¹, et qui a perdu entre 15 % et 25 % de son pouvoir d'achat au cours des deux dernières décennies², perte qui, contrairement à une bonne partie de la fonction publique, n'a pas été compensée par des primes.

De fait, ces deux derniers aspects – le pouvoir d'achat et la charge de travail – viennent en tête des réponses des enseignants à la question de ce qui serait à améliorer en priorité. En troisième position arrive la gestion de la fin de la carrière. En effet, alors que la plupart d'entre eux aimeraient exercer ce métier jusqu'à la retraite, ils sont nombreux à douter de pouvoir le faire, notamment du fait des contraintes physiques d'un métier qui impose de rester longtemps debout et un usage intensif de sa voix³.

Le fait que le salaire comme le temps de présence devant les élèves varie en fonction du niveau mais aussi du corps de la fonction publique explique les écarts entre grands statuts des enseignants titulaires (Tableau 4).

Tableau 4 – Satisfaction du niveau de rémunération (moyenne sur 10) en fonction du corps dans l'Éducation nationale

Professeurs de chaire supérieure	Professeurs agrégés	Professeurs en lycée professionnel	Professeurs des écoles	Professeurs certifiés
5,05	4,29	3,42	3,38	3,31

À une extrémité, les professeurs de chaire supérieure (qui exercent l'intégralité de leur service dans les classes préparatoires aux grandes écoles) sont ceux qui sont relativement le moins insatisfaits de leur rémunération (avec un modeste 5,05/10), devant les agrégés, puis les professeurs de lycée professionnel, les professeurs des écoles et enfin les certifiés.

Sur cette question du salaire, on pourrait s'attendre à observer des différences selon la discipline enseignée, l'écart de salaire entre les enseignants de mathématiques et leurs anciens camarades d'études étant vraisemblablement plus prononcée que pour les enseignants en langues vivantes. Ce n'est pourtant pas le cas, et la seule dimension où apparaît une stratification par matière est l'appréciation des perspectives de carrière, un peu plus positive chez les professeurs de mathématiques, d'espagnol et d'EPS.

UN MÉTIER DÉVALORISÉ

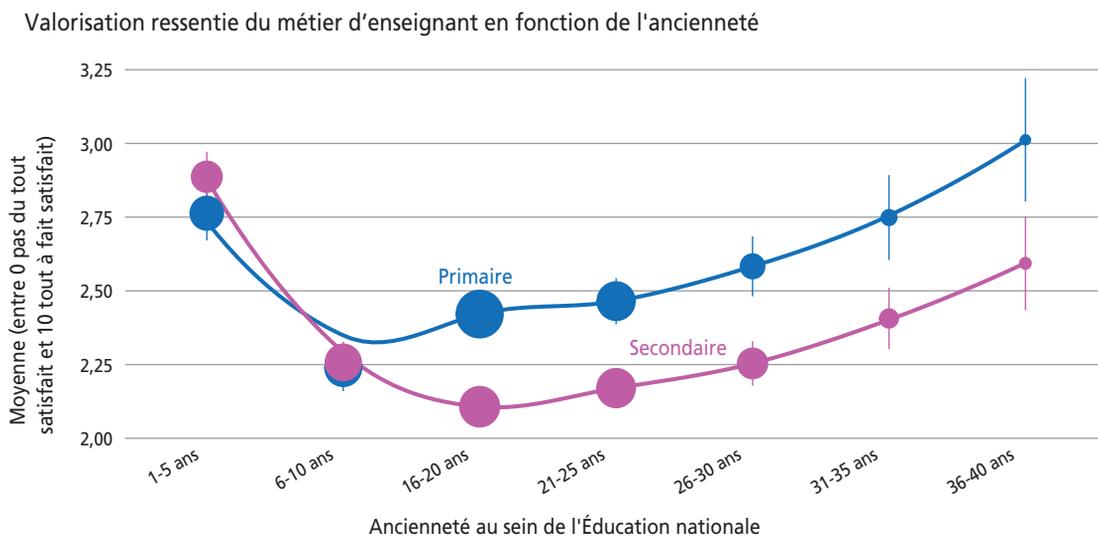
L'autre point douloureux mis en évidence par ce Baromètre est le sentiment de déconsidération du métier. Celui-ci est déjà une évidence pour les jeunes enseignants, qui évaluent à 3 sur une échelle de 0 à 10 la valorisation de leur métier par la société, une note qui tombe à 2/10 chez les enseignants entrés dans la carrière il y a dix ans et plus (Figure 2.14). L'amélioration chez

1. Comparatif OCDE à 10-15 ans de carrière, <https://data.oecd.org/teachers/teachers-salaries.htm>.

2. Collectif Nos Services Publics (2023).

3. Radé (2024).

les enseignants proches de la fin de carrière est très modeste, puisqu'elle ne dépasse pas la note donnée par les plus jeunes, et ne concerne que de faibles effectifs.



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

Figure 2.14

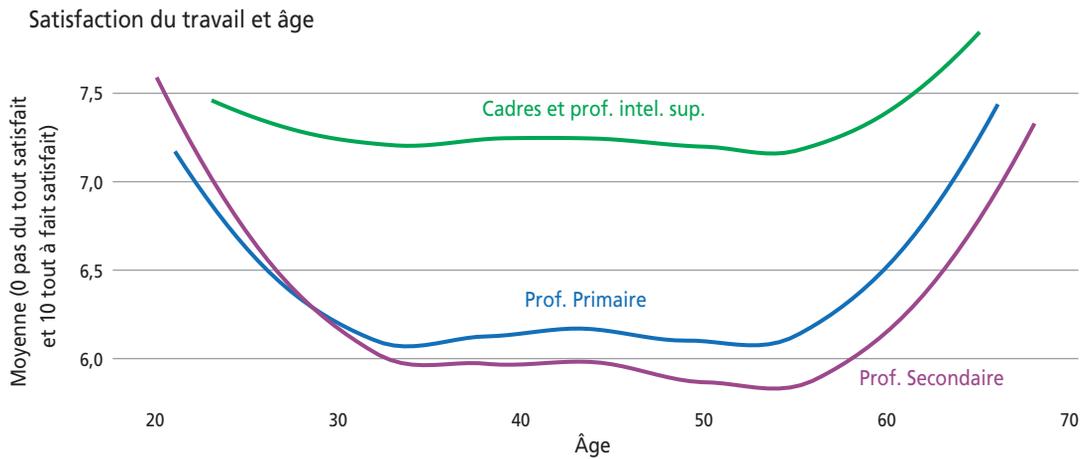
Cette dévalorisation ressentie tient évidemment au salaire, qui est une forme de reconnaissance collective du métier, mais aussi à la qualité des interactions avec les autres. Ainsi, près de 30 % des répondants au baromètre ont le sentiment de ne pas être respectés par les parents d'élèves, d'être confrontés à des comportements d'opposition à leurs enseignements, à une remise en cause de leurs compétences pédagogiques, voire à des agressions verbales et physiques. Il faut noter que ce sentiment d'irrespect est plus faible dans les établissements au recrutement social plus modeste (selon l'Indice de position sociale, IPS), où seuls 20 % des enseignants ont cette impression.

UN MILIEU DE CARRIÈRE DIFFICILE

On sait que la satisfaction fluctue au cours du cycle de vie (voir le chapitre suivant). Pour les enseignants, la satisfaction au travail connaît un point bas en milieu de carrière – en pratique, ce ne sont que les premières et les dernières années qui semblent y échapper.

La Figure 2.15 met en perspective la satisfaction au travail des enseignants en fonction de l'âge avec celle de l'ensemble de la catégorie socio-professionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures, dont relèvent les professeurs de l'enseignement secondaire. Les plus jeunes et les plus âgés déclarent une satisfaction au travail comparable à celle de leurs pairs en termes de qualification. Mais en milieu de cycle de vie, la satisfaction au travail des enseignants s'effondre et stagne jusqu'au milieu de la cinquantaine. Cette dynamique tient peut-être en partie aux particularités de la gestion des enseignants dans l'Éducation nationale, où les jeunes professeurs sont souvent affectés dans des établissements difficiles, et où, au sein de chaque établissement, l'affectation des classes n'est pas toujours en faveur des nouveaux arrivants. Inversement, les enseignants les

plus anciens sont plus souvent parvenus à obtenir un poste qui leur convient mieux et bénéficient d'une amélioration relative de leur rémunération¹.



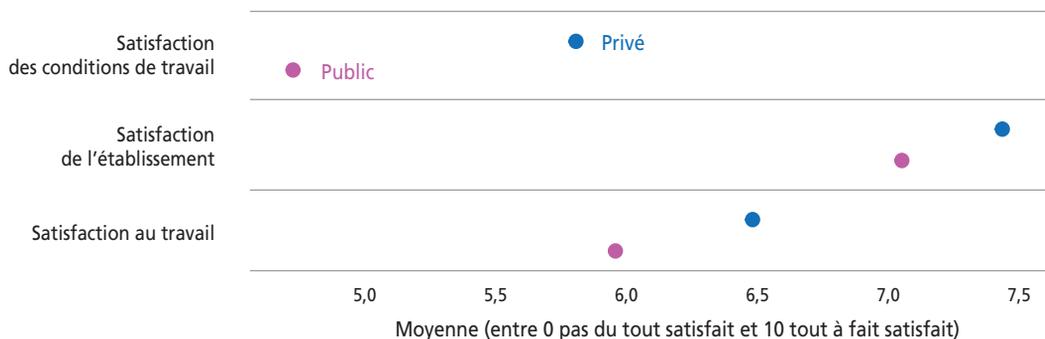
Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022) et Statistiques sur les ressources et les conditions de Vie (2020)

Figure 2.15

DES ENSEIGNANTS PLUS SATISFAITS DANS LE PRIVÉ ET EN REP

La satisfaction au travail des enseignants dépend aussi du type d'établissement d'affectation. Ainsi, ceux qui exercent dans le secteur de l'enseignement privé sous contrat sont en moyenne plus satisfaits de leur travail et de leurs conditions du travail que leurs homologues du public (Figure 2.16), même si leur niveau de satisfaction reste assez nettement en dessous de celui des Français de qualification similaire.

Satisfaction du travail et des conditions de travail dans les secteurs privé et public



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

Figure 2.16

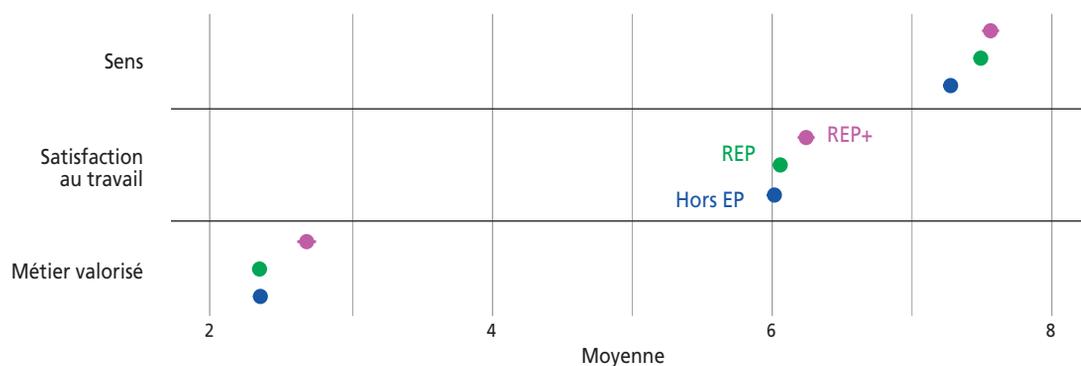
1. Du fait du système de progression des enseignants dans les échelons de la fonction publique, l'écart de salaire avec les enseignants dans les autres pays de l'OCDE est nettement moins prononcé en fin de carrière qu'au début ou au milieu.

On pourrait penser que le recrutement d'élèves en moyenne plus favorisés par les établissements privés joue un rôle important dans cet écart. Mais ce n'est pas ce qui ressort de nos analyses. L'écart entre public et privé semble d'abord reposer sur les conditions matérielles du travail : équipements, outils, locaux, etc., qui sont nettement moins souvent évoqués par les enseignants du privé en tant que limitation de leur capacité à enseigner. Du point de vue des domaines à améliorer, si la hiérarchie des différents domaines est la même dans les deux secteurs, la plus forte différence concerne la mobilité géographique.

La position sociale des élèves joue sur le sentiment d'un manque de formation à la gestion de classe, plus important chez les enseignants du public. De manière peut être plus surprenante, les enseignants travaillant dans les Réseaux d'éducation prioritaire (Rep) et Rep+ affichent un niveau de satisfaction au travail plus élevé que leurs collègues (Figure 2.17), avec une différence particulièrement marquée pour les enseignants dans les établissements en Rep+, correspondant aux situations socio-économiques des élèves les plus difficiles. Ils expriment aussi un sentiment plus fort que leur vie a un sens. Notons que davantage de jeunes professeurs, encore optimistes, exercent dans ces établissements en Rep et Rep+ où ils bénéficient également d'indemnités financières allant de 144 € à 426 € par mois. Les enseignants travaillant en Rep+ ressentent également une valorisation plus forte de leur profession par la société que les autres. Enfin, Les professeurs enseignant dans les établissements relevant du Rep et Rep+ sont légèrement moins insatisfaits de leurs perspectives de carrière que le reste des enseignants, leur poste étant souvent perçu comme un tremplin de début de carrière.

Enfin, quid des matières enseignées ? Les mathématiques et l'éducation sportive tiennent presque systématiquement le haut du classement en termes de satisfaction dans la plupart des domaines, sans que ces écarts puissent être attribués à des effets de composition (sexe, statut et autres caractéristiques personnelles et socio-démographiques).

Bien-être au travail des enseignants et établissements prioritaires



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

Figure 2.17

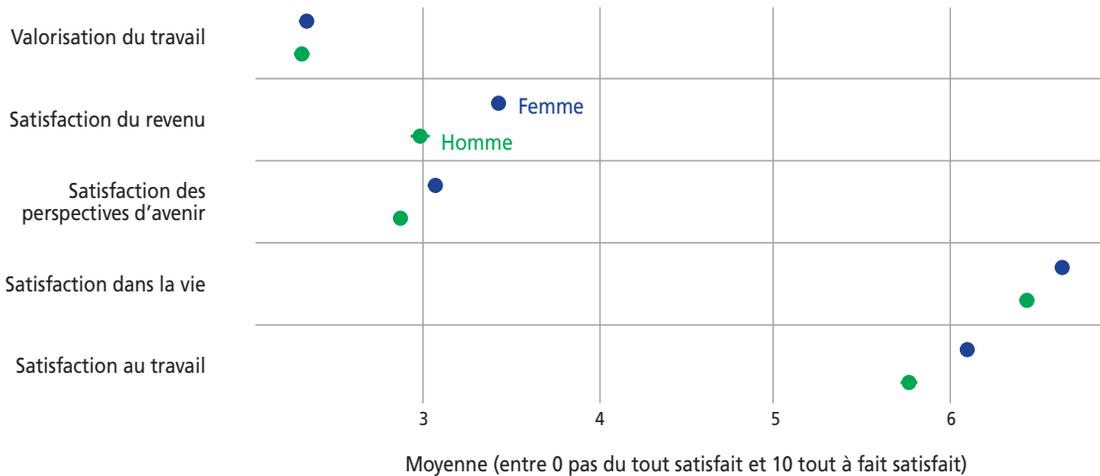
LES ENSEIGNANTES : PLUS NOMBREUSES ET RELATIVEMENT PLUS HEUREUSES

L'échantillon de notre étude reflète la tendance à la féminisation des corps enseignants, avec 76 % de femmes. Cela est en adéquation avec la composition réelle de la profession, où les femmes représentaient 70 % des effectifs du secteur public en 2019, et 74 % du secteur privé. Ces proportions

sont d'ailleurs encore plus élevées dans le primaire (83,7 % des femmes dans le public et 91,5 % dans le privé en 2019 selon la Depp et la DGRH 2020).

Au sein des enseignants, les femmes expriment une plus grande satisfaction que les hommes quant à leur vie en général, leur travail, leur rémunération et leurs perspectives de carrière (Figure 2.18). Ce constat vaut même après neutralisation de l'âge, de l'ancienneté, de la matière enseignée et du statut. Les aspirations plus modestes des femmes en ce qui concerne leur situation financière et professionnelle ont souvent été relevées par la littérature scientifique et pourraient expliquer cet écart¹. La féminisation de la profession pourrait aussi entraîner des difficultés d'identification pour les enseignants masculins et ainsi une plus faible satisfaction au travail². Cependant, l'écart entre hommes et femmes est plus faible, voire inexistant, en ce qui concerne la valorisation perçue du métier d'enseignant dans la société.

L'écart de bien-être entre les enseignantes et les enseignants



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

Figure 2.18

ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT SOCIALEMENT FAVORISÉ

Enseigner dans un établissement socialement favorisé met-il les professeurs à l'abri des principaux facteurs d'insatisfaction ? Nos résultats indiquent plutôt le contraire. En moyenne, plus l'indice de position sociale³ de l'établissement est élevé, plus faible est la satisfaction des enseignants qui y exercent. Ceci vaut pour la satisfaction au travail des enseignants du primaire⁴, mais plus encore pour la satisfaction quant au niveau de rémunération, dans le primaire comme dans le secondaire (Figure 2.19).

La satisfaction des enseignants du secondaire concernant leur revenu partant d'un niveau de 4,7 (sur une échelle de 0 à 10) dans les établissements du premier décile d'IPS, diminue jusqu'au

1. Blanchflower et Bryson (2023).

2. Houllfort et Sauvé (2010).

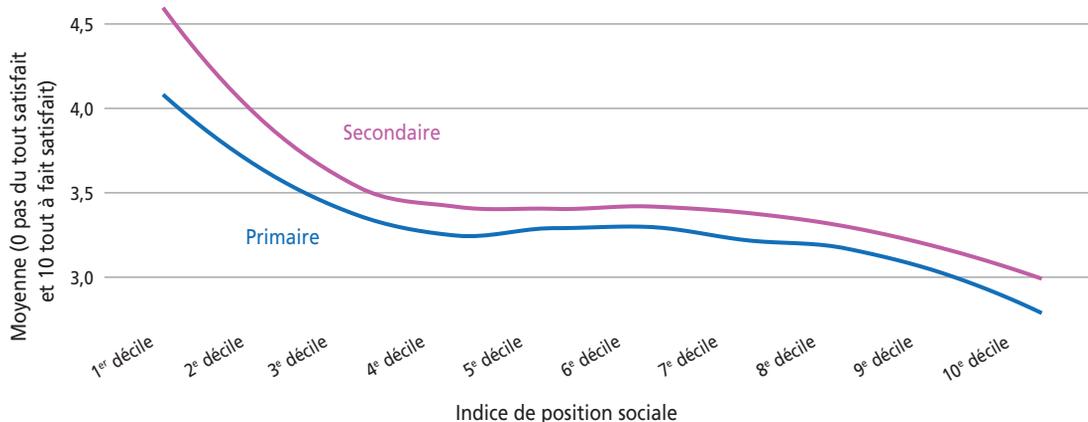
3. Dauphant *et al.*, (2023).

4. Voir les résultats détaillés présentés en annexe de Blanc *et al.*, (2023).

quatrième décile d'IPS, pour ensuite se stabiliser à une moyenne de 3,3 jusqu'au septième décile d'IPS. C'est dans les établissements socialement les plus favorisés, au dixième décile d'IPS, que le niveau de satisfaction financière des enseignants atteint son point le plus bas, avec une valeur de 2,9 sur 10. Dans le même temps, c'est aussi dans les établissements à fort IPS que les enseignants déclarent ressentir le moins de valorisation de leur métier par la société, et sont les moins satisfaits de leurs perspectives de carrière.

Les contraintes matérielles jouent certainement un rôle, notamment la difficulté de se loger à proximité des établissements favorisés. Mais l'économie du bonheur a montré l'influence des comparaisons sur le bien-être. On peut imaginer qu'un tel effet est à l'œuvre lorsque des enseignants se trouvent face à un public plus fortuné qu'eux-mêmes.

Satisfaction du niveau de rémunération et indice de position sociale de l'établissement



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

Figure 2.19

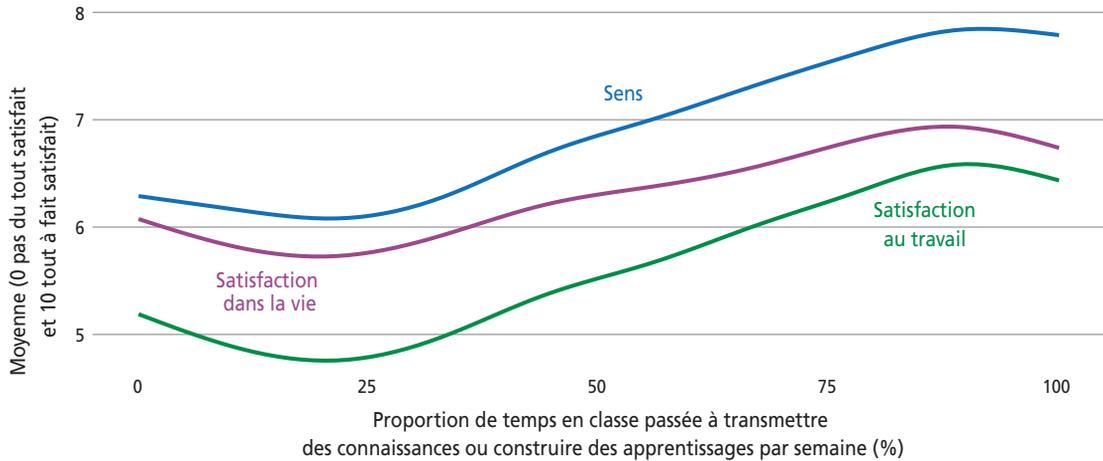
UN MÉTIER EMPÊCHÉ ?

Outre un meilleur salaire, que veulent les enseignants ? Enseigner, répondent-ils. En effet, plus les professeurs consacrent de temps à enseigner et à construire des apprentissages en classe, plus leur bien-être est élevé, indépendamment du secteur dans lequel ils travaillent, de la matière enseignée et de leur ancienneté (Figure 2.20). En d'autres termes, lorsqu'ils sont moins distraits par des tâches administratives, par la gestion du comportement des élèves ou par les éventuels protocoles sanitaires, ils se sentent plus heureux dans leur travail.

En moyenne, les professeurs consacrent environ 70 % de leur temps en classe à l'enseignement. La gestion du comportement des élèves est la tâche qui prend le plus de temps en dehors de la transmission des connaissances, que ce soit dans le secteur privé ou public, et à tous les niveaux d'enseignement. Or, ceux qui ont le plus de difficultés à gérer le comportement des élèves sont aussi les plus malheureux au travail. Les tâches secondaires telles que l'annotation du cahier de correspondance ou la rédaction de comptes-rendus aux parents sont également chronophages. Il en va de même du temps consacré au fonctionnement des équipements technologiques nécessaires en classe, notamment dans l'enseignement secondaire.

La montée en puissance de ces tâches constitue pour les enseignants un phénomène récent. Ceux qui ont plus de 10 ans d'expérience estiment ainsi que les conditions de travail sont nettement moins satisfaisantes que lorsqu'ils ont commencé leur carrière, avec une note de satisfaction de seulement 2,75 sur 10 (0 signifie que les conditions de travail sont pires, et 10 que les conditions de travail sont meilleures).

Bien-être des professeurs et proportion du temps en classe passée à enseigner



Source : Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale (2022)

2.20

UN MÉTIER EN CRISE

Au total, trois aspects principaux forgent l'insatisfaction des enseignants : le revenu, les perspectives de carrière et la valorisation du métier par la société. À cela s'ajoute le temps passé aux tâches autres que la transmission de connaissances. Ces facteurs contribuent au faible niveau de leur satisfaction au travail, nettement inférieure à celle de la population générale en France.

La baisse de l'attractivité du métier d'enseignant n'est plus à démontrer. Entre 2017 et 2021, plus d'un millier de postes d'enseignants mis aux concours externes n'ont pas été pourvus, en raison du manque de candidats, ce qui a entraîné une augmentation des recrutements contractuels (4 500 en 2022) et une baisse significative du niveau des candidats et des lauréats. C'est pourquoi la Cour des comptes recommande de prendre des mesures pour inverser cette tendance et rendre le métier d'enseignant plus attractif et valorisé¹. Dans le Baromètre 2023 du syndicat Unsa, 92 % des professeurs disent aimer leur métier, mais seuls 19 % d'entre eux le recommanderaient à un jeune souhaitant s'engager dans cette voie professionnelle.

Le cas des enseignants montre que la considération sociale et la rémunération ne sont pas indéfiniment substituables. Si pour un même salaire, la satisfaction au travail est généralement plus élevée dans le secteur public que dans le privé, ce surcroît de satisfaction peut disparaître au-dessous d'un certain seuil de rémunération, surtout si la multiplication des tâches annexes pèse sur ce qui constitue la vocation des enseignants : le temps d'enseignement proprement dit.

1. Cour des Comptes (2023).

Bibliographie

- Bechichi, Nagui, et Laurent Blouet. 2023. « Les leviers du bien-être au travail des enseignants du second degré – Les enseignements du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale ». *Note d'Information*. Paris : DEPP. <https://www.education.gouv.fr/les-leviers-du-bien-etre-au-travail-des-enseignants-du-second-degre-les-enseignements-du-barometre-379662>.
- Blanc, Corin, Sarah Flèche, Mathieu Perona, et Claudia Senik. 2023. « Satisfaction au travail des enseignants : un manque de valorisation monétaire et sociale », Observatoire du Bien-être du Cepremap, n°2023-11. <https://www.cepremap.fr/2023/09/satisfaction-au-travail-des-enseignants-un-manque-de-valorisation-monetaire-et-sociale/>.
- Blanchflower, David G., et Alex Bryson. 2023. *The Gender Well-being Gap*. Working Paper. Working Paper Series. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w31212>.
- Collectif Nos Services Publics. 2023. « Monter un escalator qui descend ». Paris. <https://nosservicespublics.fr/point-carriere-enseignant>.
- Cour des Comptes. 2023. « Devenir enseignant : la formation initiale et le recrutement des enseignants ». Rapport public thématique. Paris : Cour des Comptes. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/devenir-enseignant-la-formation-initiale-et-le-recrutement-des-enseignants>.
- Dauphant, Fannie, Franck Evain, Marine Guillerm, Catherine Simon, et Thierry Rocher. 2023. « L'indice de position sociale (IPS) : un outil statistique pour décrire les inégalités sociales entre établissements ». *Note d'information de la DEPP*, 1. <https://doi.org/10.48464/ni-23-16>.
- Dion, Élise, et Pascaline Feuillet. 2022. « La moitié des enseignants déclare travailler au moins 43 heures par semaine ». *Note d'Information*. Paris : DEPP. <https://www.education.gouv.fr/la-moitie-des-enseignants-declare-travailler-au-moins-43-heures-par-semaine-343235>.
- Houllfort, Nathalie, et Frédéric Sauvé. 2010. « Santé psychologique des enseignants de la Fédération autonome de l'enseignement ». Report. École nationale d'administration publique. <https://depot.erudit.org/id/003212dd>.
- Radé, Émilie. 2024. « Bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale : des résultats stables en 2023 ». *Note d'Information*. Paris : DEPP. <https://www.education.gouv.fr/bien-etre-au-travail-des-personnels-de-l-education-nationale-des-resultats-stables-en-2023-380559>.

3. Le bien-être au cours de la vie

Le bien-être subjectif comprend de multiples dimensions qui ont trait aux différents aspects et aux différents moments de l'existence. Satisfaction relative au travail, à la santé, aux relations sociales, au temps libre, comparaisons aux autres, optimisme, sentiment de sens, ces différentes mesures varient au cours du cycle de vie. Comment évolue la satisfaction de vie, mesure synthétique englobant tous ces aspects ? Les travaux de recherche ont souvent mis en évidence une évolution en forme de U, c'est-à-dire une baisse de la satisfaction déclarée jusqu'à un point minimum vers l'âge de 50 ans puis une remontée (jusqu'au moment où la santé se dégrade en fin de vie). Nous rappelons les hypothèses envisagées pour rendre compte de cette observation contraire à l'intuition commune, et proposons une nouvelle piste d'explication qui pointe vers les inégalités de revenu au sein des différentes classes d'âge.

Si les âges avancés de la vie semblent être propices au bonheur, est-ce parce que les gens sont plus heureux une fois à la retraite ? Encore une fois, la réponse des données est surprenante : malgré la forte réticence des citoyens à tout allongement de la durée de la vie active, les actifs seniors se disent plus heureux que les retraités du même âge, et plus satisfaits de la plupart des dimensions de l'existence. Il ne s'agit pas d'un effet de composition car le même constat s'impose lorsque l'on suit les mêmes individus au moment du passage à la retraite. En somme, le passage à la retraite semble se caractériser par une perte de sens et de bien-être qu'on ne peut attribuer uniquement au vieillissement, et n'est compensée que par un gain en temps libre.

3.1 Les âges du bien-être

La recherche sur le bien-être subjectif semble valider l'idée populaire d'une crise de milieu de vie, une « crise de la cinquantaine ». Plusieurs études mettent en effet en évidence l'existence d'une trajectoire de la satisfaction de vie en forme de U, dont le creux correspondrait à ce moment de crise¹. Elles relèvent également une rechute à la toute fin de vie, lorsque la santé se dégrade gravement. Cette dynamique, observée dans de nombreux pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique est établie à partir d'enquêtes internationales, ainsi que de grandes enquêtes nationale². Elle concerne

1. Voir Blanchflower (2023) pour une revue complète.

2. Mainaud et Raynaud (2021) ; Stone *et al.* (2018) ; Wunder *et al.* (2013) ; Helliwell *et al.* (2024).

le bonheur auto-déclaré, la satisfaction à l'égard de la vie ou d'autres mesures de la santé mentale¹, avec ou sans contrôle des caractéristiques socio-économiques et démographiques². En miroir, le risque de suicide et la consommation d'antidépresseurs présentent un pic symétrique au milieu de la vie³.

Ce retournement est assez étonnant. Affaiblissement physique, perte de potentialités, diminution de l'espérance de vie, ces compagnons du vieillissement ne semblent pas être des facteurs de plus grand bonheur. Plusieurs explications, non exclusives entre elles, peuvent rendre raison de ce creux : (1) aux alentours de 45 ans, beaucoup doivent faire le deuil d'aspirations personnelles ou professionnelles, un ajustement qui prend du temps⁴, (2) beaucoup sont également pris entre leurs investissements professionnels et familiaux, et jouissent de peu de temps libre, (3) enfin, le CEPREMAP a montré dans des travaux précédents le rôle du passage à la retraite des personnes sans emploi dans le rebond de la satisfaction en France aux alentours de 60 ans. Cette dynamique de la satisfaction pourrait aussi être simplement due à des facteurs hormonaux, comme le suggère un article provocateur sur le creux de la quarantaine chez les chimpanzés et les orangs-outans⁵.

À l'aide de données françaises, nous montrons que la satisfaction à l'égard du niveau de vie, la satisfaction dans la vie et le sentiment d'avoir été heureux la veille suivent effectivement au cours de la vie, des trajectoires proches d'une courbe en U. Naturellement, d'autres indicateurs, comme la santé ou la perception de l'avenir, décrivent des trajectoires différentes.

SATISFACTION DANS LA VIE ET SITUATION MATÉRIELLE

La question de la satisfaction de vie (« Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ? ») constitue le point de départ de la plupart des analyses de bien-être subjectif. Elle synthétise l'évaluation d'ensemble que forme une personne de sa vie actuelle. Pour la France, on observe bien, sur les dix dernières années, des variations de cette mesure en fonction de l'âge des répondants (Figure 3.1). La satisfaction diminue effectivement

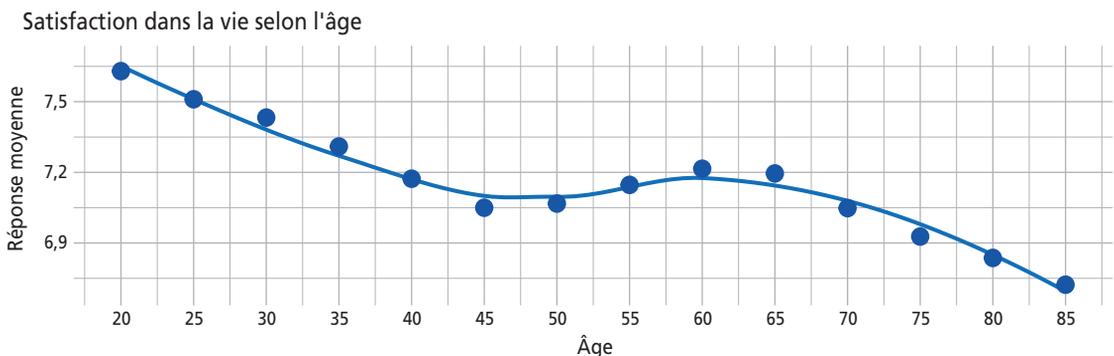


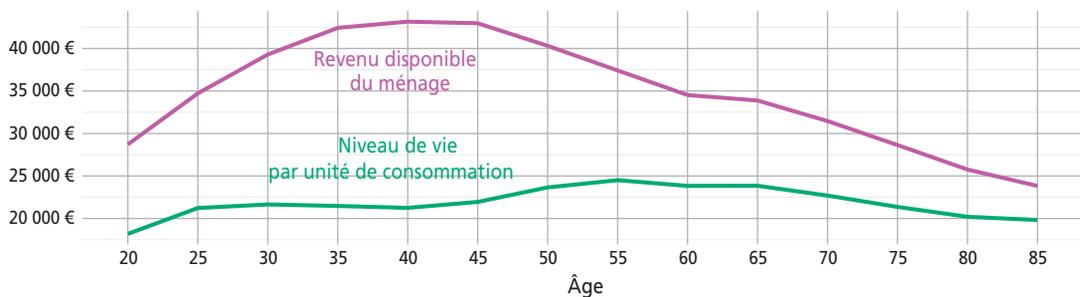
Figure 3.1

1. Blanchflower et Oswald (2008).
2. Cheng, Powdthavee, et Oswald (2017).
3. Daly et Wilson (2009).
4. Castellacci et Schwabe (2020).
5. Weiss *et al.* (2012).

à partir de 20 ans jusqu'à atteindre un point bas autour de 45-55 ans pour rebondir ensuite entre 60 et 70 ans, et rechuter ensuite chez les sondés les plus âgés. Le sentiment d'avoir été heureux la veille ou la satisfaction à l'égard du niveau de vie suivent la même trajectoire. Il existe bien un point bas de satisfaction autour de 45-55 ans.

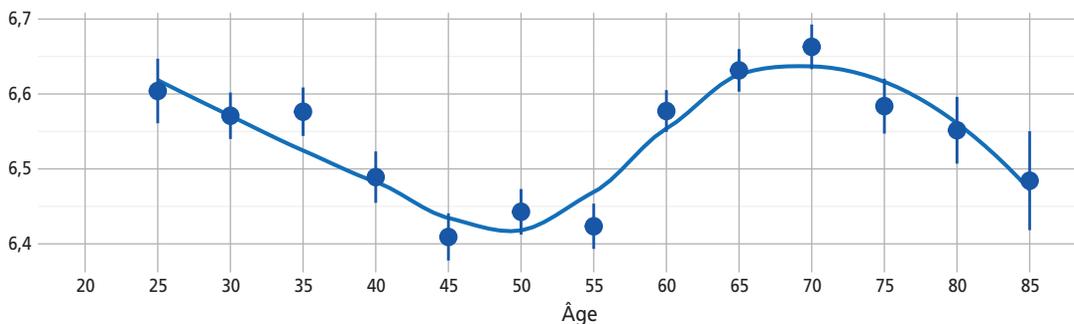
Quant à la satisfaction à l'égard du niveau de vie, elle suit une trajectoire en forme de U bien plus marquée que la satisfaction dans la vie en général, avec un point bas entre 45 et 60 ans, et un point haut entre 65 et 75 ans (Figure 3.2). Or, paradoxalement, ce point bas correspond au moment où le revenu disponible est le plus élevé. Autrement dit, le niveau de vie et la satisfaction que l'on en retire suivent des trajectoires opposées, quasiment en miroir l'une de l'autre.

Revenus et niveau de vie
Médiane par classe d'âge



Source : SRCV 2010-2020

Satisfaction à l'égard du niveau de vie



Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.2

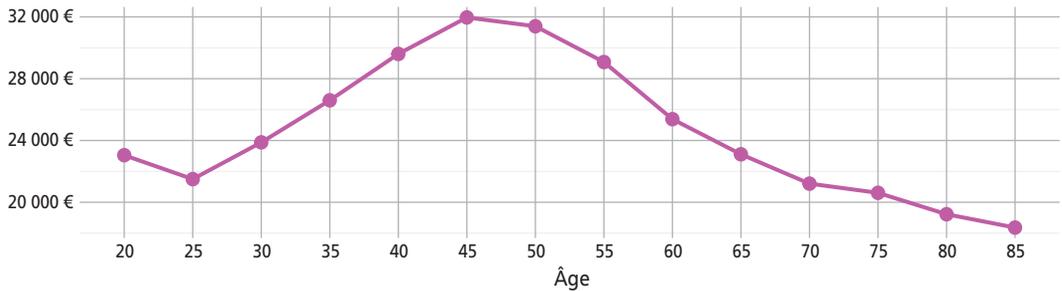
Sur le panneau du haut, le niveau de vie correspond au revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (définition Insee).

Quant au niveau de vie « par unité de consommation », qui tient compte de la composition du ménage, en particulier de la présence d'enfants, il est quasiment stable entre 25 à 50 ans, et connaît son point haut entre 55 et 60 ans. Cette trajectoire est donc également très différente de celle observée pour la satisfaction à l'égard du niveau de vie.

Comment expliquer cet écart ? Les recherches sur le bien-être subjectif montrent que la satisfaction d'un individu ne dépend pas seulement de son propre niveau de revenu mais aussi de son positionnement par rapport à un groupe de référence. Elles observent que les gens se comparent le plus souvent à leurs collègues et à leurs pairs professionnels, mais aussi à leurs voisins, à leurs amis

et aux membres de leur famille, ainsi qu'à leurs anciens camarades de classe. Le groupe de référence d'une personne est donc en grande partie constitué des membres de sa classe d'âge. Le degré d'inégalité des revenus au sein des différents groupes d'âge pourrait-il alors constituer un élément d'explication de l'énigme de la courbe en U ? La Figure 3.3 représente l'évolution de la dispersion (l'écart inter-quartile) des revenus disponibles (par unité de consommation du ménage) au sein de chaque groupe d'âge (défini avec une fenêtre de 5 ans, c'est-à-dire 25-30 ans, 31-36, etc.).

Revenu disponible : Écart entre le premier et le dernier quartile



Source : SRCV 2010-2020

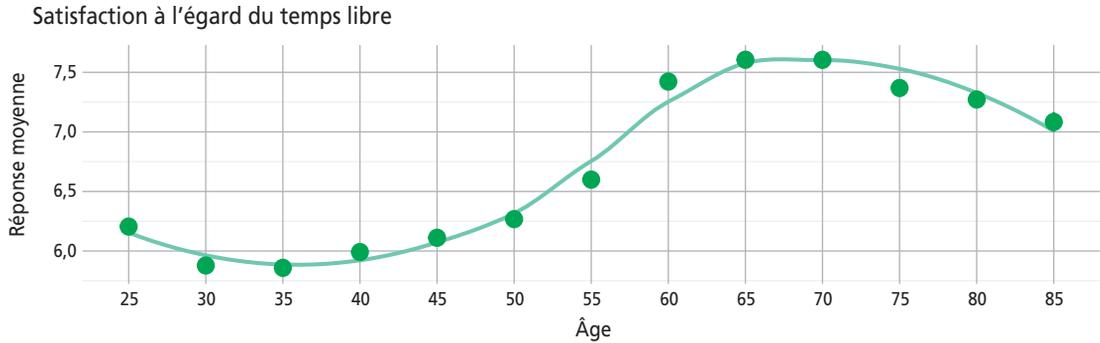
Figure 3.3

Pour chaque classe d'âge, nous représentons l'écart entre la limite supérieure du premier quartile de niveau de vie (25 % les moins aisés) et la limite inférieure du dernier quartile (25 % les plus aisés).

On constate que l'inégalité de revenus ainsi mesurée atteint son maximum entre 40 et 60 ans. Une estimation économétrique sur données européennes confirme que la satisfaction dans la vie diminue avec l'inégalité des revenus par âge et que cet effet négatif est amplifié pour les pauvres, c'est-à-dire les personnes dont le revenu est inférieur au niveau médian de leur pays¹. La perception de cette inégalité intra-âge pourrait ainsi contribuer à expliquer la chute de satisfaction à l'égard du niveau de vie, et par conséquent de la satisfaction dans la vie en général, au cours de cette période de 40 à 60 ans. Autrement dit, la concurrence pour les positions relatives atteignant son paroxysme au milieu de la vie, elle exercerait un effet particulièrement négatif sur la satisfaction de vie à ce moment précis du cycle de vie.

Ces différentes pistes d'explication ne sont pas exclusives les unes des autres et n'épuisent pas le sujet. Ainsi, la satisfaction relativement au temps libre dont on dispose semble également contribuer à l'allure de l'évolution temporelle de la satisfaction de vie. En effet, les réponses à la question « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre temps libre, du temps que vous pouvez utiliser comme bon vous semble ? » sont au plus bas autour de 35 ans (Figure 3.4), soit au moment de la parentalité – les femmes ont en moyenne leur premier enfant vers 29 ans et le deuxième vers 31 ans (Breton *et al.*, 2022). Cette courbe met également en relief une très forte augmentation de la satisfaction à l'égard du temps libre à partir de 60 ans, c'est-à-dire le moment où les enfants ont quitté le foyer parental et parfois aussi celui du départ à la retraite. En effet, la majeure partie des personnes interrogées dans notre enquête part à la retraite entre 60 et 65 ans.

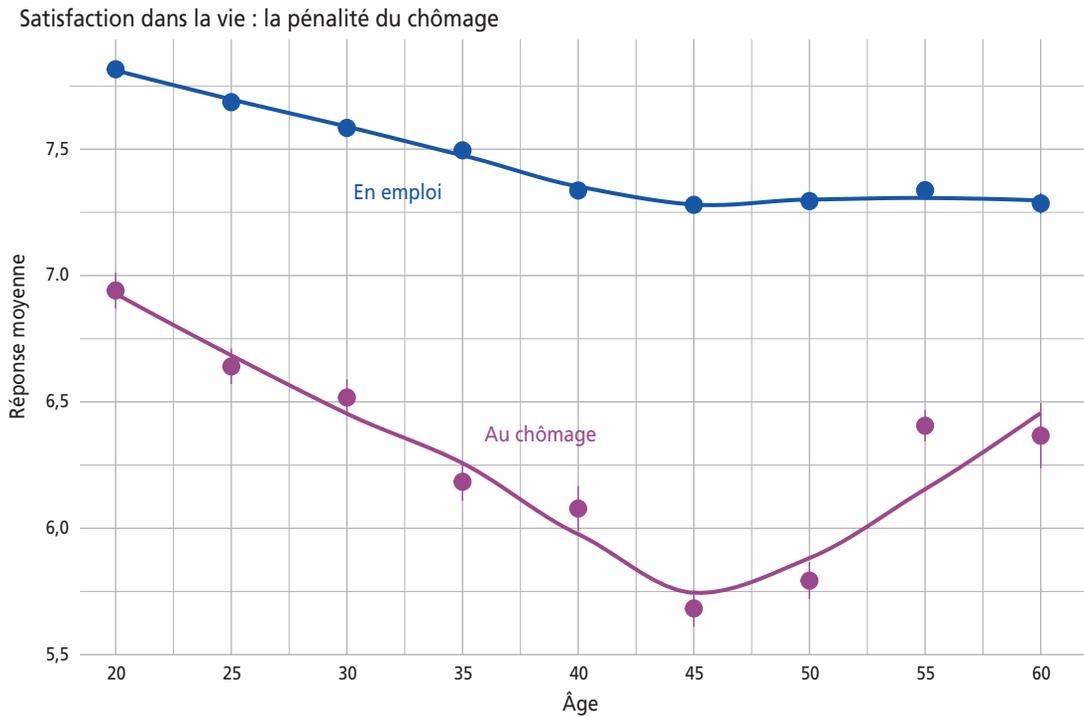
1. d'Albis, Mayaux, et Senik (2023).



Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.4

Autre phénomène jouant potentiellement dans la dynamique de la satisfaction de vie : le statut d'activité des personnes. Le chômage entraîne une perte durable de satisfaction, ceci est un fait bien documenté¹. Cette perte n'est toutefois pas de la même ampleur selon les âges (Figure 3.5) : l'écart de satisfaction entre personnes en emploi et personnes au chômage est maximal entre 45 et 50 ans. Or, dans notre échantillon, la proportion de personnes au chômage est d'environ 8,5 % dans cette classe d'âge, contre 2,5 % seulement parmi les 60-65 ans, du fait des départs à la retraite. Le chômage de milieu de vie pourrait donc peser sur l'allure moyenne de la courbe de satisfaction de vie.



Source : SRCV, 2010-2021, 20 ... âge ... 90

Figure 3.5

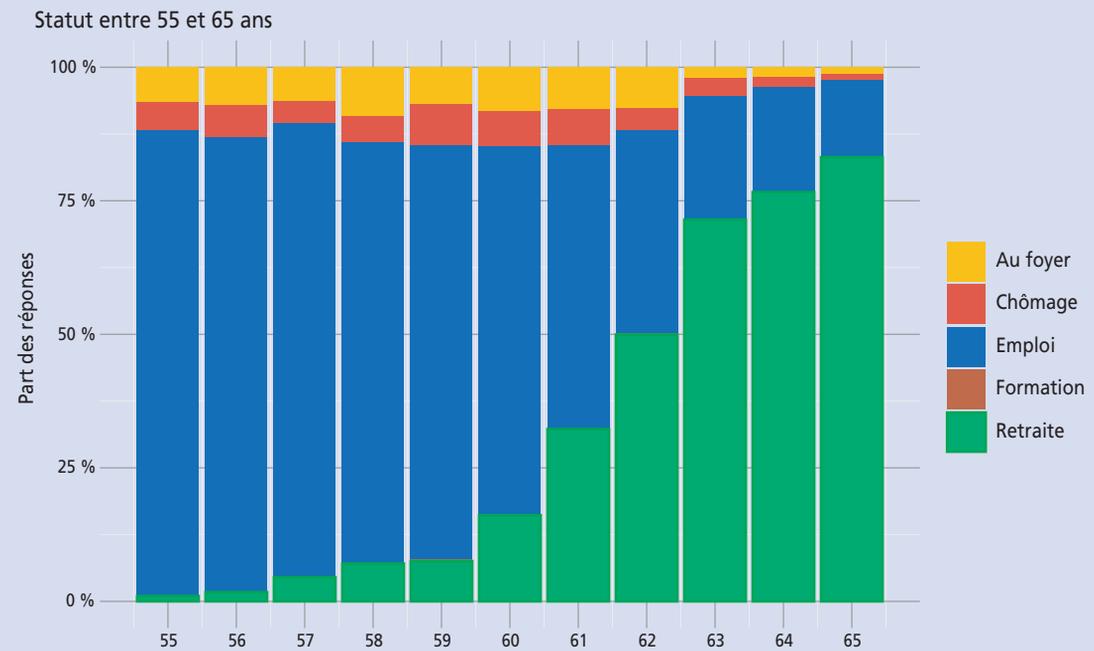
1. Clark *et al.* (2008).

Remarquons enfin que la satisfaction à l’égard du travail, stable dans nos données de 25 à 55 ans (autour de 7,25), augmente très fortement chez les personnes de 55 ans et plus. Un effet de sélection est sans doute ici à l’œuvre. D’une part, les départs en retraite précoce sont plus fréquents dans les métiers pénibles associés à une moindre satisfaction au travail. D’autre part, le taux d’activité des seniors est particulièrement bas en France, si bien que ceux qui parviennent à rester en emploi constituent un groupe particulier. De même, une fois atteint l’âge de départ à la retraite à taux plein, les personnes qui restent en activité sont majoritairement celles qui s’épanouissent dans leur travail. Ainsi, la part des personnes exprimant une satisfaction au travail très élevée (9 ou 10), qui s’établit généralement autour de 20 % pendant la vie active, s’élève à 40 % chez les plus de 65 ans encore en emploi.

Les inégalités de revenu intra-générationnelles, les inégalités de temps libre entre classes d’âge, et le statut d’activité (emploi, chômage, retraite) viennent ainsi se combiner pour expliquer à la fois la présence d’une satisfaction moyenne plus faible entre 40 et 60 ans et le rebond ultérieur.

Encadré 3 – Quel âge pour la retraite ?

Dans l’enquête Camme, la bascule entre l’emploi et la retraite a lieu entre 59 et 63 ans. À 60 ans, 17 % des personnes interrogées sont à la retraite et 69 % en emploi. La retraite devient majoritaire à partir de 62 ans, et concerne plus des trois quarts des personnes à 65 ans. Sur les courbes de cette section, la gamme d’âge correspondant à la majeure partie des départs à la retraite est donc la catégorie 60-65 ans (étiquette 60 sur les autres graphiques de cette note).

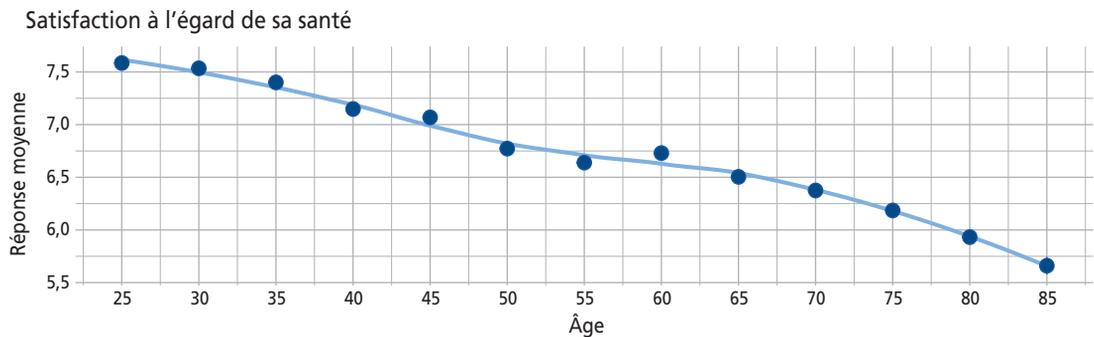


Source : Plate-forme « Bien-être » de l’enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

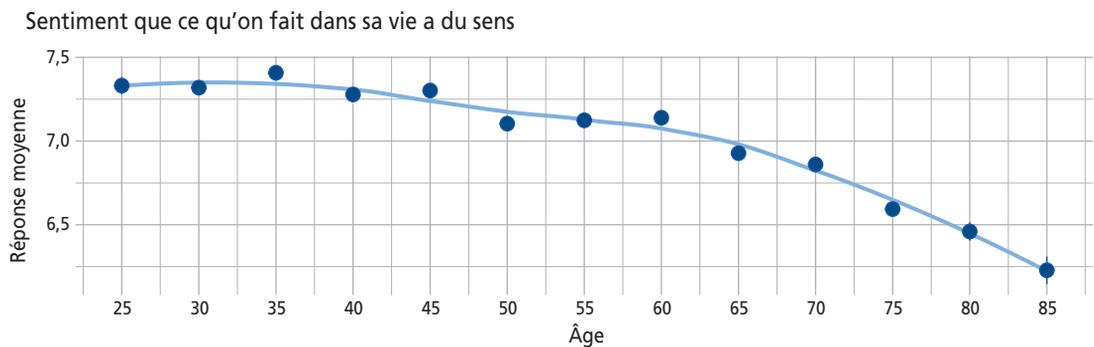
Figure 3.6

AUTRES DIMENSIONS, AUTRES DYNAMIQUES

La trajectoire en forme de U ne se retrouve pas pour toutes les dimensions du bien-être. Ainsi, concernant l'appréciation de la santé (Figure 3.7, haut), la tendance générale est à une diminution continue au long de la vie. Autre grand indicateur d'ensemble du bien-être, le sentiment que ce qu'on fait dans sa vie a du sens. Cet indicateur suit une trajectoire quasiment plate. Le niveau de la réponse moyenne est globalement le même entre 25 et 45-50 ans. Il baisse un peu entre 50 et 60-65 ans, puis diminue régulièrement avec l'avancée en âge. On retrouve un résultat relatif aux enseignants : seuls ceux qui pratiquent une activité bénévole sont exemptés de cette perte de sens au moment de la retraite¹. Les réponses moyennes à la question « Quand vous pensez à ce que vous allez vivre dans les années à venir, êtes-vous satisfait de cette perspective ? » suivent une trajectoire similaire. L'absence de rebond suggère que les personnes n'anticipent pas de gains de bien-être liés à la retraite.



Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap



Source : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.7

Certaines dimensions du bien-être varient de façon différente selon les sexes. Ainsi, le sentiment de sécurité des hommes est globalement stable de 25 à 55 ans, et diminue ensuite (Figure 3.8). Chez les femmes, il présente une allure en cloche plus marquée car les plus jeunes femmes déclarent un sentiment de sécurité de 1,5 points plus faible que les hommes de la même classe d'âge.

1. Perona et Senik (2022).

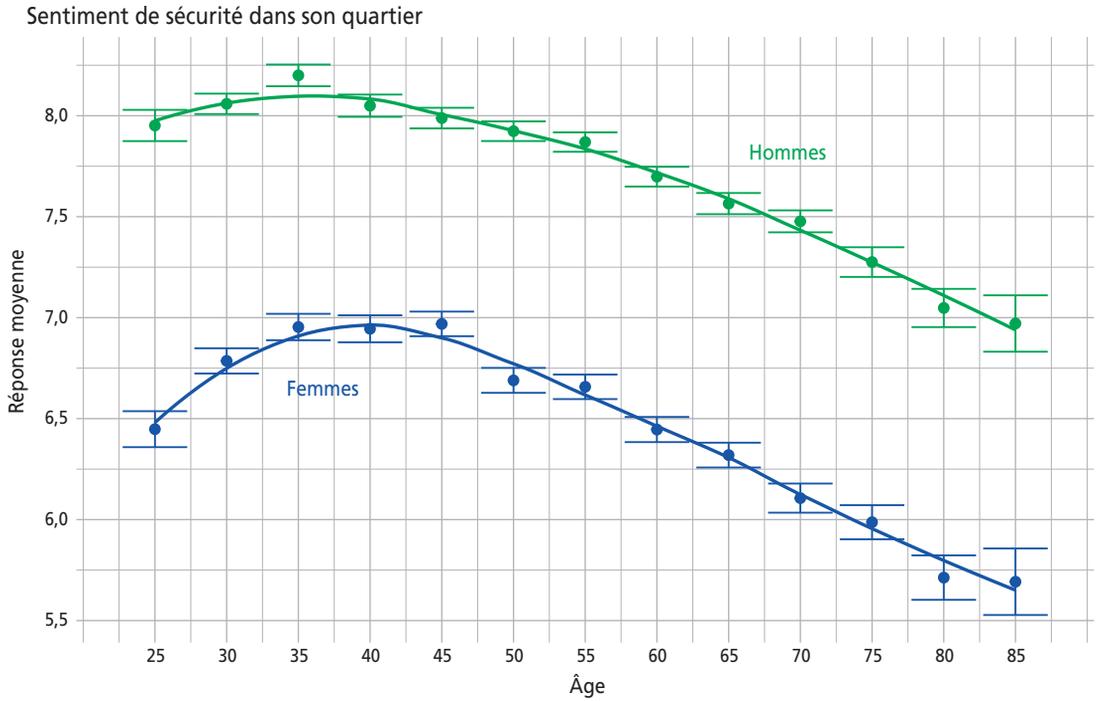


Figure 3.8

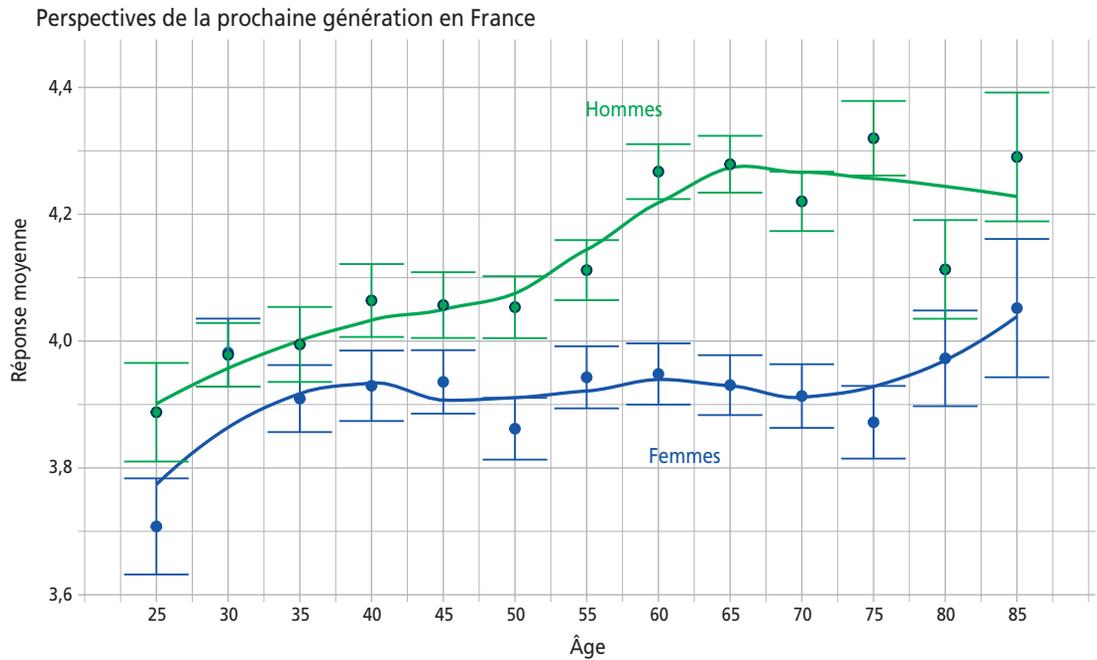


Figure 3.9

Concernant l'appréciation des perspectives de la prochaine génération en France, l'évolution échappe également à la courbe en U. Les femmes sont plus pessimistes en moyenne que les hommes. Les personnes les plus âgées sont les plus optimistes, mais sur ce point, il est difficile de distinguer les effets d'âge des effets de cohorte : les personnes de 60 à 75 ans dans notre échantillon appartiennent aux générations du baby-boom. Elles ont vu leurs conditions de vie s'améliorer fortement par rapport à celles de la génération précédente, ce qui a pu leur donner une perception de l'avenir plus positive que celle des générations suivantes (Figure 3.9).

DES ÂGES DU BIEN ET DU MAL-ÊTRE

En somme, l'idée d'une trajectoire dynamique en forme de U du bien-être subjectif ne se vérifie que sur certaines dimensions du bien-être, et parfois de manière différenciée selon le sexe. Afin de donner une image globale, nous avons rassemblé les courbes moyennes de l'ensemble des dimensions du bien-être de notre plate-forme, et indiqué en rouge les points correspondant aux 45-60 ans (Figure 3.10, page suivante).

Ces années sont effectivement marquées par un point bas visible en ce qui concerne la satisfaction à l'égard du niveau de vie, le sentiment d'avoir été heureux la veille, celui d'avoir quelqu'un sur qui compter, et la satisfaction dans la vie, même si la baisse est légère sur cette dernière dimension.

En revanche, la satisfaction à l'égard de la santé, le sentiment de mener une vie qui a du sens et la perception des prochaines années suivent des trajectoires différentes. Le sentiment de sens décroît continument, surtout à partir de 65 ans. La satisfaction à l'égard du temps libre suit bien une trajectoire en U mais avec un minimum autour de 35 ans. Enfin, le sentiment de sécurité suit une trajectoire en U inversé, avec un maximum entre 35 et 40 ans.

Nous nous demanderons, dans le prochain chapitre, comment la retraite participe à cette évolution des indicateurs de bien-être.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Le problème cohorte-âge-année

L'analyse de l'évolution du bien-être au cours de la vie est rendue complexe par le problème cohorte-âge-année. L'âge est en effet la différence entre l'année de l'enquête et l'année de naissance, cette dernière définissant la cohorte. Il est donc difficile de distinguer l'effet propre éventuel de l'âge d'effets liés à une cohorte particulière – par exemple une insertion plus tardive sur le marché du travail pour les cohortes arrivant en fin d'études pendant une récession – et d'effets touchant tous les âges une année donnée, par exemple la pandémie de Covid-19. Ici, nous disposons de résultats issus d'une enquête en coupe transversale (Camme) dont l'échantillon est entièrement renouvelé à chaque vague, et d'une enquête en panel roulant, SRCV, qui se renouvelle par neuvième chaque année (mais nous n'utilisons pas cette propriété, considérant chaque vague comme une coupe indépendante). Il s'agit donc essentiellement d'une photo, un panorama du bien-être en France en fonction de l'âge en moyenne sur les 12 dernières années.

Faut-il raisonner toutes choses égales par ailleurs ?

Les différences selon l'âge observées dans les réponses moyennes brutes – celles que nous avons représentées ici – disparaissent parfois lorsqu'on neutralise statistiquement des éléments comme le

Satisfaction à l'égard du niveau de vie

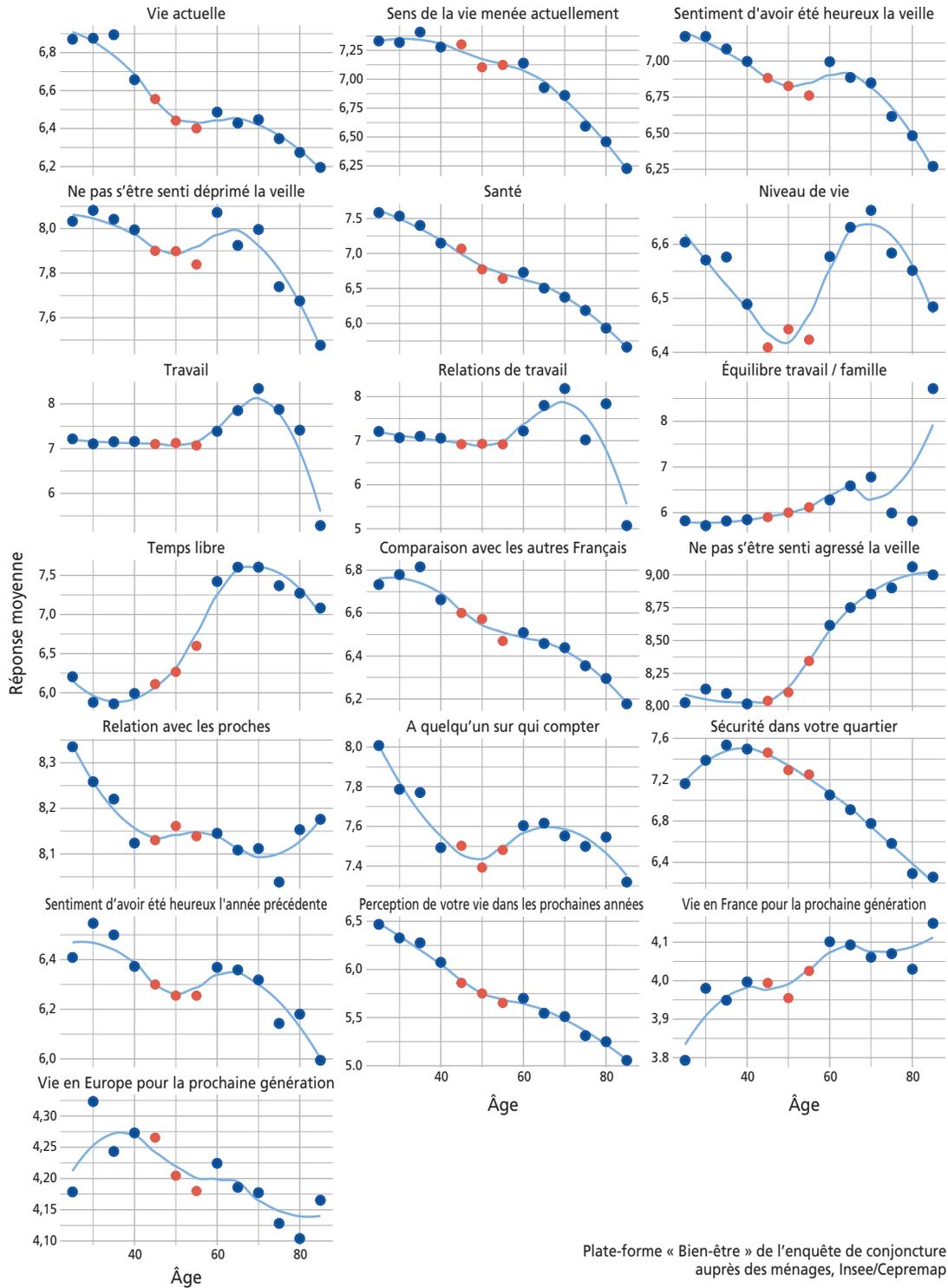


Plate-forme « Bien-être » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.10

Réponses moyennes. Les points rouges désignent les classes d'âge de 45 à 60 ans. Les échelles des réponses diffèrent d'une question à l'autre.

revenu, le statut marital, etc. (raisonnement toutes choses égales par ailleurs). Mais cette approche est problématique dans la mesure où plusieurs de ces variables, comme le revenu, la probabilité d'être en couple ou d'avoir des enfants à domicile, évoluent presque mécaniquement avec l'âge, et peuvent donc absorber à tort un effet de l'âge.

Bibliographie

- D'Albis, Hippolyte, Damien Mayaux, et Claudia Senik. 2023. « Age-specific income inequality and happiness over the life cycle ». Working Paper. Docweb Cepremap 2309. <https://www.cepremap.fr/depot/docweb/docweb2309.pdf>.
- Blanchflower, David G. 2020. « Is Happiness U-Shaped Everywhere ? Age and Subjective Well-Being in 145 Countries ». *GLO Discussion Paper Series*. GLO Discussion Paper Series. Global Labor Organization (GLO). <https://ideas.repec.org/p/zbw/glodps/530.html>.
- Blanchflower, David G., et Andrew J. Oswald. 2008. « Is Well-Being U-Shaped over the Life Cycle ? » *Social Science & Medicine* (1982) 66, n° 8 : 1733-49. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2008.01.030>.
- Castellacci, Fulvio, et Henrik Schwabe. 2020. « Internet, Unmet Aspirations and the U-Shape of Life ». *PLOS ONE* 15, n° 6 : e0233099. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0233099>.
- Cheng, Terence C., Nattavudh Powdthavee, et Andrew J. Oswald. 2017. « Longitudinal Evidence for a Midlife Nadir in Human Well-Being : Results from Four Data Sets ». *The Economic Journal* 127, n° 599 : 126-42. <https://doi.org/10.1111/econj.12256>.
- Daly, Mary C., et Daniel J. Wilson. 2009. « Happiness, Unhappiness, and Suicide : An Empirical Assessment ». *Journal of the European Economic Association* 7, n° 2/3 : 539-49. <https://www.jstor.org/stable/40282771>.
- Frijters, Paul, et Tony Beatton. 2012. « The mystery of the U-shaped relationship between happiness and age ». *Journal of Economic Behavior & Organization*, Emergence in Economics, 82, n° 2 “ : 525-42. <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2012.03.008>.
- Helliwell, John F., J. D. Sachs, Richard Layard, Jan-Emmanuel De Neve, Lara B. Akinin, et S. Wang. 2024. « World Happiness Report 2024 ». University of Oxford : Wellbeing Research Centre, s. d. <https://worldhappiness.report/ed/2024/>.
- Mainaud, Thierry, et Émilie Raynaud. 2021. « France, portrait social ». Insee Références. Paris : Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432489?sommaire=5435421>.
- Perona, Mathieu, et Claudia Senik. 2022. éd. *Le Bien-être en France : Rapport 2021*. Paris : Cepremap. <https://www.cepremap.fr/publications/le-bien-etre-en-france-rapport-2021/>.
- Schwandt, Hannes. 2016. « Unmet aspirations as an explanation for the age U-shape in well-being ». *Journal of Economic Behavior & Organization* 122 : 75-87. <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2015.11.011>.
- Stone, Arthur A., Stefan Schneider, Alan Krueger, Joseph E. Schwartz, et Angus Deaton. 2018. « Experiential Wellbeing Data from the American Time Use Survey : Comparisons with Other Methods and Analytic Illustrations with Age and Income ». *Social Indicators Research* 136, n° 1 : 359-78. <https://doi.org/10.1007/s11205-016-1532-x>.
- Weiss, Alexander, James E. King, Miho Inoue-Murayama, Tetsuro Matsuzawa, et Andrew J. Oswald. 2012. « Evidence for a midlife crisis in great apes consistent with the U-shape in human well-being ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 109, n° 49 : 19949-52. <https://doi.org/10.1073/pnas.1212592109>.
- Wunder, Christoph, Andrea Wiencierz, Johannes Schwarze, et Helmut Küchenhoff. 2013. « Well-Being over the Life Span : Semiparametric Evidence from British and German Longitudinal Data ». *The Review of Economics and Statistics* 95, n° 1 : 154-67. https://econpapers.repec.org/article/tprrestat/v_3a95_3ay_3a2013_3ai_3a1_3ap_3a154-167.htm.

3.2 Les retraités sont-ils plus heureux que les actifs ?

Les réformes des régimes de retraite ne manquent jamais de susciter de forts mouvements de résistance. Est-ce parce que la retraite est le gage d'un gain en bien-être ? En comparant les seniors actifs et les retraités du même âge, et en suivant les personnes autour du passage à la retraite, on constate qu'il n'en est rien. D'autres idées couramment partagées, concernant l'influence bénéfique d'un environnement rural, par exemple, se voient également démenties par les différentes enquêtes françaises et européennes que nous mobilisons.

DANS TOUTE L'EUROPE : LES SENIORS ACTIFS PLUS SATISFAITS DE LEUR VIE QUE LES RETRAITÉS

Commençons par comparer la satisfaction de vie des seniors européens, selon qu'ils sont actifs ou retraités, grâce à l'enquête Share qui interroge régulièrement les Européens de plus de 50 ans. Cela peut surprendre : en France, comme dans la majorité des pays d'Europe, au sein de la classe d'âge des 55-70 ans, les retraités sont en moyenne moins satisfaits de leur vie que les seniors actifs (Figure 3.11).

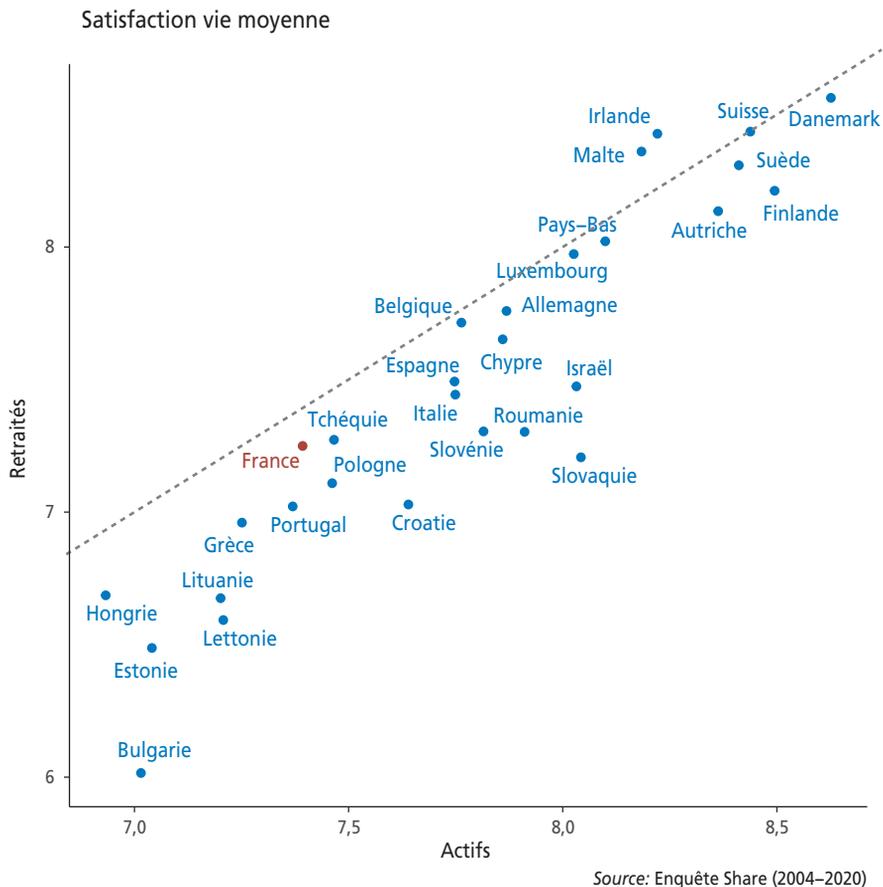


Figure 3.11

Le constat est encore plus marqué lorsque l'on compare les actifs et les retraités à revenu égal (Figure 3.12). La France fait partie des pays où cet écart entre retraités et actifs est le plus faible (avec l'Irlande), ce qui est à mettre en relation avec le faible taux d'emploi des seniors, source d'anxiété dans cette classe d'âge.

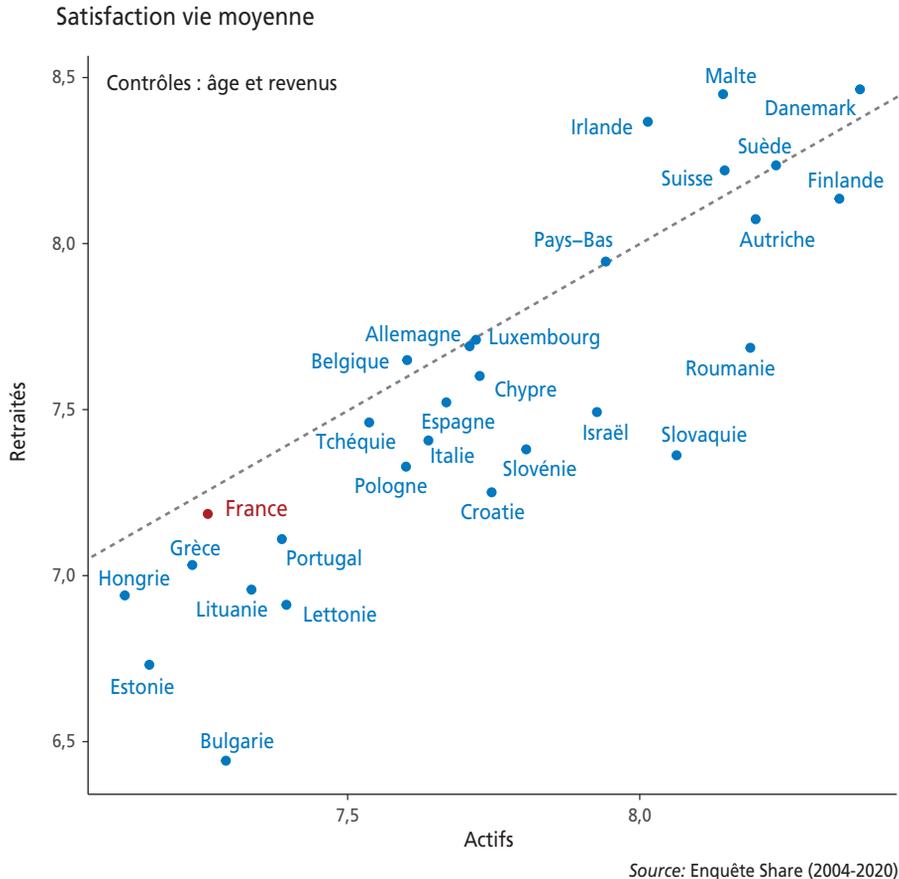


Figure 3.12

SENIORS ACTIFS, JEUNES RETRAITÉS ET RETRAITÉS PLUS ÂGÉS

Concentrons-nous à présent sur le cas français, à l'aide de notre enquête trimestrielle Camme¹. Dans cet échantillon, comme relevé dans le chapitre précédent, plus de la moitié des individus se disent à la retraite au-delà de 62 ans (généralement ces personnes sont parties avant la mise en place de la réforme reculant l'âge de départ légal à 64 ans), et à partir de 65 ans plus de 85 % de la cohorte sont à la retraite. Pour la suite de ce chapitre, nous séparons les seniors en 3 groupes :

- les actifs de plus de 55 ans, que nous désignons par « seniors actifs »,
- les retraités de moins de 72 ans, nos « jeunes retraités »,
- et les retraités de 72 ans ou plus (72 étant l'âge médian des retraités dans l'enquête Camme).

1. <https://www.cepremap.fr/Duree.html> section sur l'effet de l'âge.

La moyenne d'âge des seniors actifs est 59 ans, celle des jeunes retraités de 66 ans et celle de la troisième catégorie (par construction plus élevée) à 79 ans.

Encadré 4 – Catégories de seniors.

Compte tenu du très faible nombre d'actifs de plus de 65 ans dans notre base de données (CAMME), nous avons élargi la catégorie de seniors actifs pour inclure ceux qui commencent à être considérés comme seniors au travail (à partir de 55 ans, d'après les objectifs de l'Union Européenne). Ainsi, nos comparaisons se basent sur 6 894 seniors actifs, 10 474 jeunes retraités et 10 133 retraités de 72 ans ou plus.

Certains groupes partent à la retraite plus tôt que d'autres (ex. les militaires partent en moyenne à 48,2 ans, les agriculteurs à 60,3 ans et les professions libérales à 63,7 ans, selon la DREES). La composition des différents groupes de seniors en est affectée : les indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprise, professions libérales) partent plus tardivement à la retraite : ils représentent environ 14 % des seniors actifs, seulement 9 % des jeunes retraités, et 16 % des retraités de 72 ans et plus. De même, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont plus représentés parmi les seniors actifs que parmi les jeunes retraités (47,5 % contre 46,7 %). Inversement, les ouvriers et les employés, qui représentent respectivement 12,7 % et 25,7 % des seniors actifs, sont davantage représentés parmi les jeunes retraités de l'échantillon (16,7 % et 27,2 %).

MOINDRE SATISFACTION QUASI-GÉNÉRALE DES RETRAITÉS

On constate de nouveau que les seniors actifs se déclarent en moyenne plus satisfaits de leur vie actuelle que la moyenne des seniors français (Figure 3.13), et cet avantage vaut pour la quasi-totalité des questions de bien-être (en dehors des questions concernant le temps libre et le fait d'avoir quelqu'un sur qui compter).

À l'inverse, les jeunes retraités se disent généralement moins satisfaits de leur état de santé, ont moins le sentiment que leur vie actuelle a du sens, et affichent une satisfaction générale plus faible que les actifs. Ils sont tout de même plus nombreux à affirmer avoir été heureux et ne pas s'être senti déprimé la veille. Les retraités plus âgés, quant à eux, donnent généralement des réponses encore plus systématiquement négatives, plus que les jeunes retraités et que l'ensemble de la population.

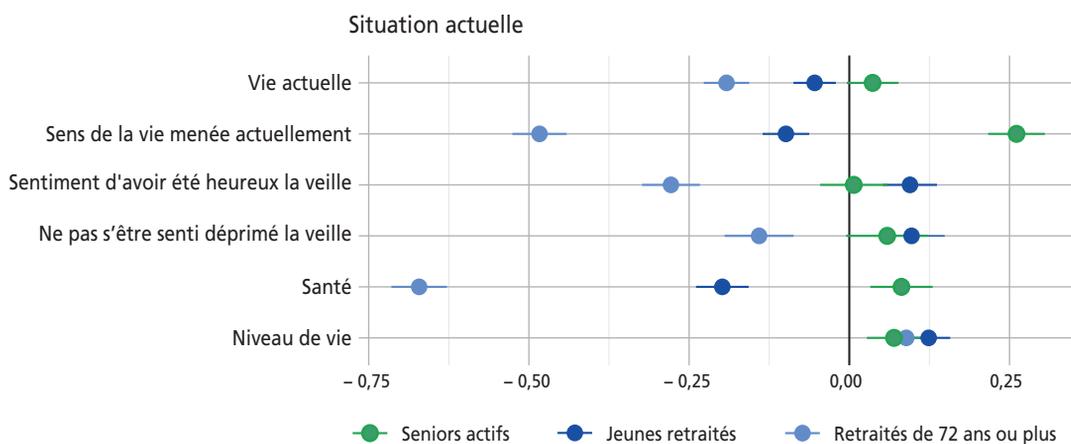


Figure 3.13

Situation actuelle des seniors et des retraités en comparaison à la population générale

La question relative au sens de la vie est très révélatrice. L'âge joue sur le niveau de sens déclaré, qui décroît très légèrement avant 64 ans et chute par la suite. Mais la dynamique diverge selon que l'on est actif ou retraité : à partir de 58 ans environ, les actifs trouvent de plus en plus de sens à leur vie (moyenne de 7,2 à 58 ans et de 8,5 à 75 ans pour ceux qui continuent à travailler) alors que les retraités en trouvent de moins en moins (moyenne de 7,2 à 58 ans ; 6,8 à 75 ans ; 5,7 à 92 ans...). Ainsi, le travail, pour ceux qui choisissent de continuer ou qui ont la possibilité de le faire joue un rôle déterminant dans le sentiment de sens.

Note : nous calculons ici et pour les deux prochaines figures la moyenne et l'écart type pour chaque groupe de seniors pour chacun des indicateurs de la plateforme « Bien-être », toutes vagues actuelles confondues (juin 2016 à décembre 2023). Nous représentons dans ces figure l'écart avec la moyenne de la population française (ligne noire normalisée à 0.0). Un exemple de lecture est le suivant : les seniors actifs expriment en moyenne 0,25 points de satisfaction de plus que le Français moyen à la question concernant le Sens de la vie menée actuellement, les jeunes retraités 0,1 point de moins et les retraités de 72 ans et plus 0,5 points de moins.

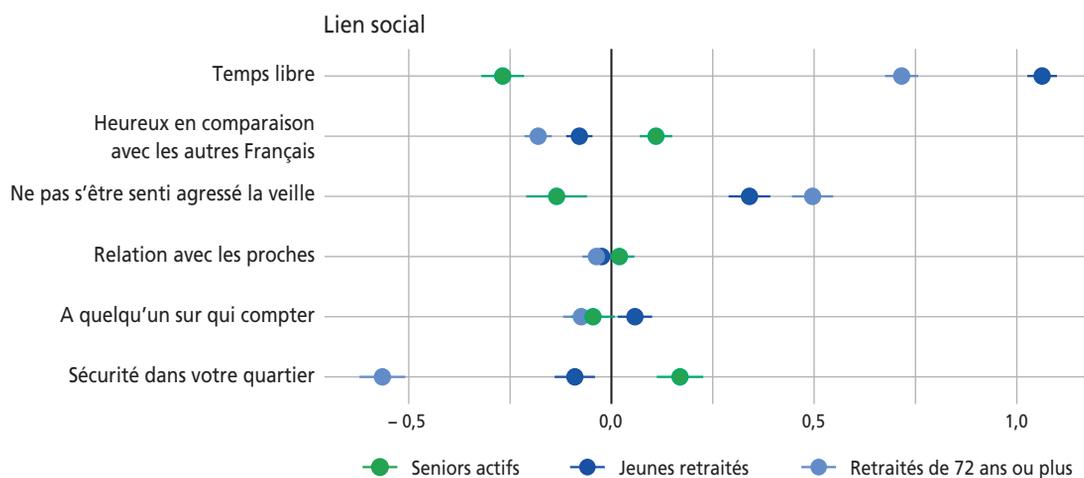
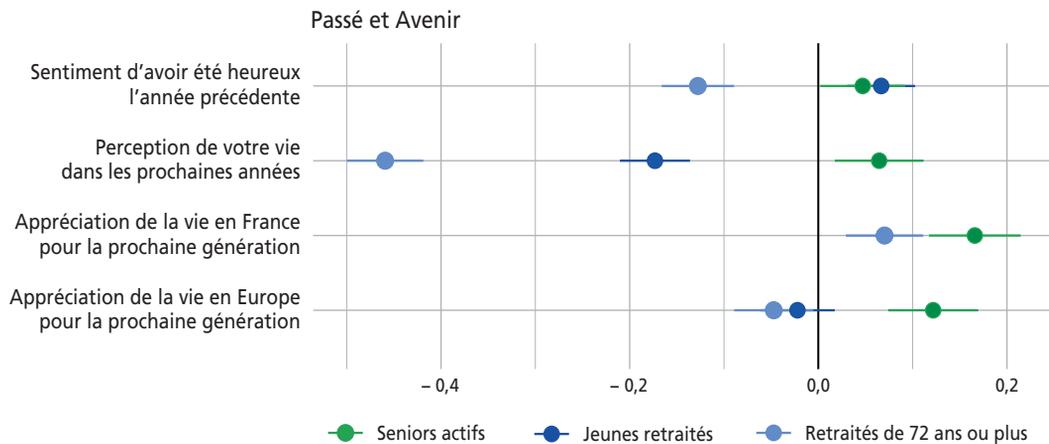


Figure 3.14

Lien social des seniors en comparaison à la population générale

Bien entendu, la satisfaction vis-à-vis du temps libre est plus élevée chez les retraités, surtout les jeunes retraités, que chez les seniors actifs (Figure 3.14). Cependant, pendant la crise du Covid-19, le niveau de satisfaction à l'égard du temps libre, négativement affecté par les différents confinements, a bondi temporairement d'un demi-point (de 6,5 à 7) chez les seniors actifs, juste après le premier confinement, bien plus que chez les retraités (voir Figure 3.24, en fin de section).

Le même surcroît de satisfaction des seniors actifs s'observe concernant le sentiment de sécurité, (voir les tendances détaillées dans la Figure 3.24). De même, lorsque l'on évoque la vie future, à catégorie d'âge identique, ce sont les actifs qui se montrent le plus optimistes (Figure 3.15).



Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.15

Perception du passé et de l'avenir des seniors, en comparaison avec la population générale

Enfin, les relations avec les proches et le sentiment de soutien diffèrent peu entre seniors actifs et jeunes retraités, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre du passage à la retraite. En revanche, les retraités de plus de 72 ans disent moins souvent avoir quelqu'un sur qui compter. Notons également que si les relations avec les proches se sont nettement améliorées immédiatement après les confinements, notamment le premier confinement pour les seniors actifs et les jeunes retraités, l'effet est moins notable voire absent pour les retraités plus âgés. Pour ces dimensions de la vie, la retraite ne présente que peu d'avantage, c'est l'âge qui compte avant tout.

LE PASSAGE À LA RETRAITE : PARTICULIÈREMENT BÉNÉFIQUE AUX CHÔMEURS

À l'aide d'une enquête française (SRCV) qui suit les mêmes individus pendant quelques années, on peut observer l'effet du passage à la retraite sur le bien-être, c'est-à-dire la variation de la satisfaction au cours des années de retraite, par rapport aux années précédentes.

Or, on constate que le statut d'activité à partir duquel on prend sa retraite joue un rôle important. En effet, en moyenne, pour ceux qui passent de l'emploi à la retraite, c'est-à-dire qui étaient en emploi l'année précédente, le passage à la retraite affecte peu la satisfaction de vie. Cette population se répartit en trois tiers à peu près égaux entre ceux dont la satisfaction de vie s'améliore, se détériore ou reste inchangée (la taille des barres vertes, rouges et grises de la Figure 3.16).

De toutes les transitions possibles vers la retraite, c'est le passage du statut de chômeur à celui de retraité qui est le plus clairement favorable au bien-être, certainement car il signifie une perte de stigmata. Parmi les chômeurs qui passent du chômage à la retraite, 40 % déclarent une satisfaction de vie plus élevée que l'an passé, contre 25 % dont la satisfaction diminue.

Quels sont les facteurs qui affectent la satisfaction de vie au moment du passage à la retraite ? Trois éléments peuvent jouer : d'une part, une perte éventuelle de revenus, d'autre part une perte éventuelle de sens, et enfin une moindre fatigue physique, c'est-à-dire une amélioration de la santé.

Évolution de la satisfaction dans la vie au moment du passage à la retraite

Différence entre l'année de la retraite et l'année précédente

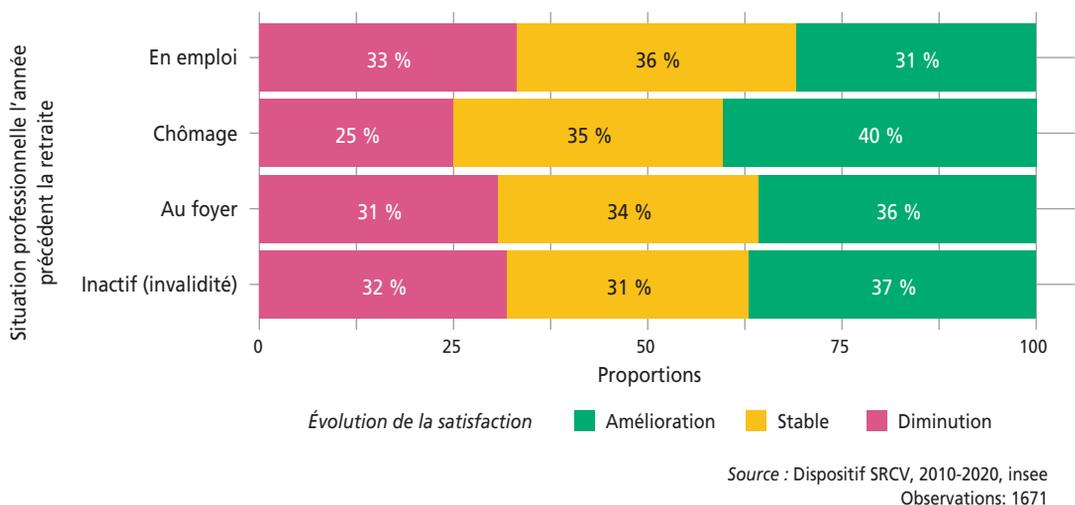
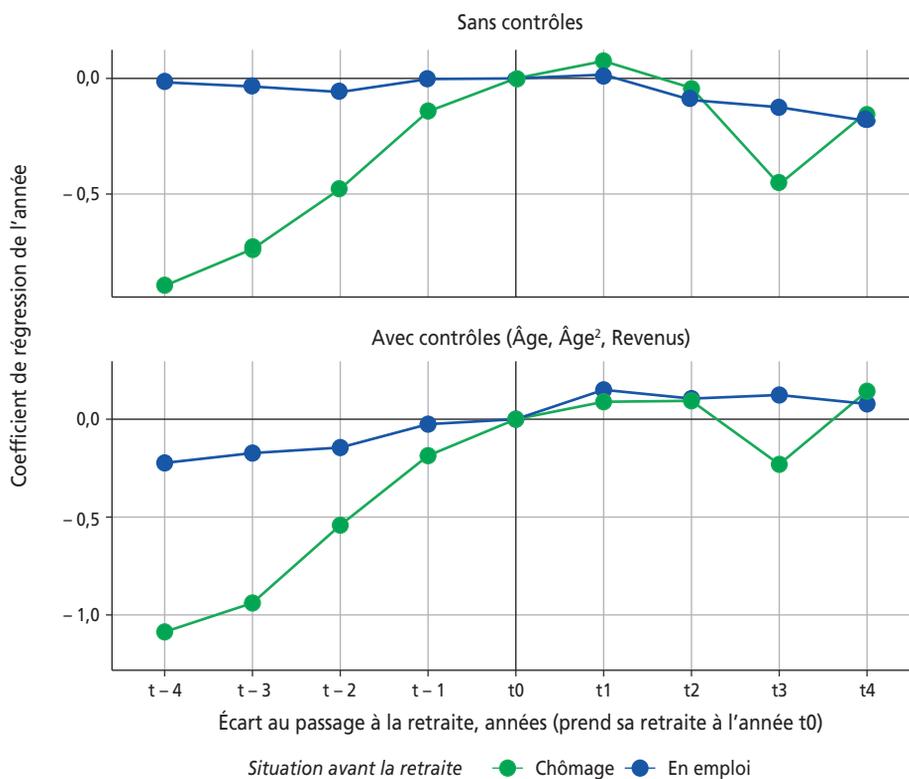


Figure 3.16

Satisfaction dans la vie, avant et après la retraite



Source : Dispositif SRCV, 2010-2020, INSEE

Figure 3.17

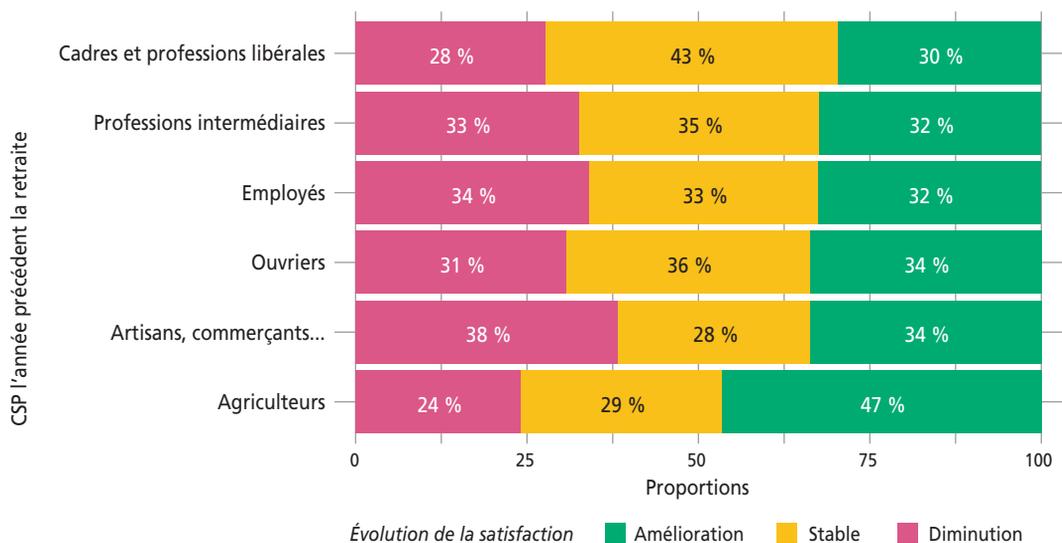
La figure Figure 3.17 illustre la dynamique de la satisfaction de vie au moment du franchissement du seuil de la retraite (année t0 sur le schéma). Elle met en évidence le rôle de la perte de revenu : lorsqu'on la neutralise (graphique du bas), l'effet du passage à la retraite apparaît comme plus durablement favorable pour les chômeurs et légèrement favorable pour les personnes en emploi.

PEU D'ÉCARTS ENTRE CSP AU MOMENT DU PASSAGE

Du fait de son influence sur le revenu, le sens et la santé, le passage à la retraite n'a pas le même impact sur la satisfaction des différentes professions. Parmi les retraités qui étaient en emploi l'année précédente, les agriculteurs et les employés affichent une satisfaction de vie avant la retraite plus basse de presque un échelon (7,2 et 7,3 en moyenne) par rapport aux cadres et autres professions libérales (8 en moyenne). Ceci ne s'explique pas par leur statut d'emploi l'année précédant la retraite car si les ouvriers ou employés connaissent des taux de chômage plus élevés que les cadres et professions intermédiaires, les agriculteurs détiennent le taux de chômage le plus faible. Or, ce sont eux dont la satisfaction augmente le plus souvent au moment de la retraite (Figure 3.18).

Évolution de la satisfaction dans la vie au moment du passage à la retraite

Différence entre l'année de la retraite et l'année précédente



Source : Dispositif SRCV, 2010-2020, insee
Observations: 1725

Figure 3.18

Sur la Figure 3.19, chaque courbe représente l'évolution de la satisfaction de vie par catégorie professionnelle au cours des années précédant et suivant le passage à la retraite. On ne compare pas ici les niveaux de satisfaction entre CSP, mais leurs trajectoires (en fixant à 0 le niveau de satisfaction des individus à l'année où ils prennent leur retraite).

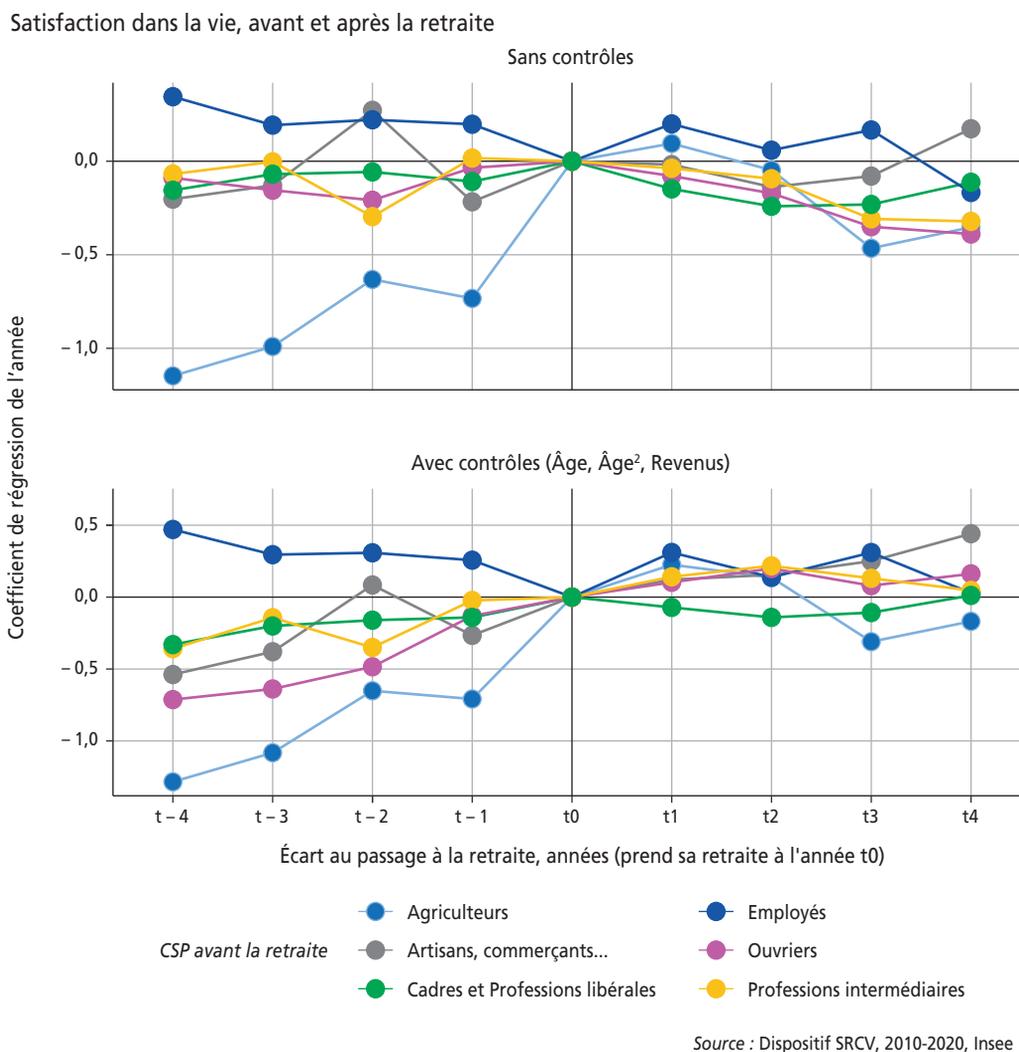
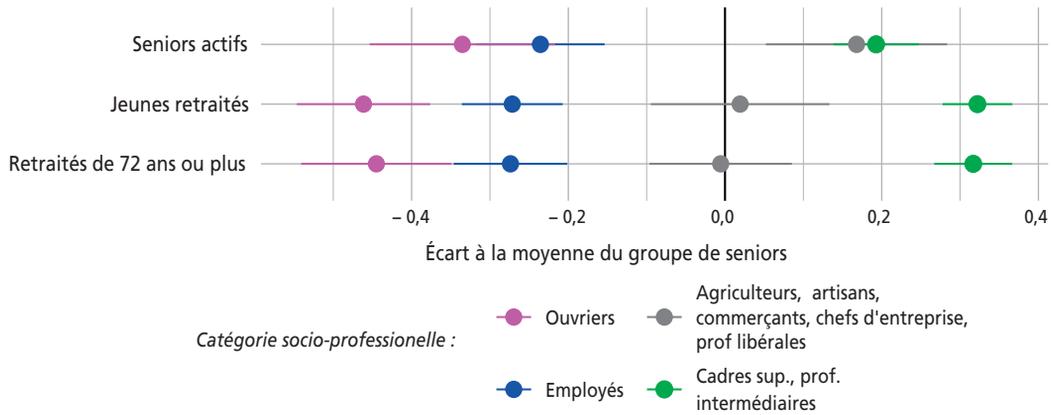


Figure 3.19

On constate que les différences de trajectoires entre professions ne sont pas très marquées, même si les agriculteurs semblent être ceux qui bénéficient le plus du départ à la retraite. Les écarts se resserrent encore lorsque l'on neutralise l'effet de la perte de revenu (schéma du bas). Cependant, une fois passé le choc initial lié au départ à la retraite, on retrouve le constat initial : les retraités sont moins satisfaits de leur vie actuelle que les seniors actifs. Ce constat vaut pour quasiment toutes les CSP, signe que l'éventuel gain de satisfaction engrangé au moment de la retraite n'est que temporaire (Figure 3.20).

Satisfaction de vie actuelle par groupe de seniors et par CSP



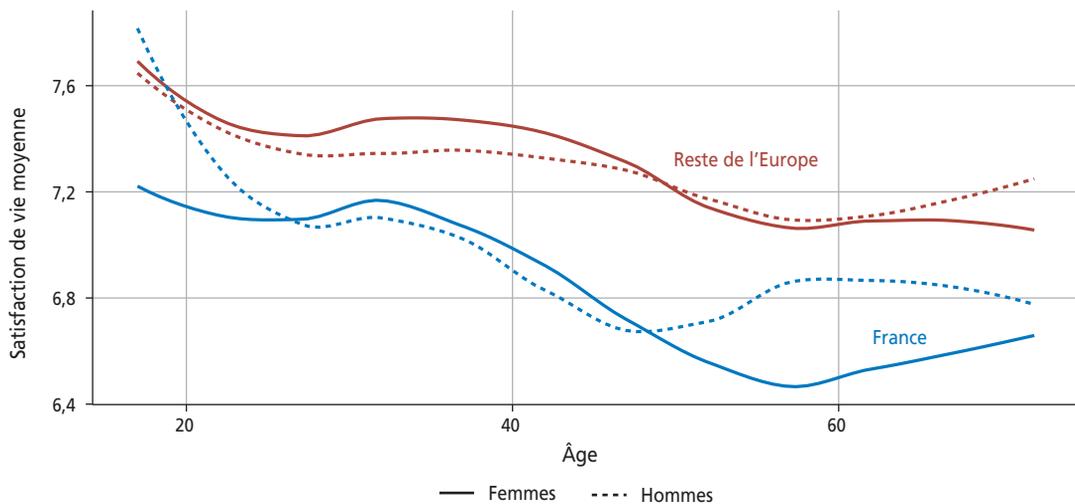
Source : Plateforme « Bien-être » de l'enquête conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap

Figure 3.20

UN ÉCART ENTRE HOMMES ET FEMMES QUI SE RÉDUIT À LA RETRAITE

La retraite modifie-t-elle les écarts de satisfaction de vie entre les hommes et les femmes ? Dans notre échantillon français (SRCV), en population générale, les femmes sont en moyenne un peu moins satisfaites que les hommes. Cependant, au cours du cycle de vie cet écart change de signe. En France, les hommes sont plus satisfaits de leur vie dans leur prime jeunesse, puis de nouveau après 50 ans, et l'écart atteint son maximum vers 60 ans, lorsque la satisfaction de vie moyenne des femmes est au plus bas. Une fois à la retraite, l'écart se réduit peu à peu (Figure 3.21).

Satisfaction de vie par sexe en France et en Europe



Source : EU-SILC 2021

Figure 3.21

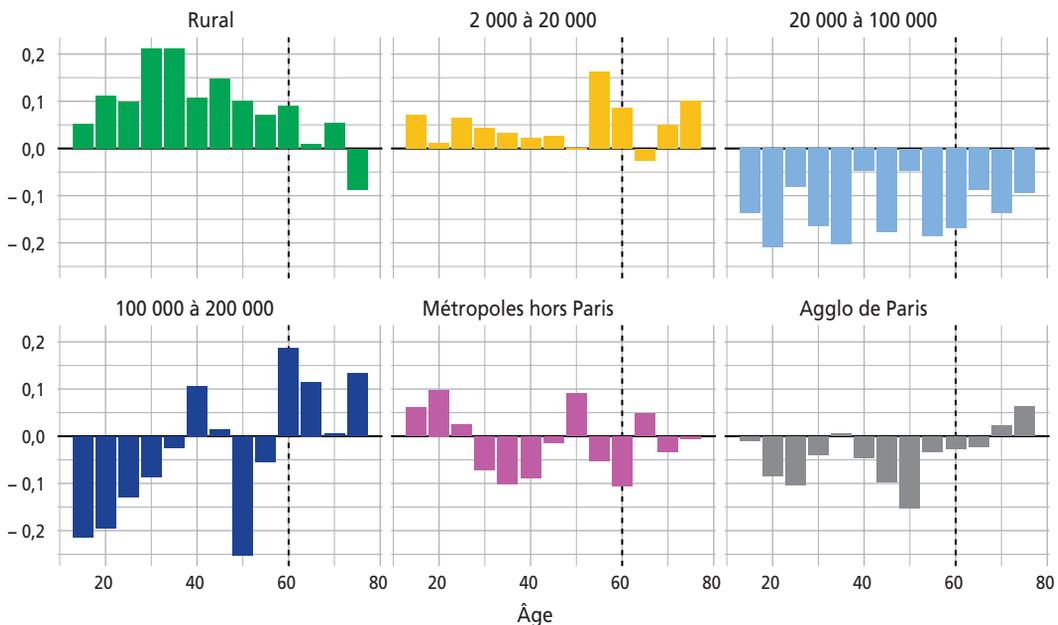
Remarquons (encore une fois) sur ce graphique le niveau de satisfaction des Français visiblement plus bas que celui du reste de l'Europe.

VEILLIR À LA CAMPAGNE : UNE FAUSSE BONNE IDÉE

Le bien-être durant la retraite dépend-il du type d'environnement ? Vieillit-on plus heureux à la campagne ? La Figure 3.22 compare le niveau de satisfaction des Français vivant dans différents types d'agglomération au niveau moyen de leur classe d'âge.

De manière surprenante, les habitants des agglomérations rurales (barres vertes), qui figurent parmi les plus heureux à tous les âges de la vie active, rejoignent la moyenne à partir de 60 ans, puis chutent jusqu'à l'avant dernière place par la suite. Inversement, les habitants des grandes villes hors métropoles (100 000 à 200 000 habitants – en violet) sont parmi les moins satisfaits dans leur jeunesse et juste avant la retraite, mais deviennent les plus heureux immédiatement après la retraite et par la suite. Remarquons, encore une fois, le moindre degré de satisfaction de vie, quels que soient les âges, dans les villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants (en bleu).

Satisfaction dans la vie selon l'âge et le type d'agglomération
Écart à la moyenne de la classe d'âge



Source : SRCV, 2010-2020

Figure 3.22

De façon générale, s'il fait bon vivre dans des milieux peu densément peuplés, cet avantage s'affaiblit et se mue en inconvénient à partir de la retraite (Figure 3.23). En fin de vie, il vaut mieux vivre dans des lieux plus densément peuplés, que ce soit pour des questions de vie sociale, d'accès aux soins ou d'isolement en général.

Satisfaction dans la vie selon l'âge et le type d'agglomération

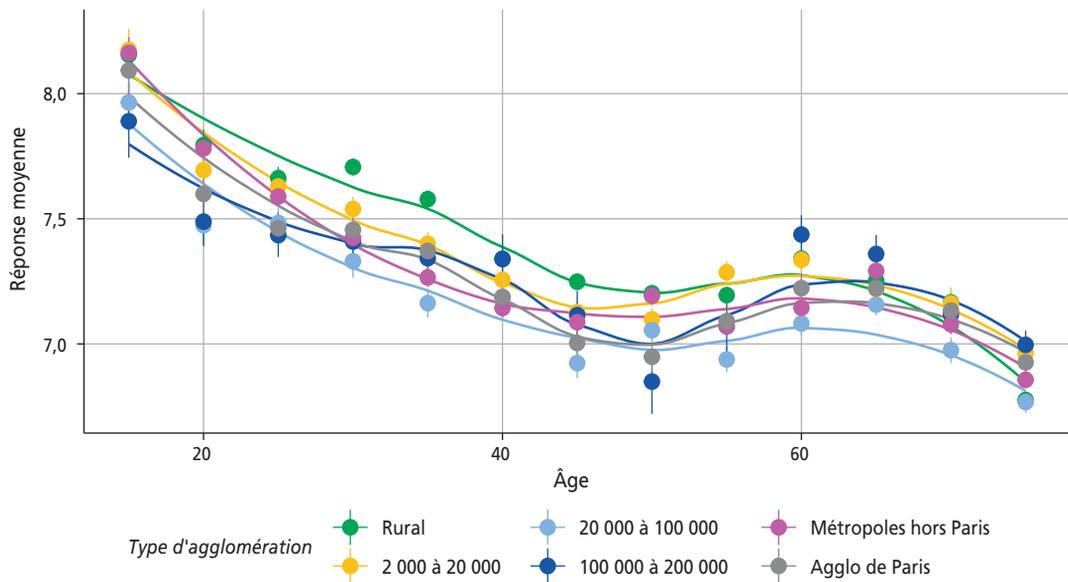


Figure 3.23

AU TOTAL...

En somme, le passage à la retraite semble se caractériser par une perte de sens et de bien-être que l'on ne peut attribuer uniquement au vieillissement, et n'est compensée que par un gain en temps libre. Seuls les chômeurs bénéficient nettement de cette transition, ainsi que les agriculteurs (temporairement), et la hiérarchie des professions en matière de satisfaction est quasiment conservée après la retraite comme avant. Les zones rurales généralement propices au bonheur voient cet avantage se muer en inconvénient au moment de la cessation d'activité, après 65 ans, signe que la retraite est souvent à l'origine d'une plus grande solitude.

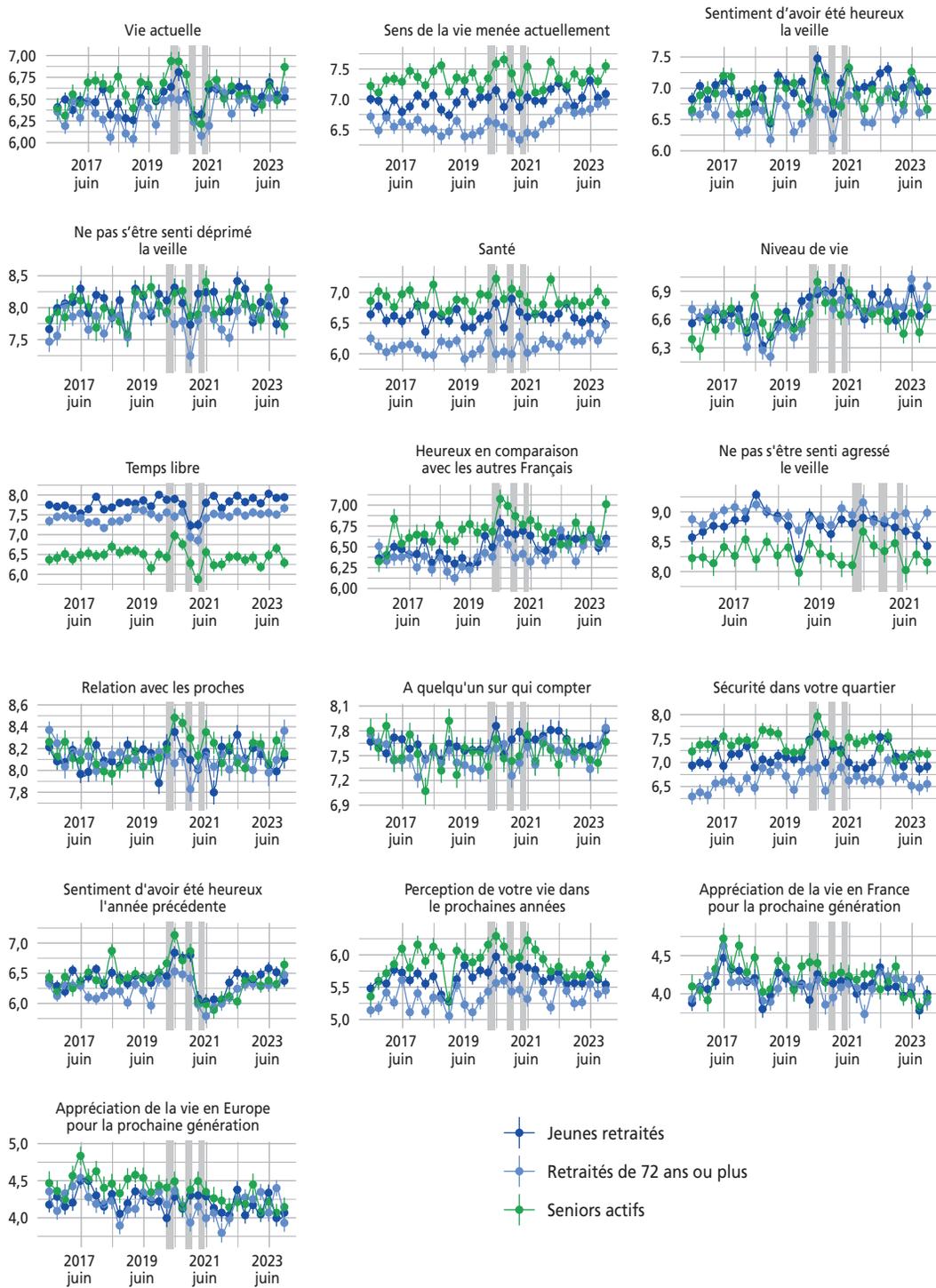


Figure 3.24

4. Environnement : Vivre et s'adapter dans un monde plus dangereux

Les études sur le dérèglement climatique l'annoncent : l'augmentation des températures moyennes aura pour conséquence la multiplication des événements climatiques extrêmes – canicules, inondations, tempêtes, sécheresses. Le monde devient plus dangereux. Le dérèglement climatique préoccupe désormais l'ensemble de la population mondiale, même si les pays émergents sont les plus durement touchés, car avoir fait l'expérience d'un risque entraîne un état de vigilance accru qui pèse sur le bien-être. Ces analyses, fondées sur les enquêtes internationales de la firme Gallup et de la *Lloyd's Register Foundation* viennent confirmer l'urgence d'engager des politiques de transition, de manière à limiter le dérèglement climatique et à rendre nos sociétés plus résilientes à des conséquences déjà inéluctables.

Cependant, malgré l'importance des enjeux, ces politiques se heurtent souvent à de fortes résistances, y compris de la part de populations convaincues de la gravité de la situation. Car la répartition perçue des coûts et des gains conditionne l'acceptabilité politique de ces mesures, même lorsqu'elles sont généralement jugées désirables dans l'absolu. L'acceptation des mesures à mettre en œuvre dépend également, dans les pays occidentaux, des clivages politiques. Ainsi, la défiance institutionnelle et interpersonnelle plus forte à l'extrême-droite, en France comme aux États-Unis, est associée à une préoccupation environnementale différente, focalisée sur des problèmes locaux et quotidiens plutôt que sur les conséquences globales. Du côté des solutions, la défiance qui caractérise les sympathisants d'extrême-droite les conduit à rejeter les dispositifs fondés sur les incitations ou la contrainte, préférant le registre de la punition *ex post* des personnes responsables d'atteintes à l'environnement.

On observe ainsi un triptyque formé par l'orientation politique des citoyens, leur confiance dans les différentes institutions à l'origine des politiques environnementales, et leur disposition à accepter ces dernières.

4.1 Exposition aux risques et bien-être : qui souffre le plus et de quel risque ?

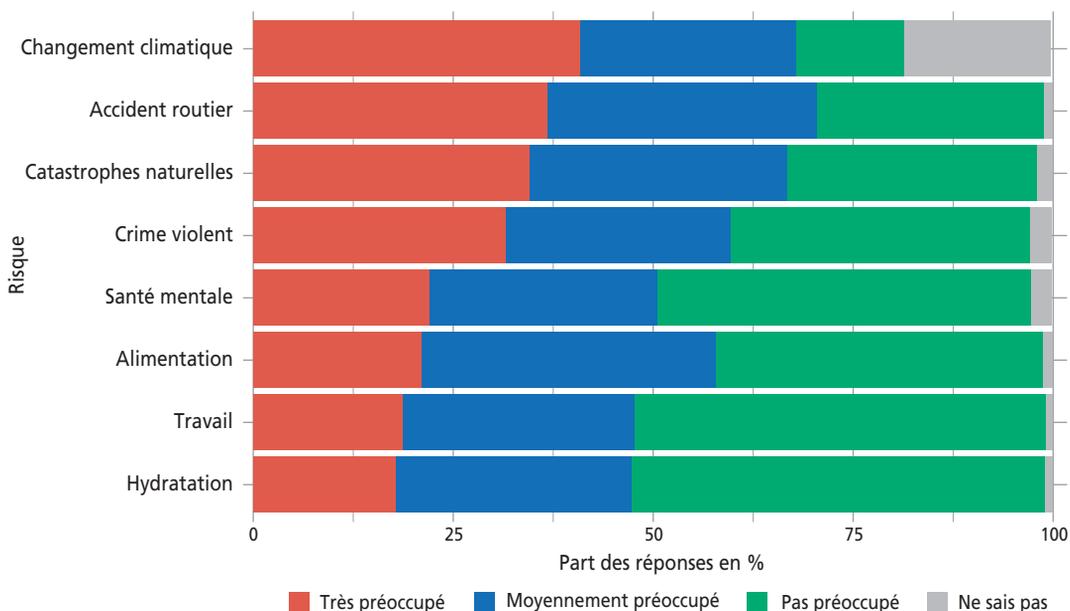
Dans quelle mesure les habitants de la planète se préoccupent-ils des grands risques auxquels ils font face et comment cela affecte-t-il leur bien-être subjectif ? Nous abordons ces questions grâce à deux enquêtes mondiales : le *Gallup World Poll* et le *World Risk Poll*, que nous mettons en regard pour la première fois¹.

QUEL RISQUE INQUIÈTE LE PLUS LA POPULATION MONDIALE ?

Dans l'enquête Gallup, les individus répondent à la question suivante pour chaque type de risque : « Êtes-vous préoccupé à l'idée que ce facteur de risque [...] pourrait vous causer un sérieux préjudice ? » Cinq modalités de réponse s'offrent à eux : « 1. Très préoccupé ; 2. Moyennement préoccupé ; 3. Pas préoccupé ; 4. Ne sait pas ; 5. Refus »².

Le risque climatique se distingue des autres, car tous s'en déclarent très inquiets, à l'exception de ceux qui « ne savent pas » (Figure 4.1). Cette unanimité reflète sans doute le processus de diffusion de la prise de conscience au cours des dernières années, notamment du fait des nombreux dérèglements météorologiques.

Modalité de préoccupation pour les différents risques



Source : World Risk Poll

Nous représentons ici la part des réponses des individus pour chaque source de risque

Figure 4.1

1. Voir la description détaillée des données en fin de volume. Nous remercions la *Lloyd Register Foundation* de nous avoir donné accès aux données mobilisées dans cette section.

2. Afin de simplifier l'interprétation des résultats, nous avons recodé 1 comme « Pas préoccupé » et 3 comme « Très préoccupé », laissant le reste inchangé.

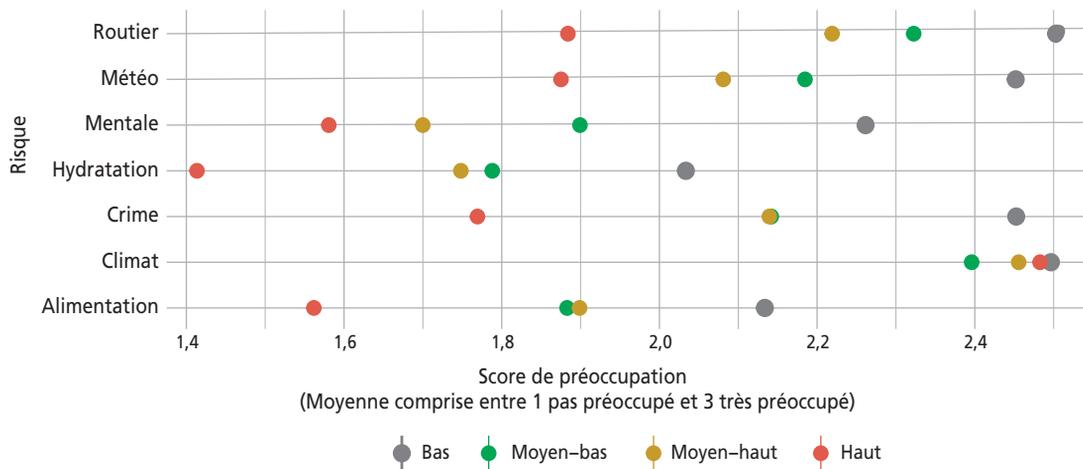
Moins inquiétants aux yeux de la population mondiale en moyenne, les risques de déshydratation, d'intoxication alimentaire, de santé mentale et d'accident du travail sont pourtant loin d'être insignifiants : près de 850 millions de personnes souffriraient de malnutrition et 9 millions de personnes en périraient chaque année (*Onu*). Le manque d'accès à l'eau potable serait quant à lui responsable de la mort de 1,2 million de personnes et plus de 2 milliards de personnes vivraient dans des pays où l'accès en est réduit (*OMS*). Enfin, selon l'Organisation mondiale du travail, pas moins de 2,3 millions d'individus succomberaient à des accidents ou des maladies liées au travail et 500 millions en seraient affectés annuellement.

L'INQUIÉTUDE BAISSÉ AVEC LE NIVEAU DE RICHESSE DU PAYS

Le degré d'inquiétude relatif à un risque dépend-il du niveau de richesse d'un pays ? Pour répondre à cette question, nous nous référons aux catégories de revenu établies par la Banque mondiale¹, et mesurons le degré d'inquiétude moyen par catégorie de pays. Il apparaît que le degré d'inquiétude relatif à la quasi-totalité des risques décroît avec le revenu par habitant d'un pays (Figure 4.2). Or, c'est dans les pays à bas revenu que les habitants connaissent le plus de difficultés d'accès à l'eau potable, à une nourriture saine, à des conditions de travail sécurisées et des infrastructures routières fiables. Ces pays sont également les plus affectés par les phénomènes climatiques de grande ampleur.

Le changement climatique échappe à la règle précédente car le niveau de revenu d'un pays n'influe que peu sur l'inquiétude relative de sa population. Les habitants des pays riches sont à peu près aussi préoccupés par ce risque que les habitants des pays pauvres, pourtant plus touchés².

Perception des risques et niveau de revenu



Source : World Risk Poll

Figure 4.2

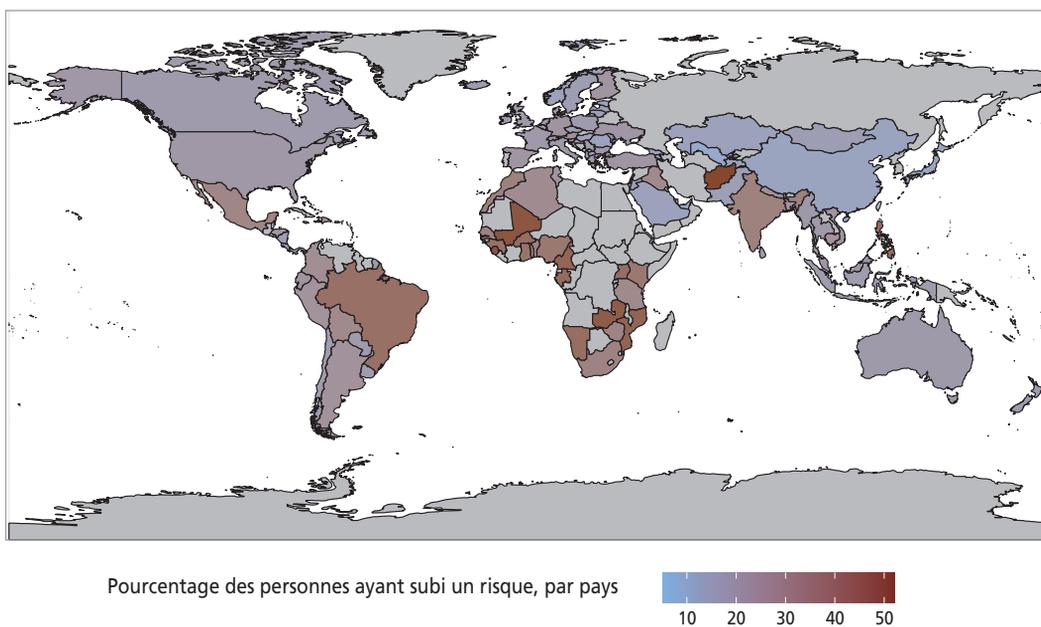
1. La Banque mondiale définit 4 catégories de revenu : haut, moyen-haut, moyen-bas et bas. En 2022, un pays est considéré comme à haut revenu si son revenu moyen par habitant est au moins de 13205\$ par an ; le revenu maximum pour être classifié comme un pays à bas revenu est de 1085\$. <https://blogs.worldbank.org/opendata/new-world-bank-country-classifications-income-level-2022-2023>.

2. Voir aussi Abeygunawardena *et al.* (2009). Poverty and climate change : reducing the vulnerability of the poor through adaptation. <http://documents.worldbank.org/curated/en/534871468155709473/Poverty-and-climate-change-reducing-the-vulnerability-of-the-poor-through-adaptation>.

« CHAT ÉCHAUDÉ... »

Au niveau individuel, les personnes les plus préoccupées par l'ensemble des risques sont tout de même celles qui en ont fait l'expérience¹. La Figure 4.3 présente la proportion de personnes déclarant avoir fait l'expérience d'un risque au cours des deux dernières années. Ce sont les pays d'Afrique, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie centrale et de l'Ouest qui abritent les populations les plus fortement touchées par tous types de risque.

Pourcentage de personnes ayant subi un risque au niveau national
Tous risques confondus



Source : World Risk Poll

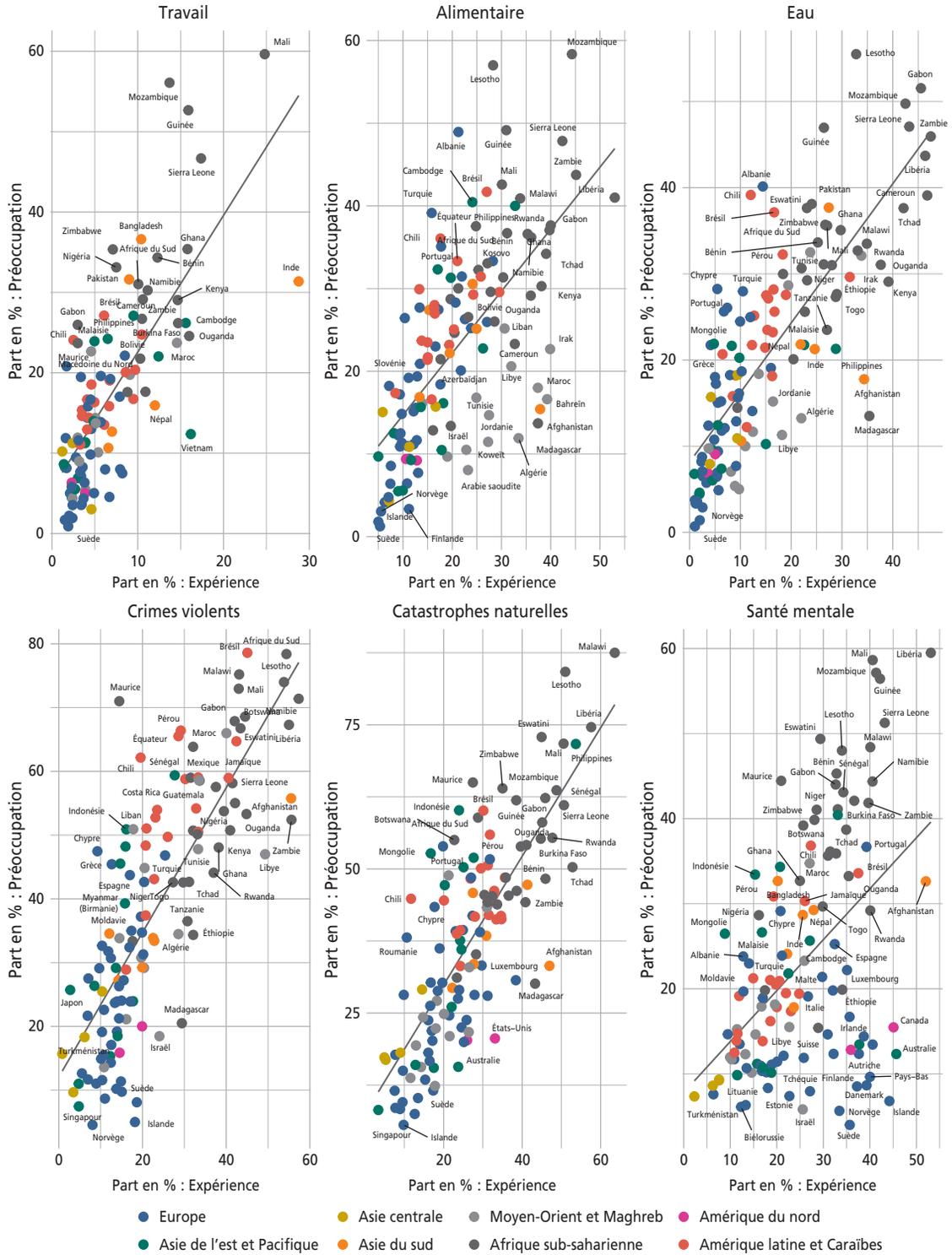
Figure 4.3

Le nuage de points de la Figure 4.4 met en relation pour chaque pays, d'une part la proportion de personnes se disant « très préoccupées » par un risque et d'autre part la proportion de personnes déclarant avoir été subi un préjudice lié à ce risque, personnellement ou via leurs proches². On constate un lien très fort entre expérience et inquiétude. Les personnes qui ont personnellement subi un dommage restent plus préoccupées par cette menace. La droite grise représente la relation typique entre ces deux grandeurs, pour chaque risque. Sa position dans le plan indique qu'une certaine proportion de la population est toujours inquiète, même lorsqu'en moyenne, les habitants du pays n'ont pas fait l'expérience du risque concerné.

1. « *Au cours des deux dernières années, avez-vous subi un préjudice concernant : [...]* » réponses : *Oui/Non*.

2. Dans les données LRE, les options de réponse concernant l'expérience d'un risque ont été modifiées d'une vague à l'autre. Alors qu'en 2019 les individus pouvaient répondre par oui ou par non, en 2021 les options de réponse étaient les suivantes : 1) vous avez fait personnellement l'expérience de ce risque 2) vous connaissez quelqu'un qui en a fait l'expérience 3) les deux 4) non. En sommant les réponses 1 à 3 de l'année 2021, on retrouve des proportions d'expérience de risque similaires à la réponse « Oui » (1) en 2019, d'où notre choix de regrouper ces réponses sous un seul libellé.

Préoccupation et expérience des risques au niveau national



Source : World Risk Poll

Figure 4.4

Notons la proportion importante de personnes inquiètes des problèmes de santé mentale en Afrique, et à l'inverse, leur faible pourcentage en Europe malgré la prévalence de ces problèmes, ce qui peut s'expliquer par une meilleure prise en charge de ces pathologies par les systèmes de santé européens. En Amérique latine, c'est l'inquiétude relative aux crimes violents et aux problèmes alimentaires et hydriques qui est généralement la plus élevée.

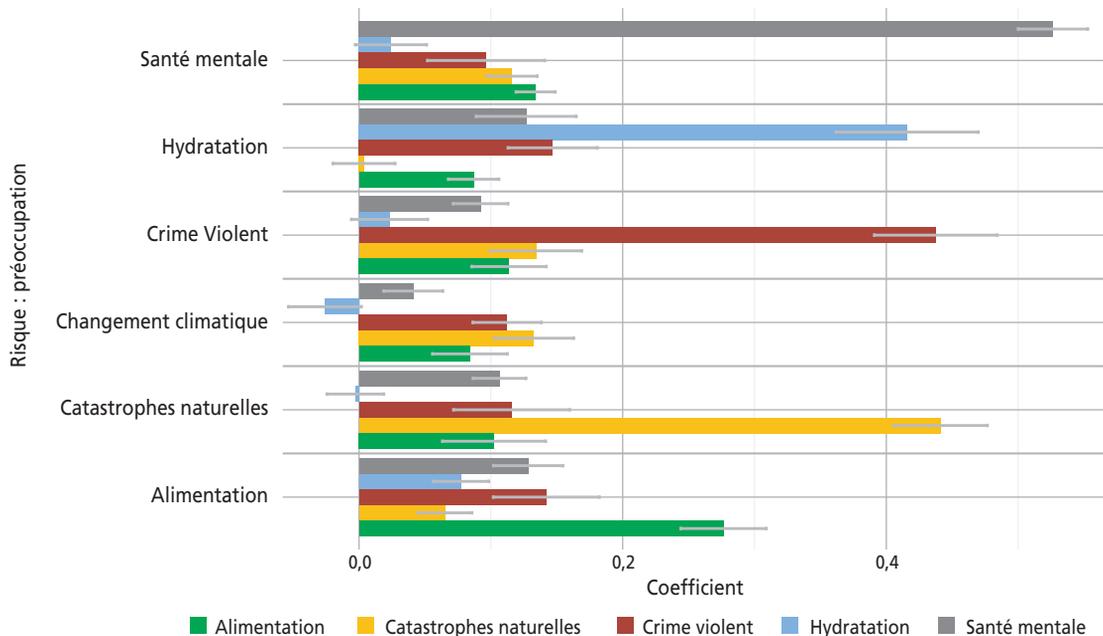
À expérience identique, certains s'inquiètent-ils davantage des risques ? L'analyse économétrique permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en neutralisant l'effet de l'âge, du sexe, du niveau de revenu et d'éducation, du statut d'emploi, du type de résidence et du nombre d'enfants dans le foyer. Les résultats précédents ne sont pas altérés : les personnes déclarant avoir personnellement subi un certain risque s'en montrent plus inquiètes. Par exemple, avoir fait l'expérience d'un préjudice lié à l'alimentation au cours des deux dernières années accroît le degré de préoccupation correspondant d'environ 20 %.

C'est pour les problèmes de santé mentale que l'effet de l'expérience est particulièrement fort (+ 40 %). Ce risque, qui ne figure pas parmi les préoccupations principales pour la population générale, devient le plus inquiétant pour ceux qui l'ont approché.

UN ÉTAT DE VIGILANCE ACCRU

On remarque aussi qu'avoir subi l'un des risques augmente l'état de vigilance général, c'est-à-dire l'anxiété relative à tous les autres risques. C'est ce qu'illustre la Figure 4.5, qui présente l'effet d'avoir été confronté à chaque risque particulier sur l'anxiété vis-à-vis des autres risques, même lorsqu'ils sont d'une tout autre nature.

Effet de l'expérience des risques sur la préoccupation pour les autres risques



Source : Gallup World Poll et World Risk Poll

Figure 4.5

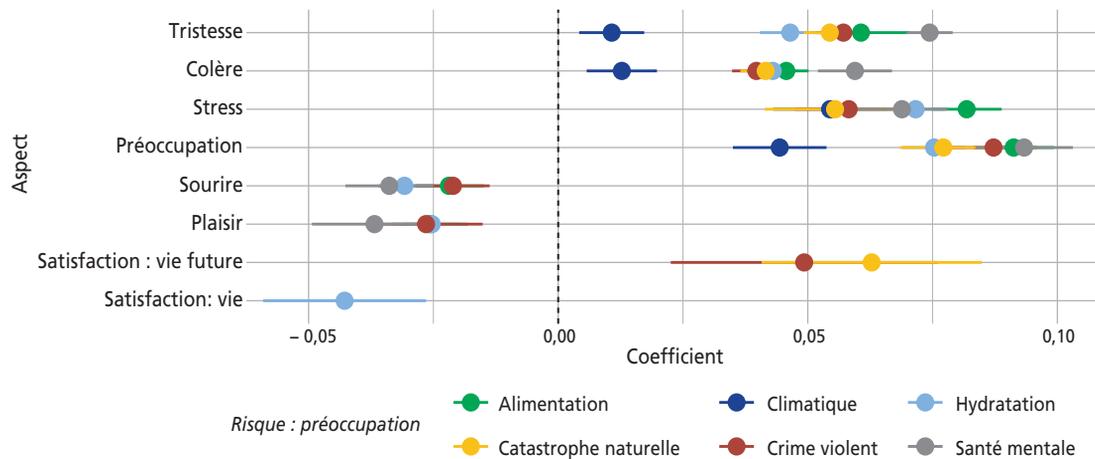
Sur ce graphique, chaque barre nous indique l'impact de l'expérience d'un dommage sur l'inquiétude relative au même risque ou un autre risque. Par exemple, la barre mauve apparaissant sur la première ligne montre que l'expérience d'un problème de santé mentale accroît la préoccupation relative à la santé mentale d'environ 0.5 (sur une échelle de 1 à 3). Mais la barre mauve en-dessous indique que l'expérience d'un problème de santé mentale accroît l'inquiétude relative au risque d'hydratation d'environ 0.13, indépendamment du fait d'avoir subi ou non un dommage lié à l'hydratation (en contrôlant pour cette variable).

Ainsi, l'expérience d'un choc semble créer un état de stress ou d'anxiété générale qui se diffuse à l'appréhension relative à tous les types de risques. Pour essayer de neutraliser cet état général, nous introduisons dans l'estimation le niveau de bien-être subjectif des individus. Les résultats restent à peu près identiques : l'expérience d'un choc entraîne, par la suite, un état de vigilance accru vis-à-vis de tous les autres dangers.

RISQUE ET BIEN-ÊTRE SUBJECTIF

Les données Gallup contiennent plusieurs indicateurs de bien-être subjectif, notamment les plus classiques : les mesures de satisfaction dans la vie actuelle (échelle de 0 à 10), de satisfaction future anticipée, et de bien-être émotionnel. Ces dernières correspondent aux questions suivantes : « Avez-vous souvent ressenti l'émotion suivante durant la journée d'hier : joie, tristesse, colère, stress, préoccupation, plaisir, sourire ? » (réponses possibles : Oui, Non, Refus, Ne sait pas). Le fait d'être préoccupé par un risque est associé à un plus faible niveau de bien-être subjectif, comme l'illustre la Figure 4.6.

Préoccupation et bien-être subjectif



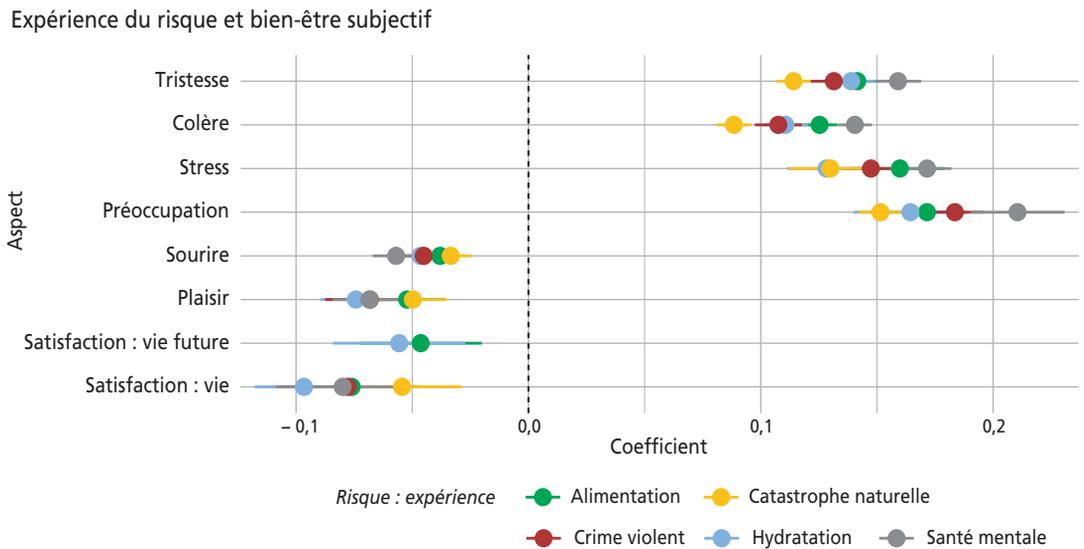
Source : Gallup World Poll et World Risk Poll

Figure 4.6

Chaque point est à interpréter comme la variation de la mesure de bien-être concernée lorsque le score de préoccupation augmente d'un point. (Ce dernier prend des valeurs comprises entre 1 et 3 où 1 signifie que la personne ne se préoccupe pas du facteur de risque évoqué, et 3 qu'elle s'en préoccupe beaucoup). Ainsi, la première ligne du graphique montre que tous les domaines

évoqués sont sources de tristesse. Toutes les mesures de bien-être sont négativement affectées par le fait de s'inquiéter de l'un des risques évoqués : les mesures de colère et de stress augmentent alors que les métriques de joie et de sourire diminuent. L'inquiétude relative à la santé mentale est celle qui exerce le plus gros impact sur le bien-être subjectif alors que celle qui concerne le changement climatique est moins déterminante. Ces relations restent identiques lorsque l'on raisonne en contrôlant pour le fait d'avoir fait l'expérience des chocs concernés ; elles tiennent donc « à expérience constante ».

Les mêmes relations apparaissent lorsque l'on neutralise l'effet des variables sociodémographiques classiques (âge, revenu, etc.), comme l'illustre la Figure 4.7.



Source : Gallup World Poll et World Risk Poll

Figure 4.7

DES DIFFÉRENCES ENTRE PAYS ?

L'exposition à un risque exerce-t-il un impact plus ou moins fort sur le bien-être selon le revenu moyen des pays ? On distingue ici encore les pays à haut, moyen et bas revenu, selon la classification de la Banque mondiale. Les Figures 4.8 et 4.9 révèlent que les habitants des pays pauvres sont plus affectés par leurs préoccupations relatives aux risques, qui affecte surtout le sentiment de tristesse. Il en va inversement des pays riches. Dans les pays pauvres, l'inquiétude relative à l'alimentation est celle qui influence relativement le plus de variables de bien-être¹.

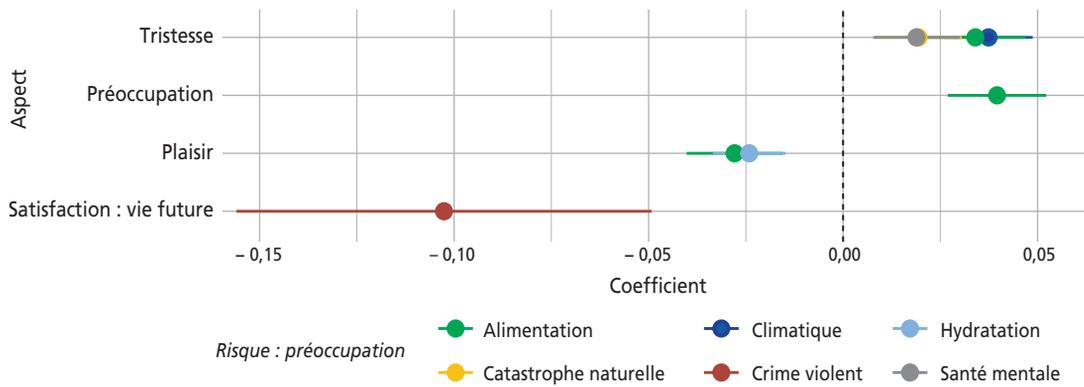
À l'inverse, les habitants des pays à haut revenu sont relativement moins affectés par le fait d'être préoccupés par certains risques, à l'exception de l'anxiété relative aux crimes violents qui réduit plus fortement leur satisfaction de vie (Figure 4.9).

1. Les graphiques 4.8 et 4.9 représentent l'effet supplémentaire dû au fait de vivre dans un pays riche (respectivement pauvre) par rapport à l'effet mesuré dans les pays à revenu moyen.

Au total, expérience des chocs, inquiétude et bien-être subjectif sont indissociables. De surcroît, l'expérience d'un choc exerce un effet de contagion sur l'anxiété relative à tous les autres risques. Ce sont les habitants des pays à bas revenu qui sont plus touchés par l'ensemble des risques. Cependant, à niveau d'exposition donné, ils sont moins préoccupés et moins affectés par certaines sources de risque. Signe d'une plus grande résilience, bien qu'ils éprouvent plus de colère et de stress face aux risques perçus, ils sont aussi plus susceptibles de déclarer des émotions positives et une satisfaction de vie anticipée supérieure à la moyenne.

Préoccupation et bien-être subjectif

Effet additionnel pour les pays pauvres

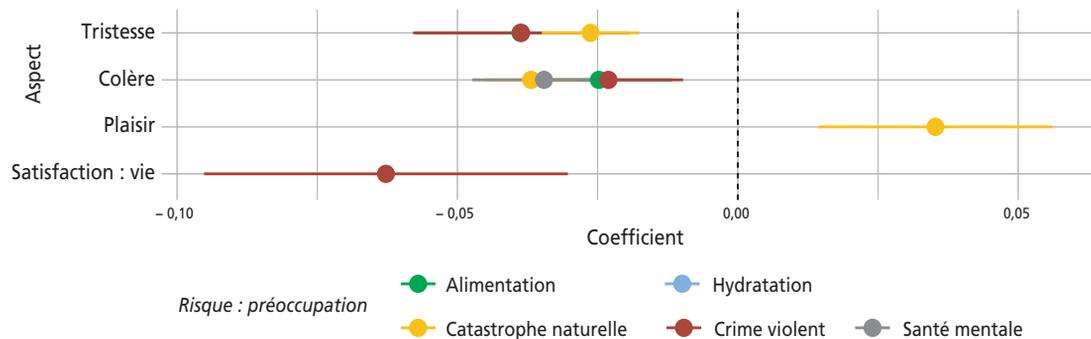


Source : Gallup World Poll et World Risk Poll

Figure 4.8

Préoccupation et bien-être subjectif

Effet additionnel pour les pays riches



Source : Gallup World Poll et World Risk Poll

Figure 4.9

4.2 Acceptabilité des politiques environnementales : que sait-on ?

Si le changement climatique inquiète et suscite désormais un sentiment unanime d'urgence, cela ne signifie en rien que la mise en œuvre des mesures nécessaires à le limiter soit aisée. Nous rappelons dans cette section les principaux résultats de la recherche permettant d'expliquer la résistance aux politiques environnementales.

Taxe carbone, Zones à Faibles Émissions (ZFE), subvention à la rénovation thermique des bâtiments, campagnes d'information et de prévention concernant le tri, l'alimentation ou les transports en commun, interdiction de certains types de pesticides ou de produits chimiques dans l'agriculture... Ces politiques publiques sont dites environnementales car leur objectif explicite est la protection de l'environnement et la réduction des effets néfastes de l'activité humaine. Certaines sont appliquées afin d'atténuer autant que possible le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, avec pour ligne de mire la neutralité carbone d'ici 2050. D'autres servent à accroître la capacité d'adaptation de nos sociétés et à réduire la vulnérabilité de certaines populations face aux événements climatiques. D'autres encore sont pensées pour préserver et rétablir la biodiversité décimée par la destruction des habitats naturels. En définitive, la réduction de la pression environnementale exercée par l'activité économique humaine de consommation et de production, et visible à travers la pollution de l'air, des sols et des eaux ainsi que l'appauvrissement des ressources naturelles, est aujourd'hui vitale. Mais les mesures qu'elle appelle sont souvent impopulaires.

Parce que les politiques environnementales sont vouées à se multiplier dans les années à venir, leur appropriation par la population est un enjeu crucial de notre époque. Or, cela ne va pas de soi. Ces mesures se heurtent presque invariablement à de virulentes oppositions dont la meilleure illustration fut le mouvement contestataire des Gilets jaunes en novembre 2018. Pourtant, sans soutien populaire, l'efficacité des mesures vertes est menacée.

L'opposition marquée envers ces politiques a pour origine leur nature ambivalente : le coût individuel est généralement immédiat alors que les bénéfices, souvent collectifs, sont éloignés dans le temps et répartis dans l'espace et parmi les individus. Dans un raisonnement à court terme, la comparaison des coûts et des bénéfices individuels ne joue que très rarement en faveur des politiques environnementales. Comment alors échapper au report de leur mise en place jusqu'au moment où, au bord du gouffre, et donc bien trop tard, ces mesures s'imposeront par la nécessité de la survie ? Les études dont nous rendons compte montrent que l'acceptation ou le refus des mesures environnementales dépend de quatre grands critères : la restriction de liberté qu'elles imposent, leur coût et la répartition de celui-ci entre les citoyens, la perception de la justice de la mesure et la confiance dans les institutions responsables des politiques climatiques.

LE CALCUL COÛTS-BÉNÉFICES : ENTRE PERCEPTION INDIVIDUELLE ET RÉSULTATS COLLECTIFS

La perception des coûts agit fortement sur l'acceptation des mesures environnementales. Ainsi, les mesures coercitives et les incitations négatives telles que la taxe carbone, qui accroît le prix des activités polluantes, ou les réglementations environnementales comme la RE2020, sont relativement moins bien acceptées que les incitations positives qui récompensent les comportements protecteurs de l'environnement, surtout lorsque les changements de comportement imposés sont jugés difficilement réalisables¹. Par exemple, la mise en place d'une ZFE sur un territoire urbain

1. Cherry, Kallbekken, et Kroll (2012) ; Drews et Van Den Bergh (2016) ; Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (2024). Eriksson, Garvill, et Nordlund (2008).

mal équipé en transports en commun ou en infrastructures cyclables augmente le coût de la mesure tel que perçu par les ménages ayant peu d'alternatives à l'achat d'un nouveau véhicule. L'acceptabilité dépend donc aussi du comportement ciblé. Plus le changement de comportement est jugé coûteux, moins la mesure est perçue comme acceptable¹.

Pourquoi sous-estimons-nous les gains des mesures environnementales ...

L'efficacité perçue des politiques environnementales constitue un autre facteur primordial de leur acceptation par les individus². Cependant, un biais cognitif nommé « wishful thinking », un type de « croyance motivée » pourrait rendre ce mécanisme plus complexe qu'il n'y paraît en inversant la causalité dans la mesure où une préférence pour une mesure accroît l'efficacité perçue de cette mesure. Celle-ci varie également au cours du temps. Une fois mise en œuvre et les premiers effets ressentis, il est probable que les perceptions changent, notamment du fait d'une meilleure compréhension de la politique suivie ou de l'adaptation des comportements. Une politique d'abord peu populaire peut ainsi le devenir une fois les bénéfices intériorisés³. Enfin, les politiques environnementales peuvent exercer des effets dépassant leur objectif initial⁴. Par exemple, la création d'une ZFE réduisant directement la quantité de voitures polluantes sur un territoire peut indirectement affecter les habitudes de transport des individus. Une réduction de la pollution sonore peut aussi être envisagée si le parc automobile s'électrifie. Ainsi, l'intégration des « co-bénéfices » des mesures environnementales, comme l'activité physique, la qualité du sol et de l'eau, la sécurité énergétique ou encore la performance économique, doit être prise en compte dans le calcul de leur acceptabilité. Communiquer autour de ces co-bénéfices parfois non-environnementaux peut permettre d'accroître le soutien aux mesures environnementales.

... Et surestimons-nous les coûts ?

Logiquement, les mesures les plus coûteuses sont généralement les moins soutenues⁵, notamment lorsque les coûts sont explicitement visibles ou affichés⁶. Le soutien des citoyens peut même se réduire une fois les coûts « cachés » des mesures révélés⁷. Mais ces coûts sont parfois surestimés, ainsi que l'illustre une étude de Douenne et Fabre⁸ dans le cas d'une taxe sur les émissions de carbone. Fait remarquable, lorsqu'on indique aux individus le véritable impact de la mesure sur leur propre situation financière, très peu ajustent leur croyance. On a donc affaire à un type de « croyance pessimiste », mécanisme psychologique qui accorde plus de poids aux informations négatives que positives.

L'importance du contexte

Le risque climatique se classe parmi les trois premières préoccupations des Français depuis 2019, derrière la hausse des prix au cours des deux dernières années⁹. Parmi les multiples risques

1. De Groot et Schuitema (2012).

2. Tobler, Visschers, et Siegrist (2012).

3. Eliasson et Jonsson (2011).

4. Karlsson, Alfredsson, et Westling (2020).

5. Lam (2015).

6. Brannlund et Persson (2012) ; Bechtel et Scheve (2013).

7. Jagers et Hammar (2009) ; Douenne et Fabre (2022).

8. Douenne et Fabre (2020).

9. Ademe et Boy (2022).

environnementaux pouvant toucher les Français métropolitains, la pollution de l'air et les nouvelles maladies sont perçus comme les plus préoccupants¹. L'inquiétude ressentie et la conscience de l'accélération du changement climatique motivent l'intention d'agir et le soutien aux mesures vertes². La notion de responsabilité joue aussi. Les individus qui sont convaincus de la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique³ ou qui ont le sentiment d'avoir une responsabilité personnelle dans la lutte contre ce défi environnemental sont généralement plus favorables aux mesures vertes⁴.

Notons que les motifs d'inquiétudes varient selon les âges⁵ et les opinions politiques⁶. Si à tous les âges, le réchauffement climatique est vu comme un risque majeur, les plus âgés sont relativement plus inquiets des catastrophes naturelles quand les plus jeunes désespèrent face à la disparition de la faune et de la flore. Les électeurs d'extrême droite sont principalement préoccupés par les effets locaux comme la pollution de l'air ou l'utilisation des pesticides et produits chimiques alors que les électeurs du centre et de la gauche s'inquiètent principalement du réchauffement climatique dans sa globalité. Ces différences peuvent être à l'origine de divergences marquées concernant le soutien aux mesures environnementales contraignantes.

L'expérience des chocs est un facteur clé des préoccupations. Les personnes indiquant avoir déjà subi une situation traumatique de type catastrophe naturelle ou une autre conséquence du changement climatique sont ainsi plus vigilantes que les autres concernant le risque déjà subi mais aussi concernant les autres types de risque comme le manque de nourriture ou d'eau (voir le chapitre précédent). Ainsi, les Français, notamment des communes inférieures à 100 000 habitants, ayant déjà fait l'expérience d'un risque d'inondation ou industriel ont un sentiment plus prononcé d'exposition aux risques de même nature⁷. L'expérience répétée de catastrophes naturelles influence significativement le soutien aux financements environnementaux⁸. De même, l'expérience de catastrophes nucléaires élève dans le temps long le soutien aux politiques d'accélération des énergies renouvelables⁹.

UNE EXIGENCE DE JUSTICE SOCIALE

Quand des mesures imposent un coût aux citoyens, elles soulèvent des questions de justice sociale : Sur qui faire peser les coûts de l'ajustement ? Une mesure annoncée pourra être jugée injuste et rejetée parce que trop coûteuse individuellement, et pesant trop sur les ménages les plus précaires ; c'est l'un des principaux enseignements de la crise des Gilets jaunes. Lors de cet épisode de contestation populaire, l'augmentation du prix du carburant était ressentie par une partie des Français comme touchant particulièrement les ménages les plus modestes habitant hors des villes et dépendant donc de leur voiture pour se déplacer. En langage fiscal, la mesure était perçue comme régressive, alors même qu'un plan de redistribution monétaire en faveur des ménages touchés était prévu - mais visiblement peu compris.

1. Pautard, Kraszewski, et Antoni (2023).

2. Tobler, Visschers, et Siegrist (2012).

3. Krosnick *et al.* (2006).

4. Steg, Dreijerink, et Abrahamse (2005).

5. Blanc (2022b).

6. Blanc (2022a) ; Blanc (2023)

7. Pautard, Kraszewski, et Antoni (2023).

8. Soni et Mistur (2022).

9. Emam, Grebel, et Tudor (2020).

Cependant, plusieurs principes de justice peuvent être envisagés. Selon la logique de compensation du pollueur-payeur, les individus dont les comportements endommagent le plus l'environnement devraient être les plus ciblés par les mesures¹. Le principe d'égalité voudrait que chacun réduise ses émissions d'un même montant ou au même niveau. Enfin, le principe de besoin impliquerait d'avantager les individus n'ayant pas d'autres choix que de polluer. D'autres principes théoriques de justice peuvent être évoqués. Par exemple, en complément au principe du pollueur-payeur, celui du « bénéficiaire-payeur » propose d'imposer les coûts principaux de réduction des émissions aux individus et aux activités profitant le plus de la dégradation de l'environnement². Ainsi, les mesures cibleraient non seulement certains acteurs pollueurs mais aussi des agents bénéficiant indirectement du comportement délétère des autres. Les débats concernant ces principes de justice sont fondamentaux puisqu'ils sont sous-jacents à l'élaboration des politiques et en influencent l'acceptabilité.

La répartition des coûts

Les individus comparent les coûts qu'ils auront à supporter de trois manières : intrapersonnelle, interpersonnelle et intergénérationnelle³. En comparaison intrapersonnelle, les gens comparent leur situation après l'implémentation d'une politique environnementale à un point de référence interne ou une situation antérieure⁴. En comparaison interpersonnelle les gens comparent l'impact d'une mesure sur leur propre situation par rapport à celle des autres. Faut-il alors, selon un principe d'égalité, imposer les mêmes coûts de transition à tous, ou au contraire, selon un principe d'équité, les moduler suivant les situations personnelles ?⁵ La progressivité des taxes environnementales, par exemple, pourrait-elle favoriser leur acceptabilité ?⁶ La comparaison entre générations complète ce triptyque. Certains effets des politiques environnementales ne seront perçus que bien après leur mise en œuvre, si bien que les coûts seront supportés par les générations présentes et les bénéfices récoltés par les générations futures. Même si la protection des générations à venir constitue l'une des motivations principales des politiques climatiques, le sacrifice que les générations présentes sont prêtes à consentir, leur altruisme intergénérationnel, est encore largement incertain⁷.

L'importance de la répartition des gains

Certaines politiques environnementales comme la taxe sur les émissions carbonées génèrent un « double dividende », c'est-à-dire non seulement des bénéfices écologiques mais des revenus monétaires⁸. Ces revenus sont ensuite réalloués à trois entités : l'État, les ménages et les entreprises⁹. Dans le premier cas, l'État choisit d'affecter ces fonds à d'autres dépenses sans rapport avec l'environnement (remboursement de la dette, extension d'un autre budget, etc.) ou bien de financer des dépenses vertes pour accentuer la transition écologique (rénovation d'infrastructures,

1. Ambec et Ehlers (2016).

2. Butt (2014).

3. De Groot et Schuitema (2012).

4. Dechezleprêtre *et al.* (2022).

5. De Groot et Schuitema (2012).

6. Douenne et Fabre (2022) ; Dechezleprêtre *et al.* (2022).

7. Syropoulos *et al.* (2023).

8. Chiroleu-Assouline (2001).

9. Klenert *et al.* (2018).

recherche et développement, énergies renouvelables, etc.). Lorsque les fonds sont dirigés vers les ménages ou les entreprises, c'est essentiellement à des fins d'amélioration du pouvoir d'achat ou de redistribution. Le choix de la redirection de ces revenus dépend principalement du contexte politique. Par exemple, dans le cas où l'obstacle principal à la mise en place d'une politique est son caractère régressif, perçu ou avéré, alors la mise en place de transferts en direction des ménages les plus modestes doit permettre de favoriser l'acceptabilité de la mesure. Mais, plusieurs études insistent au contraire sur l'opportunité d'allouer ces revenus à des projets environnementaux, afin d'accroître l'efficacité perçue de la mesure¹. Si les avis sont partagés concernant l'emploi des recettes issues d'une taxe écologique, l'investissement dans la transition énergétique semble être l'affectation préférée par la majorité des Français². La diminution de la TVA serait leur second choix, notamment en vertu de ses effets bénéfiques sur le pouvoir d'achat global et surtout des ménages les plus modestes.

CONFIANCE, OPINIONS POLITIQUES ET NORMES SOCIALES

Finalement, que les mesures soient coercitives ou incitatives, elles s'inscrivent dans un contexte territorial, du quartier à la nation toute entière, donc institutionnel. Comme le montre une littérature grandissante, la confiance des citoyens envers les politiciens et les institutions publiques est un prédicteur puissant de leur soutien envers les mesures telles que la taxe carbone³ ou la protection de l'environnement⁴. La méfiance envers les activités industrielles et commerciales, quant à elle, pousse les individus à préférer des politiques punitives. Les différentes facettes de la confiance, envers les politiques, les institutions partiales ou impartiales⁵, les activités industrielles et commerciales ou encore envers les médias et les centres de recherche influencent donc le degré d'acceptabilité des politiques environnementales.

L'acceptabilité des politiques environnementales relève également des interactions sociales - normes et pression sociale⁶. Un instrument de politique environnementale sera plus facilement accepté par une personne s'il est déjà soutenu par la majorité des membres de son entourage⁷, surtout si la confiance interpersonnelle dans le groupe est suffisante pour garantir que les autres se soumettront aussi aux effets de la mesure.

UNE ÉTUDE DE CAS : LE PARADOXE DES CHERCHEURS

Une étude récente⁸ met en lumière un paradoxe relatif au monde de la recherche : les chercheurs, pourtant convaincus de la gravité de la situation environnementale et de l'origine humaine du changement climatique, ont des comportements professionnels parfois extrêmement polluants. Parmi les 6 000 chercheurs interrogés au cours d'une enquête, 99 % pensent que le climat se réchauffe et 96 % estiment que les activités humaines en sont la ou l'une des causes. Malgré tout, plus de la moitié des chercheurs ont voyagé en avion pour des raisons professionnelles

1. Kallbekken et Sælen (2011) ; Baranzini et Carattini (2017).

2. Douenne et Fabre (2020).

3. Rudolph et Evans (2005) ; Rinscheid, Pianta, et Weber (2021) ; Hammar et Jagers (2006).

4. Fairbrother (2016) ; Harring (2018) ; Rafaty (2018).

5. Kulin et Johansson Sevä (2021).

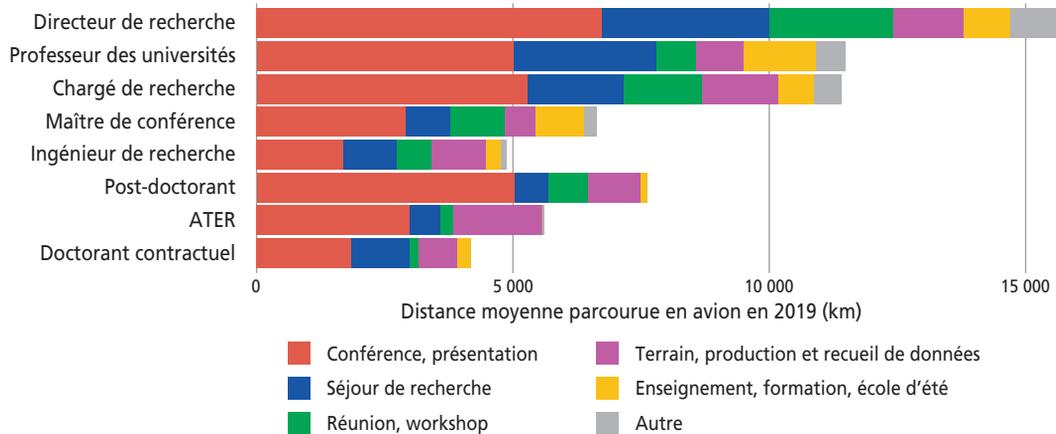
6. Alló et Loureiro (2014) ; Constantino *et al.* (2022).

7. De Groot et Schuitema (2012).

8. Blanchard *et al.* (2022).

en 2019, soit presque trois fois plus que les Français occupant un poste à niveau de qualification équivalent. Ceci tient à l'importance des conférences internationales, souvent haut lieu de rencontres et d'échanges dans ce milieu. Concrètement, elles représentent environ 40 % de la distance parcourue en avion par les chercheurs en 2019.

Motifs et distance des voyages en avion effectués par les chercheurs en 2019



Blanchard M., Bouchet-Valat M., Cartron D., Greffion J., et Gros J. (2022) Concerned yet polluting : A survey on French research personnel and climate change. *PLOS Climate*

Figure 4.10

Cependant, les chercheurs ont conscience de ce problème de taille puisque 88 % d'entre eux estiment que l'urgence climatique appelle à instaurer des changements profonds dans les pratiques de leur profession. Quatre actions semblent être privilégiées, même si elles impliquent un coût plus important : (1) Lors d'un remplacement d'équipement, préférer les alternatives les moins intensives en énergie. (2) Financer les billets de train même si le trajet est plus long et plus cher. (3) Ne pas remplacer un équipement informatique encore fonctionnel avant cinq années d'utilisation. (4) Interdire les voyages en avion lorsque la destination est accessible en moins de six heures de train. Illustrant le dilemme social des mesures environnementales, les bénéfices de ces actions sont diffus et peu visibles alors que les coûts sont concrets. Au-delà des coûts monétaires, le risque principal de ces mesures, mentionné par 54 % des chercheurs, est l'affaiblissement de l'intégration professionnelle en début de carrière académique. Les quotas individuels de voyage en avion et l'utilisation des émissions carbonees comme critère de sélection pour le financement d'un projet sont les mesures les moins soutenues car menaçant de diminuer la qualité des travaux de recherche.

Bibliographie

- Ademe, et Daniel Boy RCB Conseil. 2022. « Les représentations sociales du changement climatique ». 24^e vague du Baromètre. Synthèse. <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/8373/Barometre-changement-climatique-vague-2024-synthese.pdf>.
- Algan, Yann, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, et Martial Foucault. 2019. « Les origines du populisme ». Média Diffusion.
- Alló, Maria, et Maria L. Loureiro. 2014. « The role of social norms on preferences towards climate change policies : A meta-analysis ». *Energy Policy* 73 : 563-74. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2014.04.042>.
- Ambec, Stefan, et Lars Ehlers. 2016. « Regulation via the Polluter-Pays Principle ». *The Economic Journal* 126, n° 593 : 884-906. <https://doi.org/10.1111/econj.12184>.
- Baranzini, Andrea, et Stefano Carattini. 2017. « Effectiveness, Earmarking and Labeling : Testing the Acceptability of Carbon Taxes with Survey Data ». *Environmental Economics and Policy Studies* 19, n° 1 : 197-227. <https://doi.org/10.1007/s10018-016-0144-7>.
- Bechtel, Michael M., et Kenneth F. Scheve. 2013. « Mass support for global climate agreements depends on institutional design ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 110, n° 34 : 13763-68. <https://doi.org/10.1073/pnas.1306374110>.
- Blanc, Corin. 2022b. « L'acceptabilité sociale des politiques environnementales avant le mouvement des Gilets jaunes », Notes de l'Observatoire du Bien-Etre, Cepremap. <https://www.cepremap.fr/2022/12/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2022-15-lacceptabilite-sociale-des-politiques-environnementales-avant-le-mouvement-des-gilets-jaunes/>.
- . 2022a. « L'environnement et les Français, préoccupations et pratiques », Notes de l'Observatoire du Bien-Etre, Cepremap. <https://www.cepremap.fr/2022/11/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2022-13-lenvironnement-et-les-francais-preoccupations-et-pratiques/>.
- . 2023. « Positionnement politique et acceptation des mesures environnementales : le cas de l'extrême droite », Note de l'Observatoire du Bien-Etre, Cepremap. <https://www.cepremap.fr/2023/12/positionnement-politique-et-acceptation-des-mesures-environnementales-le-cas-de-lextrême-droite/>.
- Blanchard, Marianne, Milan Bouchet-Valat, Damien Cartron, Jérôme Greffion, et Julien Gros. 2022. « Concerned yet Polluting : A Survey on French Research Personnel and Climate Change ». *PLOS Climate* 1, n° 9 : e0000070. <https://doi.org/10.1371/journal.pclm.0000070>.
- Brannlund, Runar, et Lars Persson. 2012. « To tax, or not to tax : preferences for climate policy attributes ». *Climate Policy* 12, n° 6 : 704-21. <https://doi.org/10.1080/14693062.2012.675732>.
- Butt, Daniel. 2014. « “A Doctrine Quite New and Altogether Untenable” : Defending the Beneficiary Pays Principle ». *Journal of Applied Philosophy* 31, n° 4 : 336-48. <https://www.jstor.org/stable/24356014>.
- Cherry, Todd L., Steffen Kallbekken, et Stephan Kroll. 2012. « The Acceptability of Efficiency-Enhancing Environmental Taxes, Subsidies and Regulation : An Experimental Investigation ». *Environmental Science & Policy* 16 : 90-96. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2011.11.007>.
- Chiroleu-Assouline, Mireille. 2001. « Le double dividende. Les approches théoriques ». *Revue française d'économie* 16, n° 2 : 119-47. <https://doi.org/10.3406/rfec.2001.1510>.
- Constantino, Sara, Gregg Sparkman, Gordon Kraft-Todd, Cristina Bicchieri, Damon Centola, Bettina Shell-Duncan, Sonja Vogt, et Elke Weber. 2022. « Scaling Up Change : A Critical Review and Practical Guide to Harnessing Social Norms for Climate Action ». *Psychological science in the public interest : a journal of the American Psychological Society* 23 : 50-97. <https://doi.org/10.1177/15291006221105279>.

- De Groot, Judith I.M., et Geertje Schuitema. 2012. « How to Make the Unpopular Popular ? Policy Characteristics, Social Norms and the Acceptability of Environmental Policies ». *Environmental Science & Policy* 19-20 : 100-107. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2012.03.004>.
- Dechezleprêtre, Antoine, Adrien Fabre, Tobias Kruse, Bluebery Planterose, Ana Sanchez Chico, et Stefania Stantcheva. 2022. « Fighting Climate Change : International Attitudes Toward Climate Policies ». *NBER, Working Paper 30265*.
- Douenne, Thomas, et Adrien Fabre. 2020. « French Attitudes on Climate Change, Carbon Taxation and Other Climate Policies ». *Ecological Economics* 169 : 106496. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.106496>.
- . 2022. « Yellow Vests, Pessimistic Beliefs, and Carbon Tax Aversion ». *American Economic Journal : Economic Policy* 14, n° 1 : 81-110. <https://doi.org/10.1257/pol.20200092>.
- Drewns, Stefan, et Jeroen C.J.M. Van Den Bergh. 2016. « What Explains Public Support for Climate Policies ? A Review of Empirical and Experimental Studies ». *Climate Policy* 16, n° 7 : 855-76. <https://doi.org/10.1080/14693062.2015.1058240>.
- Eliasson, Jonas, et Lina Jonsson. 2011. « The unexpected “yes” : Explanatory factors behind the positive attitudes to congestion charges in Stockholm ». *Transport Policy* 18, n° 4 : 636-47. <https://doi.org/10.1016/j.tranpol.2011.03.006>.
- Emam, Sherief, Thomas Grebel, et Ana-Despina Tudor. 2020. « Do we need disasters to adopt more environmental policies ? » *Energy, Sustainability and Society* 10, n° 1 : 24. <https://doi.org/10.1186/s13705-020-00256-3>.
- Eriksson, Louise, Jörgen Garvill, et Annika M. Nordlund. 2008. « Acceptability of Single and Combined Transport Policy Measures : The Importance of Environmental and Policy Specific Beliefs ». *Transportation Research Part A : Policy and Practice* 42, n° 8 : 1117-28. <https://doi.org/10.1016/j.tra.2008.03.006>.
- Espagne, Etienne, Baptiste Perrissin Fabert, Antonin Pottier, Franck Nadaud, et Patrice Dumas. 2012. « Disentangling the Stern/Nordhaus Controversy : Beyond the Discounting Clash ». <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2160751>.
- Fairbrother, Malcolm. 2016. « Trust and Public Support for Environmental Protection in Diverse National Contexts ». *Sociological Science* 3 : 359-82. <https://doi.org/10.15195/w3.a17>.
- Hammar, Henrik, et Sverker C. Jagers. 2006. « Can Trust in Politicians Explain Individuals' Support for Climate Policy ? The Case of CO₂ Tax ». *Climate Policy* 5, n° 6 : 613-25. <https://doi.org/10.1080/14693062.2006.9685582>.
- Harring, Niklas. 2018. « Trust and state intervention : Results from a Swedish survey on environmental policy support ». *Environmental Science & Policy* 82 : 1-8. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2018.01.002>.
- Jagers, Sverker C., et Henrik Hammar. 2009. « Environmental taxation for good and for bad : the efficiency and legitimacy of Sweden's carbon tax ». *Environmental Politics* 18, n° 2 : 218-37. <https://doi.org/10.1080/09644010802682601>.
- Kallbekken, Steffen, et Hakon Sælen, H. 2011. « Public acceptance for environmental taxes : Self-interest, environmental and distributional concerns ». *Energy Policy*, 39(5), 2966-2973. <https://doi.org/10.1016/j.enpol.2011.03.006>.
- Karlsson, Mikael, Eva Alfredsson, et Nils Westling. 2020. « Climate Policy Co-Benefits : A Review ». *Climate Policy* 20, n° 3 : 292-316. <https://doi.org/10.1080/14693062.2020.1724070>.
- Klenert, David, Linus Mattauch, Emmanuel Combet, Ottmar Edenhofer, Cameron Hepburn, Ryan Rafaty, et Nicholas Stern. 2018. « Making Carbon Pricing Work for Citizens ». *Nature Climate Change* 8, n° 8 : 669-77. <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0201-2>.

- Krosnick, Jon A., Allyson L. Holbrook, Laura Lowe, et Penny S. Visser. 2006. « The Origins and Consequences of Democratic Citizens' Policy Agendas : A Study of Popular Concern about Global Warming ». *Climatic Change* 77, n° 1 : 7-43. <https://doi.org/10.1007/s10584-006-9068-8>.
- Kulin, Joakim, et Ingemar Johansson Sevä. 2021. « Who Do You Trust ? How Trust in Partial and Impartial Government Institutions Influences Climate Policy Attitudes ». *Climate Policy* 21, n° 1 : 33-46. <https://doi.org/10.1080/14693062.2020.1792822>.
- Lam, San-Pui. 2015. « Predicting support of climate policies by using a protection motivation model ». *Climate Policy* 15, n° 3 : 321-38. <https://doi.org/10.1080/14693062.2014.916599>.
- Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. 2024. « Réglementation environnementale RE2020 ». Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020>.
- Mintz-Woo, Kian, et Justin Leroux. 2021. « What Do Climate Change Winners Owe, and to Whom ? » *Economics and Philosophy* 37, n° 3 : 462-83. <https://doi.org/10.1017/S0266267120000449>.
- Pautard, Eric, Marlène Kraszewski, et Véronique Antoni. 2023. « Les Français et les risques environnementaux ». <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-francais-et-les-risques-environnementaux>.
- Rafaty, Ryan. 2018. « Perceptions of Corruption, Political Distrust, and the Weakening of Climate Policy ». *Global Environmental Politics* 18, n° 3 : 106-29. https://doi.org/10.1162/glep_a_00471.
- Rinscheid, Adrian, Silvia Pianta, et Elke U. Weber. 2021. « What Shapes Public Support for Climate Change Mitigation Policies ? The Role of Descriptive Social Norms and Elite Cues ». *Behavioural Public Policy* 5, n° 4 : 503-27. <https://doi.org/10.1017/bpp.2020.43>.
- Rudolph, Thomas J., et Jillian Evans. 2005. « Political Trust, Ideology, and Public Support for Government Spending ». *American Journal of Political Science* 49, n° 3 : 660-71. <https://doi.org/10.1111/j.1540-5907.2005.00148.x>.
- Sibley, Chris G., et Tim Kurz. 2013. « A Model of Climate Belief Profiles : How Much Does It Matter If People Question Human Causation ? » *Analyses of Social Issues and Public Policy* 13, n° 1 : 245-61. <https://doi.org/10.1111/asap.12008>.
- Soni, Anmol, et Evan M. Mistur. 2022. « Flirting with Disaster : Impacts of natural disasters on public support for environmental spending ». *Global Environmental Change* 75 : 102552. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2022.102552>.
- Steg, Linda, Lieke Dreijerink, et Wokje Abrahamse. 2005. « Factors Influencing the Acceptability of Energy Policies : A Test of VBN Theory ». *Journal of Environmental Psychology* 25, n° 4 : 415-25. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2005.08.003>.
- Syropoulos, Stylianos, Hanne M. Watkins, Azim F. Shariff, Sara D. Hodges, et Ezra M. Markowitz. 2023. « Corrigendum to “The Role of Gratitude in Motivating Intergenerational Environmental Stewardship” [Journal of Environmental Psychology 72 (2020) 101517] ». *Journal of Environmental Psychology* 92 : 102190. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2023.102190>.
- Tobler, Christina, Vivianne H.M. Visschers, et Michael Siegrist. 2012. « Addressing Climate Change : Determinants of Consumers' Willingness to Act and to Support Policy Measures ». *Journal of Environmental Psychology* 32, n° 3 : 197-207. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2012.02.001>.
- Vie Publique. 2022. « Érosion de la biodiversité : un constat alarmant | [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr) ». Vie Publique. <http://www.vie-publique.fr/clairage/271780-erosion-de-la-biodiversite-un-constat-alarbant>.

4.3 Positionnement politique et acceptation des mesures environnementales : le cas de l'extrême droite

Nous illustrons, pour finir, le lien entre positionnement politique et soutien aux mesures écologiques, à partir des données recueillies lors de l'enquête « Environment IV » conduite entre 2020 et 2023 par l'International Social Survey Program (ISSP Research Group, 2023). Cette enquête explore les préoccupations et les attitudes environnementales dans 28 pays, et fournit également des indications sur le niveau de confiance interpersonnelle et institutionnelle des enquêtés, ainsi que des informations socio-démographiques classiques. Notre étude se concentre spécifiquement sur cinq pays : Allemagne, Espagne, États-Unis, France et Royaume-Uni.

On constate que l'acceptation des politiques environnementales est influencée par l'orientation politique des individus¹. C'est ainsi que la polarisation politique et la montée des populismes se retrouvent dans les attitudes relatives aux mesures et aux pratiques écologiques, notamment dans l'attitude des électeurs républicains (USA) et d'extrême droite : ces derniers manifestent généralement une plus grande opposition à ces mesures. Cette observation s'applique à de nombreux pays, notamment européens.

Certes, les électeurs des partis d'extrême droite se trouvent fréquemment dans des situations marquées par des revenus plus modestes et des localisations géographiques excentrées, ce qui contribue sans doute à expliquer leur réticence face à des mesures qu'ils perçoivent comme préjudiciables à leur pouvoir d'achat ou leurs déplacements. Cependant, leur niveau de confiance plus faible envers autrui participe également à leur réticence vis-à-vis des politiques écologiques (Algan *et al.* 2019).

DES ÉLECTEURS D'EXTRÊME DROITE MOINS SENSIBLE À LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE

La Figure 4.11 montre que les électeurs qui ont voté pour des partis d'extrême droite lors des élections générales nationales les plus récentes au moment de l'enquête² se déclarent presque systématiquement moins préoccupés par les questions d'environnement que les autres. Ils estiment fréquemment qu'il existe des sujets plus importants que la protection de l'environnement et que de nombreuses théories sur les menaces pesant sur l'environnement sont exagérées (Annexe attitudes défavorables à la protection de l'environnement, Figure 4.24). Aux États-Unis, les Républicains se disent moins soucieux de l'environnement que les Démocrates (Figure 4.12)³. Parmi les pays étudiés, la France est le seul pays où les électeurs de droite modérée se montrent en moyenne moins soucieux des problématiques environnementales que les partisans des mouvements d'extrême droite.

Les électeurs des partis d'extrême droite ne se désintéressent pas totalement des questions environnementales (leur niveau moyen de préoccupations est supérieur à 2,5/5). Mais leurs inquiétudes sont en général de nature différente. Elles sont sensiblement plus locales, ce qui est cohérent avec l'insistance de ces partis sur l'importance de l'appartenance locale en opposition à l'abstraction mondiale⁴. En France par exemple, le changement climatique est seulement la 3^e préoccupation

1. Blanc (2022) ; Ziegler (2017) ; Taniguchi et Marshall (2018).

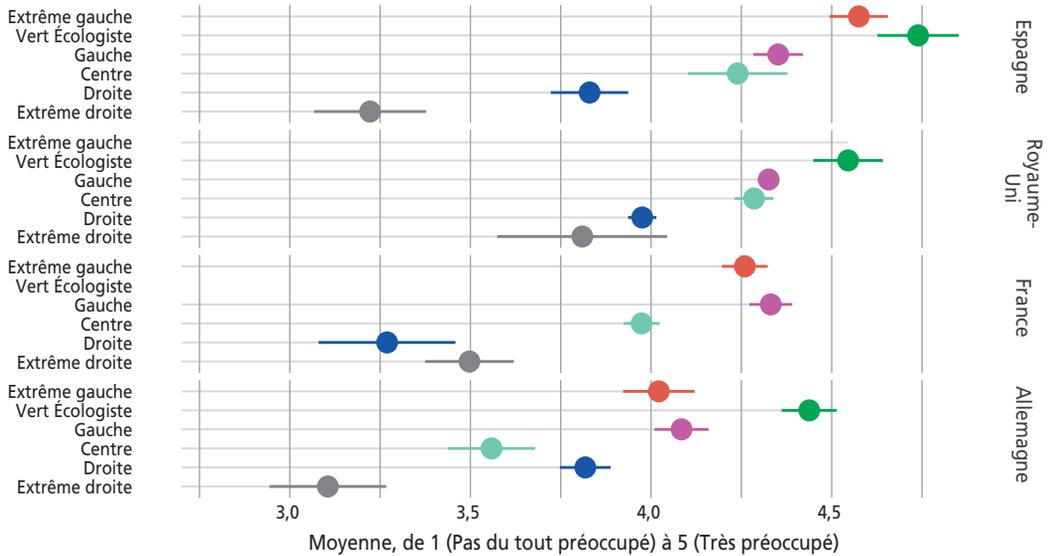
2. Voir en annexe : dates des élections étudiées, classifications des partis et candidats aux élections nationales et distributions de vote des répondants. Les partis dits écologistes sont systématiquement classés comme partis de gauche.

3. Les principaux partis ou candidats des catégories politiques étudiées sont notés entre parenthèses. Voir en annexe l'ensemble des partis et candidats étudiés.

4. Forchtner (2019).

environnementale des partisans d’extrême-droite (et la 2^e des électeurs d’extrême gauche), derrière la menace des produits chimiques et des pesticides ainsi que la pollution de l’air. En revanche il figure au premier rang des inquiétudes environnementales pour le reste de la population. Notons que les personnes n’ayant signalé aucune préoccupation environnementale ont toutes voté pour un parti de droite ou d’extrême droite (Figure 4.13).

Préoccupation environnementale et orientation politique déclarée

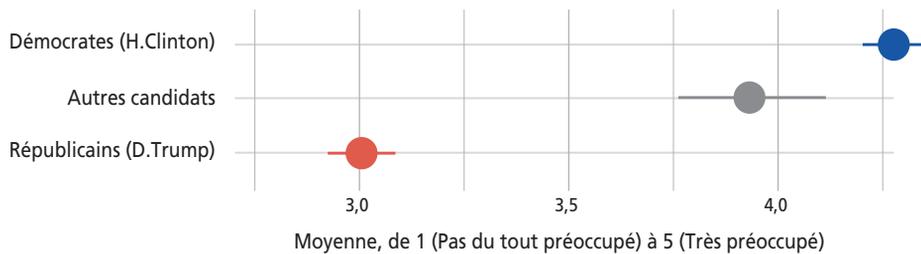


Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

Figure 4.11

Note : En France, les écologistes s’étaient rangés sous la candidature du candidat de gauche, Benoît Hamon.

Préoccupation environnementale en 2021 aux États-Unis selon le vote aux élections présidentielles de 2016



Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

Figure 4.12

Préoccupation environnementale principale des Français en 2021
selon le vote au premier tour des élections présidentielles de 2017

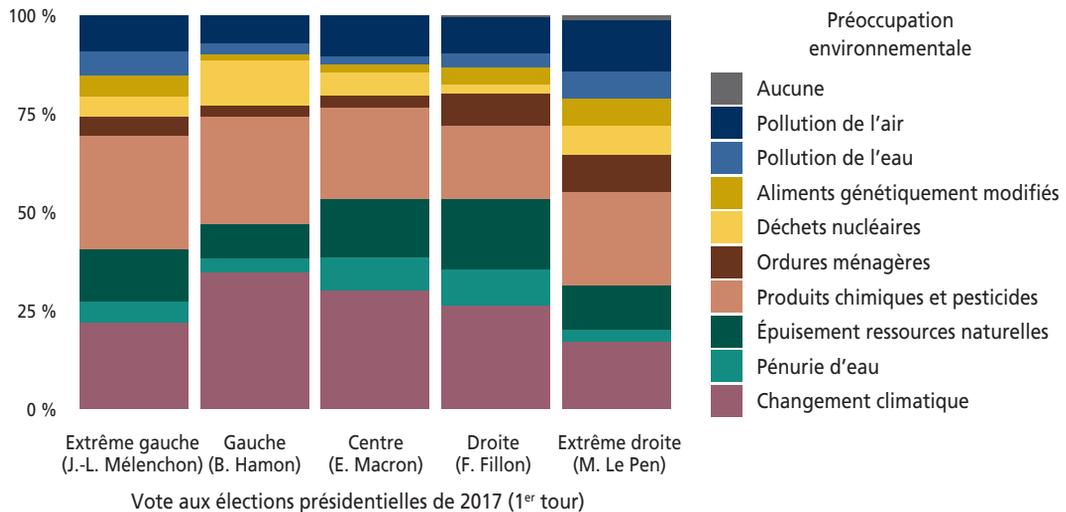


Figure 4.13

Nous retrouvons ce constat dans de nombreux autres pays européens mais aussi outre-Atlantique : le changement climatique est de manière générale la préoccupation principale de la population, tandis que ce sont la pollution de l'air ou les pénuries d'eau que craignent les partisans de l'extrême droite. En Espagne, 10 % de ces électeurs ne reconnaissent aucune préoccupation environnementale - un taux particulièrement élevé par rapport aux autres pays d'Europe, alors même que le pays subit déjà de plein fouet de nombreuses catastrophes climatiques. Notons en contrepartie le poids particulier de la pénurie d'eau parmi les craintes des Espagnols (Figure 4.14).

Préoccupation environnementale principale des Espagnols en 2021
selon le vote aux élections générales de 2019

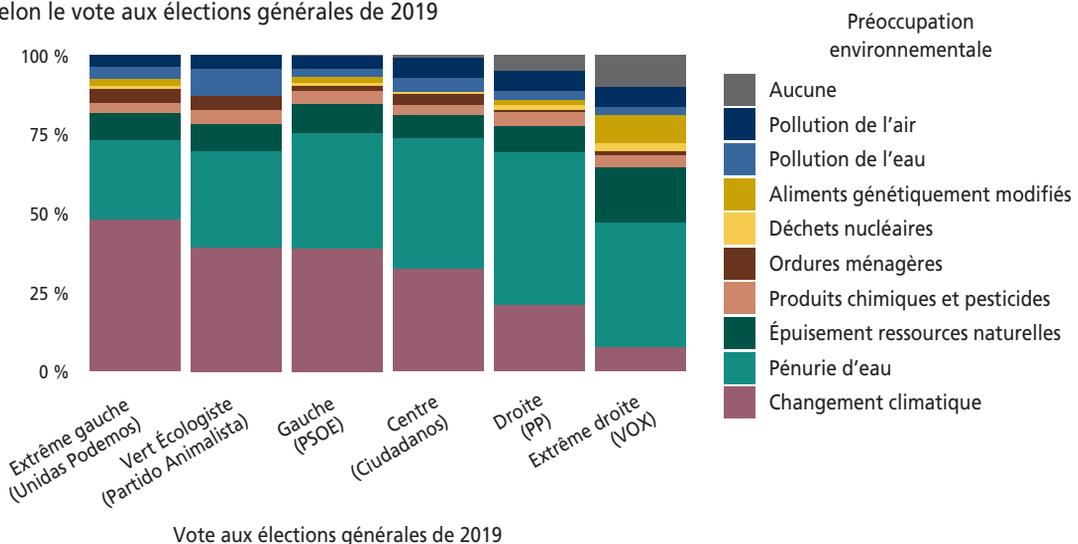


Figure 4.14

Préoccupation environnementale principale des États-Uniens en 2021 selon le vote aux élections présidentielles de 2016

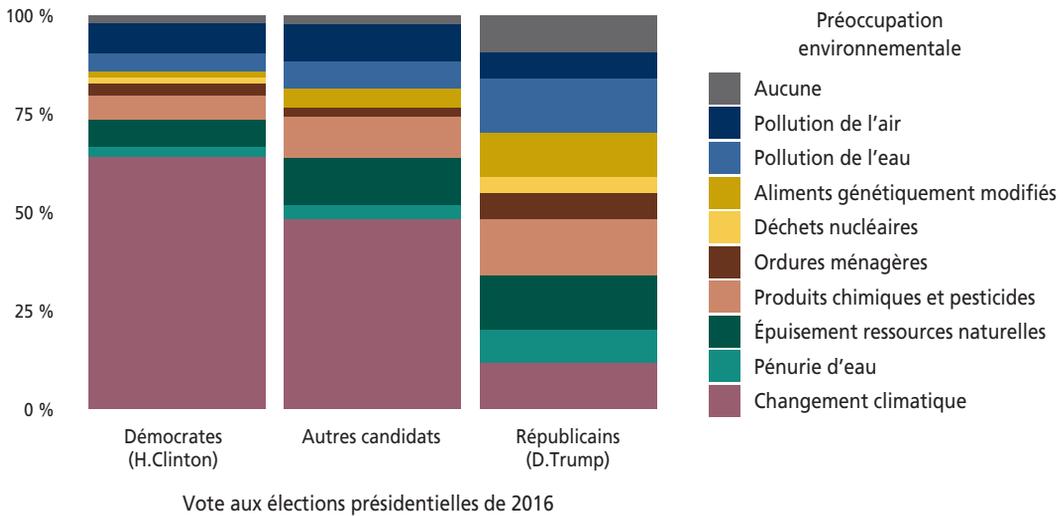


Figure 4.15

Les différences partisans sont particulièrement claires aux États-Unis. Chez les électeurs républicains, le changement climatique apparaît seulement à la 5^e place, derrière l'épuisement des ressources naturelles, la pollution de l'eau, les produits chimiques et les pesticides et les OGM. Parmi les électeurs de Donald Trump, un peu moins de 10 % ne désignent aucune préoccupation (Figure 4.15).

Acceptabilité des mesures de protection de l'environnement par affiliation politique en France

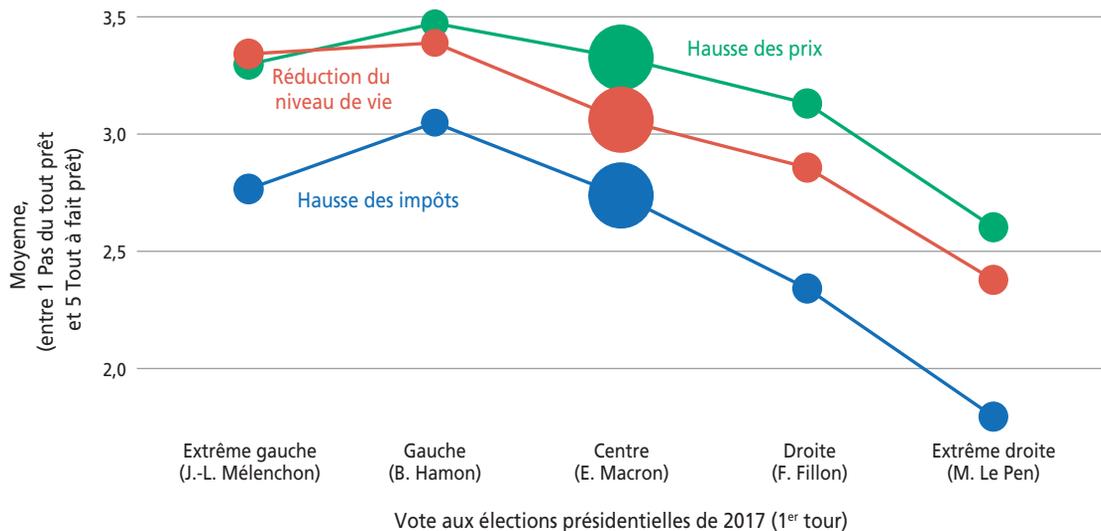


Figure 4.16

Note : La taille des points est proportionnelle à la distribution des votes dans l'échantillon.

LE REFUS DES POLITIQUES ÉCOLOGIQUES CONTRAIGNANTES

En 2016, en France, les électeurs des partis d'extrême droite se montraient les plus opposés aux taxes sur les carburants et aux subventions aux énergies renouvelables. En 2020, cette hostilité restait d'actualité. Les électeurs de l'extrême droite se montraient particulièrement opposés à une hausse des impôts (1,8/5) et plus globalement aux autres mesures étudiées. (Figure 4.16).

Aux États-Unis, l'acceptation des politiques environnementales est aussi très faible chez les Républicains (entre le niveau de la droite et de l'extrême-droite française). Les Républicains s'opposent eux aussi largement à une hausse des impôts (2/5). En revanche, le niveau d'acceptation par les Démocrates est sensiblement identique à celui de la gauche française (Figure 4.17).

Acceptabilité des mesures de protection de l'environnement par affiliation politique aux États-Unis

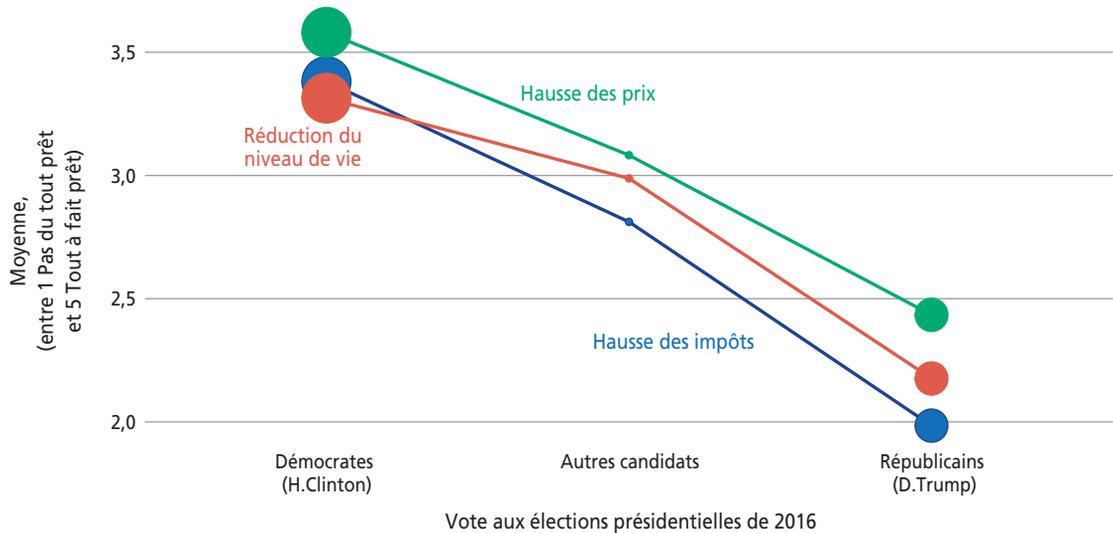


Figure 4.17

Le constat Outre-Rhin est le même : le paiement d'impôts beaucoup plus élevés pour protéger l'environnement se heurte à la réticence des citoyens, plus que les politiques de hausse des prix ou de réduction du niveau de vie, notamment chez les partisans de l'extrême droite (Figure 4.18). Contrairement à la France ou aux États-Unis, en Allemagne, une réduction du niveau de vie est préférée à une hausse des prix.

Ainsi, dans tous les pays, la perspective de payer davantage d'impôts est rejetée, surtout par l'extrême droite, et les gens disent préférer des hausses de prix ou une réduction de leur niveau de vie, même si l'effet en termes de pouvoir d'achat de ces trois types de mesures semble devoir être assez semblable.

Acceptabilité des mesures de protection de l'environnement par affiliation politique en Allemagne

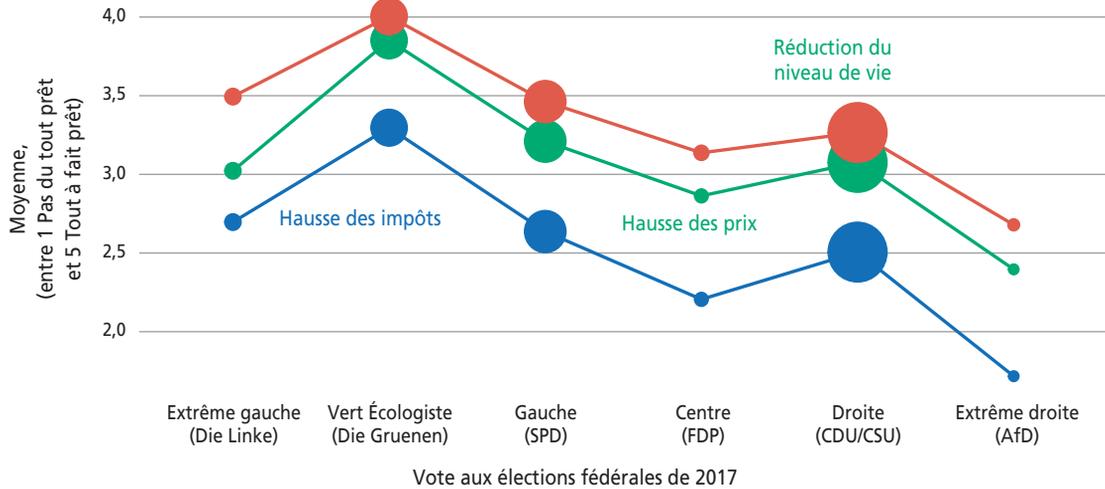


Figure 4.18

Meilleur moyen pour inciter les entreprises et les ménages français à protéger l'environnement

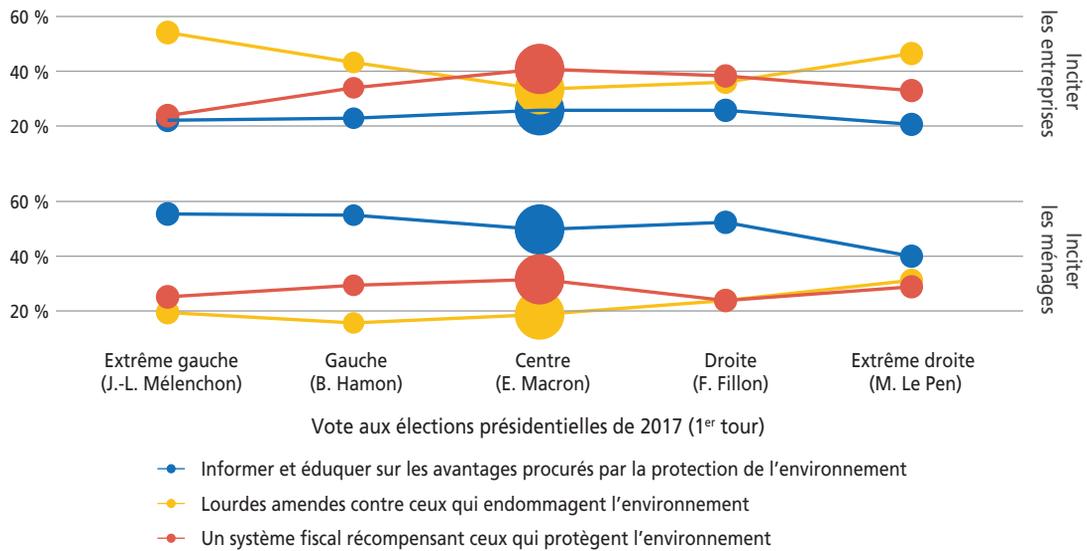


Figure 4.19

INCITATIONS POSITIVES OU NÉGATIVES ?

Pour inciter aux changements de comportement des entreprises, plusieurs mesures sont proposées aux enquêtés. Certaines sont des incitations positives de type « récompenses », d'autres punitives de type « amendes », et une troisième catégorie consiste à informer les entreprises sur les avantages de la protection de l'environnement. Il apparaît que les politiques punitives sont largement

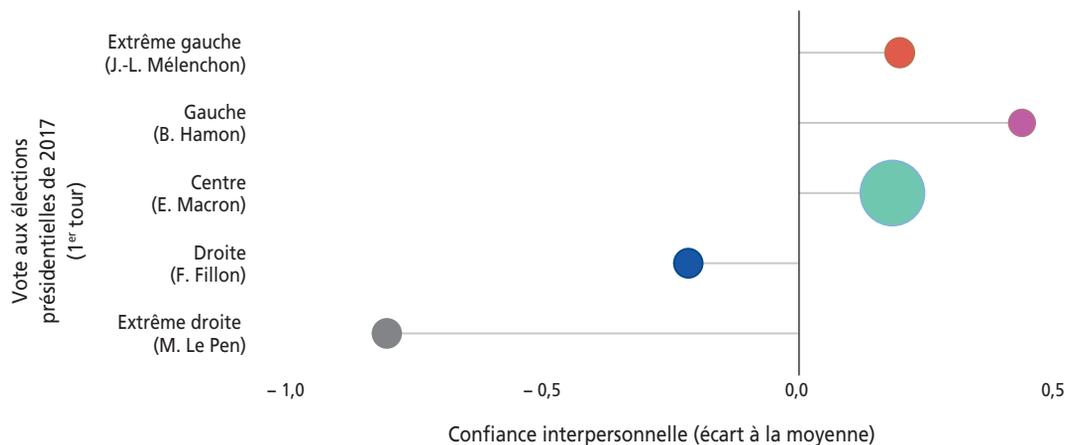
préférées par les partisans situés aux extrêmes du spectre politique, notamment d'extrême gauche (Figure 4.19). Ce constat est cohérent avec la très faible confiance de ces personnes dans les entreprises commerciales et industrielles (Figure 4.21). Au contraire, les politiques récompensant les comportements respectueux de l'environnement sont plus souvent choisies par les électeurs centristes.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'inciter les individus, et non plus les entreprises, à des comportements respectueux de l'environnement, la hiérarchie des réponses est totalement différente. Ce sont alors l'information et l'éducation (moins coûteuses et évitables) qui sont le plus souvent choisies par l'ensemble des citoyens français. En ce qui concerne les partisans d'extrême droite, ces derniers se montrent particulièrement en faveur de mesures punitives telles que de lourdes amendes à l'encontre des individus qui endommagent l'environnement. Ils jugent moins pertinentes les mesures de prévention et d'information sur les avantages de la protection de l'environnement, c'est-à-dire les politiques incitatives dite « douces », sans contrainte concrète. Du reste, les partisans d'extrême droite sont relativement plus nombreux à penser qu'il est inutile de fournir des efforts environnementaux si les autres n'en font pas (Annexe, Figure 4.24, attitudes défavorables).

DÉFIANCE DES ÉLECTEURS DE L'EXTRÊME DROITE

Nous retrouvons dans cette enquête une observation classique : en France, le niveau de confiance interpersonnelle est plus faible au sein de l'extrême droite que des autres partis politiques (Figure 4.20)¹. Notre analyse économétrique montre que le lien entre la confiance interpersonnelle et les attitudes environnementales passe par l'opinion politique des individus. Ainsi, manque de confiance interpersonnelle et vote à l'extrême droite conduisent ensemble à un état d'esprit peu favorable à la protection de l'environnement.

Confiance interpersonnelle des Français en 2020 selon le vote au premier tour des élections présidentielles de 2017



Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

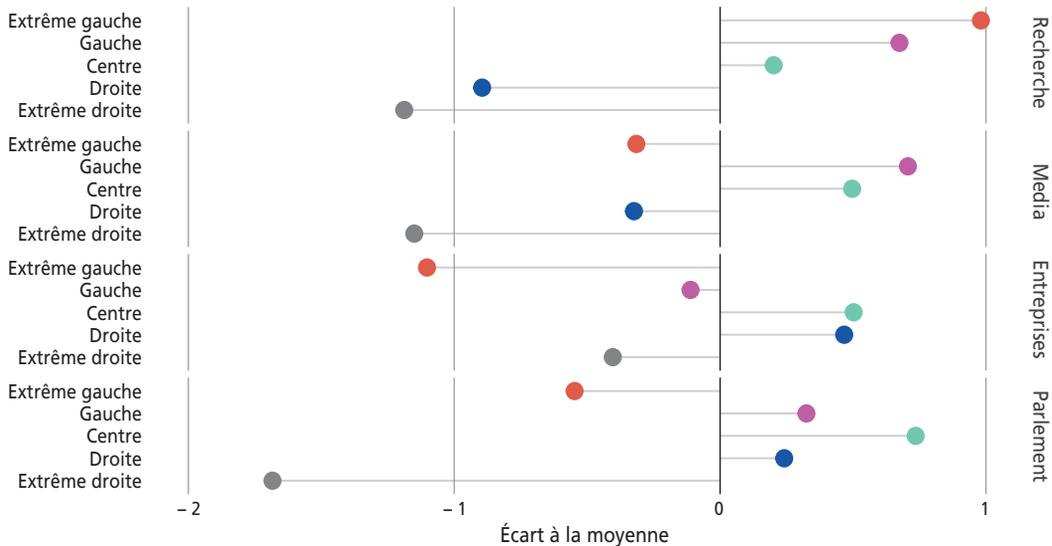
Figure 4.20

1. Algan *et al.* (2019).

Qu'en est-il des autres dimensions de la confiance ? Toutes sont liées à l'acceptation des mesures environnementales : Fait-on confiance aux institutions de recherche pour mesurer l'impact néfaste de l'activité humaine sur l'environnement et quantifier les efforts nécessaires de réduction des émissions ? Fait-on confiance aux médias pour produire une information neutre et pertinente ? Fait-on confiance aux entreprises commerciales et industrielles pour adopter de nouveaux systèmes de production respectueux de l'environnement ? Fait-on confiance au Parlement français pour légiférer sur la protection de l'environnement ?

Les électeurs d'extrême droite se caractérisent par le niveau de confiance le plus faible dans toutes ces dimensions, à l'exception de la confiance dans les entreprises (Figure 4.21). Ces différentes facettes de la confiance institutionnelle sont d'ailleurs corrélées entre elles. Par exemple, une personne ayant peu confiance dans le Parlement national aura également peu confiance dans les médias. De même, la confiance dans les centres de recherche et la confiance dans les médias sont corrélées avec la confiance interpersonnelle.

Les dimensions de la confiance institutionnelle des Français en 2021 selon le vote au premier tour des élections présidentielles de 2017



Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

Figure 4.21

Remarquons que, pour la majorité des répondants, une confiance accrue dans les centres de recherche implique une plus forte adhésion aux comportements de protection de l'environnement, alors qu'une plus grande confiance dans les entreprises réduit cette adhésion (même à affiliation politique donnée). (Figure 4.22).

Le lien entre confiance institutionnelle et orientation politique peut être illustré comme dans la Figure 4.23 en quatre cadrans. D'une part, la droite en général, où la défiance vis-à-vis des centres de recherche est commune mais avec une divergence marquée sur la question des entreprises : l'extrême droite est défiante quand la droite modérée fait confiance aux entreprises. D'autre part, les électeurs de gauche et d'extrême gauche, qui font relativement confiance aux institutions

de recherche mais peu ou pas du tout aux entreprises. Enfin, les centristes, relativement plus confiants dans l'ensemble des institutions que le reste de la population.

Confiance dans les institutions et attitude environnementale en France

Il y a des choses plus importantes à faire dans la vie que protéger l'environnement

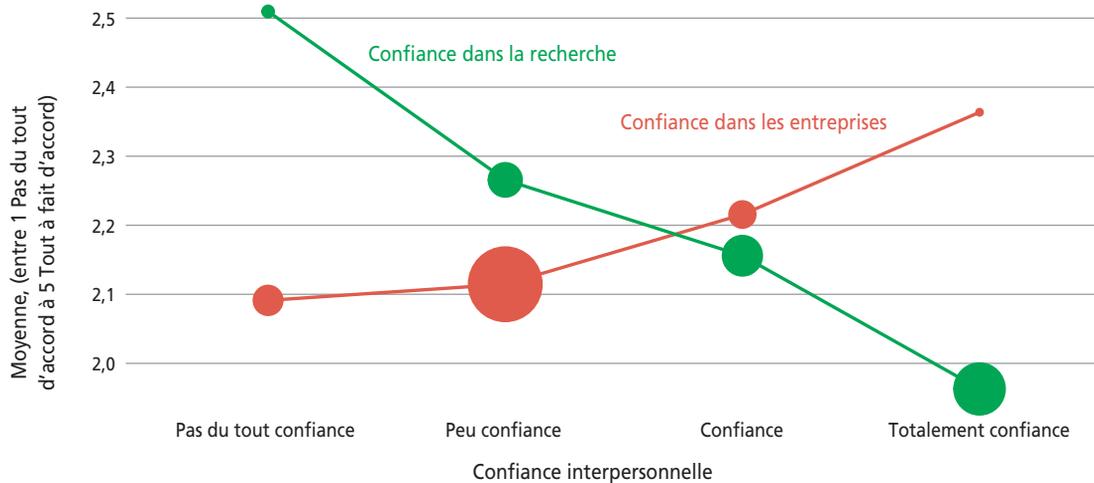
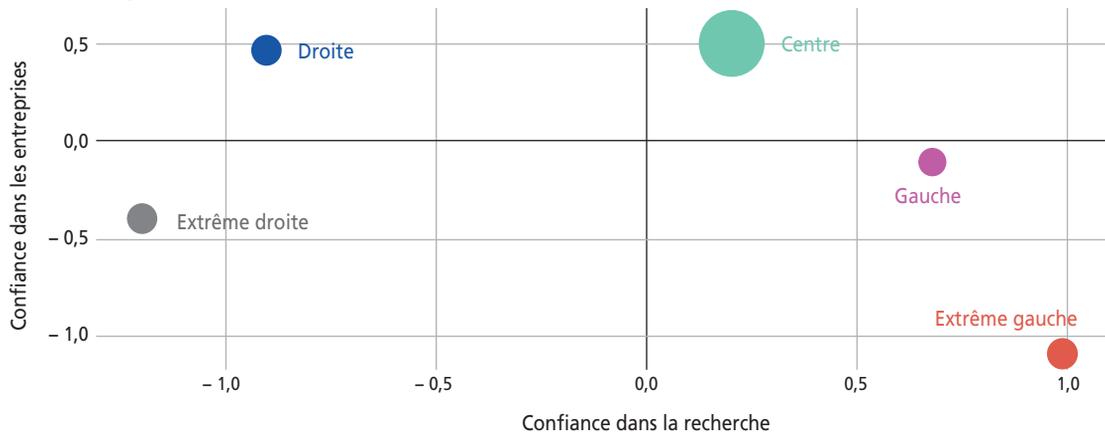


Figure 4.22

La taille des points est proportionnelle à la distribution du niveau de confiance pour chaque institution.

Confiance dans les centres universitaires et dans les entreprises selon le vote au premier tour des élections présidentielles de 2017

Écart à la moyenne



Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

Figure 4.23

On saisit ainsi le triptyque que forment la confiance dans les différentes institutions à l'origine des politiques environnementales, l'acceptation sociale de ces dernières, et l'orientation politique des citoyens.

Bibliographie

- Algan, Yann, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, et Martial Foucault. 2019. *Les origines du populisme*.
- Blanc, Corin. 2022. « L'acceptabilité sociale des politiques environnementales avant le mouvement des Gilets jaunes », Notes de l'Observatoire du Bien-Etre, Cepremap, décembre 2022. <https://www.cepremap.fr/2022/12/note-de-observatoire-du-bien-etre-n2022-15-lacceptabilite-sociale-des-politiques-environnementales-avant-le-mouvement-des-gilets-jaunes/>.
- Forchtner, Bernhard. 2019. « Climate Change and the Far Right ». *WIREs Climate Change* 10 (5) : e604. <https://doi.org/10.1002/wcc.604>.
- ISSP Research Group. 2023. International Social Survey Programme : Environment IV - ISSP 2020. GESIS, Cologne. <https://doi.org/10.4232/1.14153>.
- Taniguchi, Hiromi, et Gul Aldikacti Marshall. 2018. « Trust, Political Orientation, and Environmental Behavior ». *Environmental Politics* 27 (3) : 385-410. <https://doi.org/10.1080/09644016.2018.1425275>.
- Ziegler, Andreas. 2017. « Political Orientation, Environmental Values, and Climate Change Beliefs and Attitudes : An Empirical Cross Country Analysis ». *Energy Economics* 63 (mars) : 144-53. <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2017.01.022>.

ANNEXES

Élections et résultats moyens

L'ensemble des libellés des questions ainsi que les moyennes des réponses nationales sont à trouver dans la version en ligne de la note.

Tableau 5 – Vote aux élections nationales et date des enquêtes nationales

Pays	Élections nationales	Date de l'enquête
Allemagne	Élections fédérales de septembre 2017	14/06/2021 - 18/08/2021
Espagne	Élections générales de novembre 2019	13/03/2023 - 31/05/2023
États-Unis	Élections présidentielles de 2016	01/12/2020 - 03/05/2021
France	Élections présidentielles de 2017	29/04/2021 - 03/06/2021
Royaume-Uni	Élections générales de décembre 2019	29/07/2021 - 19/08/2021

Tableau 6 – Classification et votes en Allemagne

Spectre politique	Partis	Répartition des votes
Extrême gauche	Die Linke	
Vert Ecologiste	Buendnis 90 / Die Gruenen	19,3 %
Gauche	Die Partei	00,9 %
	SPD	20,4 %
	Tierschutzpartei	00,8 %
Centre	FDP	06,8 %
Droite	CDU/CSU	31,7 %
Extrême droite	AfD	5,00 %

Tableau 7 – Classification et votes en Espagne

Spectre politique	Partis	Répartition des votes
Extrême gauche	En Comu Podem	00,5 %
	Unidas Podemos	15,7 %
	Join the Basque People	01,5 %
Vert Ecologiste	Mas Compromiso	00,6 %
	Mas Pais	00,7 %
	Partido Animalisata	00,7 %
Gauche	PSOE	40,1 %
	ERC	02,5 %
	GNB	00,6 %
Centre	Ciudadanos	06,5 %
	Junts per Catalunya	02,4 %
	BNP	01,8 %
Droite	Partido Popular	16,5 %
	CCN	00,2 %
Extrême droite	VOX	07,2 %

Tableau 8 – Classification et votes en France

Spectre politique	Partis	Répartition des votes
Extrême gauche	J.-L. Mélenchon	12,4 %
	N. Arthaud	00,6 %
	P. Poutou	01,2 %
Gauche	B. Hamon	12,6 %
	J. Cheminade	00,2 %
Centre	E. Macron	32,3 %
Droite	F. Fillon	13,2 %
	J. Lassale	00,9 %
Extrême droite	N. Dupont-Aignan	03,2 %
	F. Asselineau	00,4 %
	M. Le Pen	10,4 %

Note : En France, les écologistes s'étaient rangés sous la candidature du candidat de gauche, Benoît Hamon.

Tableau 9 – Classification et votes au Royaume-Uni

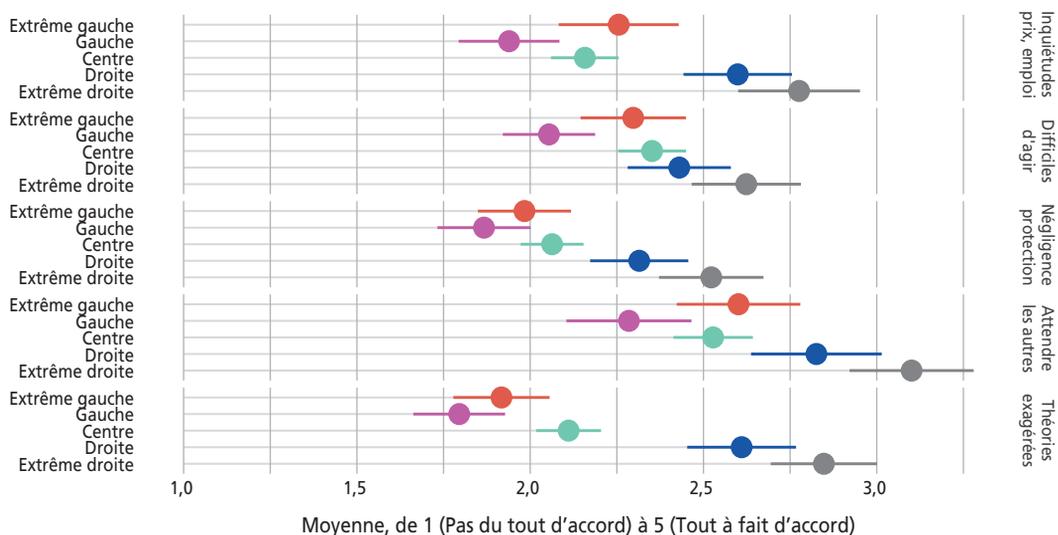
Spectre politique	Partis	Répartition des votes
Extrême gauche		
Vert Ecologiste	Green Party	02,9 %
Gauche	Labour	23,7 %
	SNP	28,1 %
	Plaid Cymru	00,4 %
Centre	Liberal Democrats	11,9 %
Droite	Conservative	32,7 %
Extrême droite	UK Independence Party	00,5 %
	Brexit Party	00,5 %

Tableau 10 – Attitudes défavorables à la protection de l'environnement

(Entre 0 Pas du tout d'accord et 5 Tout à fait d'accord)	Moyenne				
	France	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni	États-Unis
Nous nous inquiétons trop au sujet de l'avenir de l'environnement et pas assez des prix et des emplois actuels	2,36 (0,06)	2,62 (0,06)	3,08 (0,05)	3,7 (0,05)	2,59 (0,05)
Il est vraiment trop difficile pour quelqu'un comme moi de faire beaucoup de choses pour l'environnement	2,4 (0,05)	2,4 (0,05)	2,3 (0,05)	3,51 (0,04)	2,6 (0,05)
Il y a des choses plus importantes à faire dans la vie que protéger l'environnement	2,14 (0,05)	2,15 (0,05)	2,9 (0,05)	3,78 (0,04)	2,55 (0,05)
Cela ne sert à rien de faire ce que je peux pour l'environnement si les autres ne font pas de même	2,67 (0,06)	2,27 (0,05)	2,8 (0,05)	3,34 (0,04)	2,46 (0,05)
Beaucoup de théories sur les menaces pesant sur l'environnement sont exagérées	2,27 (0,05)	2,19 (0,05)	2,45 (0,05)	3,88 (0,04)	2,45 (0,06)

Attitudes défavorables à l'environnement

Attitudes défavorables à la protection de l'environnement selon le vote au premier tour des élections présidentielles de 2017



Source : International Social Survey Programme 2020 – Environment IV

Figure 4.24

5. Emigre-t-on pour être heureux ?

Quand on pense à émigrer, pense-t-on partir pour un pays riche ou pour un pays heureux ? Si à l'échelle internationale, niveau de vie et bonheur vont souvent de pair, l'enquête mondiale Gallup World Poll, qui pose des questions sur les désirs d'émigration, permet de montrer que les deux éléments jouent sans se confondre : les pays ayant une plus grande satisfaction de vie moyenne exercent un attrait au-delà de leur richesse et de leur proximité historique avec les pays d'origine.

Quand on passe des aspirations aux intentions plus fermes, c'est-à-dire aux plans d'émigration dans l'année à venir, les contraintes réglementaires et géographiques viennent modifier les classements sans les bouleverser et confirment la force d'attraction d'une possibilité de vie meilleure.

Une fois dans le pays d'accueil, la satisfaction des immigrants est en moyenne plus faible que celle des personnes nées sur place, mais le classement des pays est identique que l'on considère le critère de leur satisfaction ou celui des natifs.

Depuis le rapport Fitoussi de 2009, l'idée de mesurer le bien-être subjectif a gagné en légitimité et s'est diffusée non seulement dans le monde académique mais aussi aux sphères de la décision publique. En témoigne aussi l'intérêt porté à la publication annuelle du *Rapport sur le bonheur dans le monde*, sur la base de l'enquête internationale de Gallup. Pour ajouter un élément supplémentaire de preuve, nous terminons ce rapport par un chapitre particulier consacré aux migrations internationales.

En 2020, 281 millions de personnes dans le monde, soit une sur trente, vivaient en dehors de leur pays natal. C'est deux fois plus qu'en 1990 et la tendance est toujours à l'augmentation. Quels facteurs expliquent la décision de partir ? Au-delà des motifs de survie liés aux conflits armés¹ ou aux chocs climatiques², les travaux ont insisté sur l'importance des conditions économiques dans la prise de décision, soit le revenu³, les opportunités d'emploi⁴ ou les coûts de migration⁵. D'autres ont mis en évidence des facteurs non économiques tels que la distance géographique⁶, la

1. Lundquist et Massey (2005) ; Bohra-Mishra et Massey (2011).

2. Beine, Coulombe, et Vermeulen (2015).

3. Hyll et Schneider (2014) ; Kennan et Walker (2011) ; Stark et Taylor (1989) ; Stark (2006).

4. Naudé (2010) ; Bartolini, Gropas, et Triandafyllidou (2017).

5. Berger et Blomquist (1992).

6. Clark, Hatton, et Williamson (2007).

diaspora et les réseaux¹, les réglementations migratoires², ainsi que des facteurs plus individuels tels que le niveau d'éducation³, l'âge, la situation de famille⁴ ou l'aversion au risque⁵. Parmi ces motifs, certains dépendent du pays d'origine et d'autres du pays de destination, d'où les termes du modèle « push-pull » selon lequel une personne choisit d'émigrer à la fois à cause d'éléments de répulsion dans son pays d'origine et d'attraction de sa destination⁶.

Parmi tous ces facteurs, quelle est l'importance du bien-être espéré dans la décision d'émigrer ? Les études existantes n'ont pas atteint un consensus, faute de données suffisantes⁷. C'est pourquoi cette section propose un nouveau panorama sur la question, et utilise les dernières sources disponibles, dont l'enquête mondiale *Gallup* qui contient des questions sur les aspirations et les intentions d'émigration, ainsi que les bases de données d'Eurostat, de l'OCDE et de l'Onu sur les flux migratoires effectifs.

5.1 Qui souhaite émigrer ?

Quels sont ceux qui, dans l'enquête Gallup, déclarent qu'ils aimeraient émigrer définitivement si cela était possible⁸ ; et quels sont ceux qui ont effectivement formé des projets concrets d'émigration définitive⁹ ? Dans les deux cas, ce sont des personnes plus jeunes et plus souvent des hommes. Ces personnes se sentent moins libres, ont moins confiance dans le gouvernement de leur pays, n'aimeraient pas y voir grandir leurs enfants, sont en moins bonne santé, moins satisfaites de leur vie et de leur niveau de vie, et témoignent de davantage d'émotions négatives (préoccupation, tristesse, colère, stress) et de moins d'émotions positives (sourire, joie douleur). Ainsi, les candidats à l'émigration se distinguent par leurs conditions de vie moins favorables, à la fois objectives et subjectives (Table M1¹⁰).

Une analyse économétrique des souhaits et des intentions d'émigrer confirme ces observations (Figure 5.1). La perception subjective des conditions de vie dans le pays joue un rôle important (en bleu), ainsi que les émotions négatives (en rouge) et le niveau de vie (en vert).

1. McKenzie et Rapoport (2007) ; McKenzie et Rapoport (2010) ; Collier et Hoeffler (2018).

2. Bertoli, Brücker, et Fernández-Huertas Moraga (2016).

3. Chiquiar et Hanson (2005).

4. Hatton et Williamson (2002) ; Clark, Hatton, et Williamson (2007).

5. Jaeger *et al.* (2010) ; Gibson et McKenzie (2011).

6. Lee (1966).

7. Chindarkar (2014) ; Otrachshenko et Popova (2014) ; Cai *et al.* (2014) ; Ivlevs (2015) ; Lovo (2014).

8. Ideally, if you had the opportunity, would you like to move PERMANENTLY to another country, or would you prefer to continue living in this country ?

9. Are you planning to move permanently to another country in the next 12 months, or not ? (asked only of those who would like to move to another country).

10. Les tables sont à retrouver en annexe de cette section.

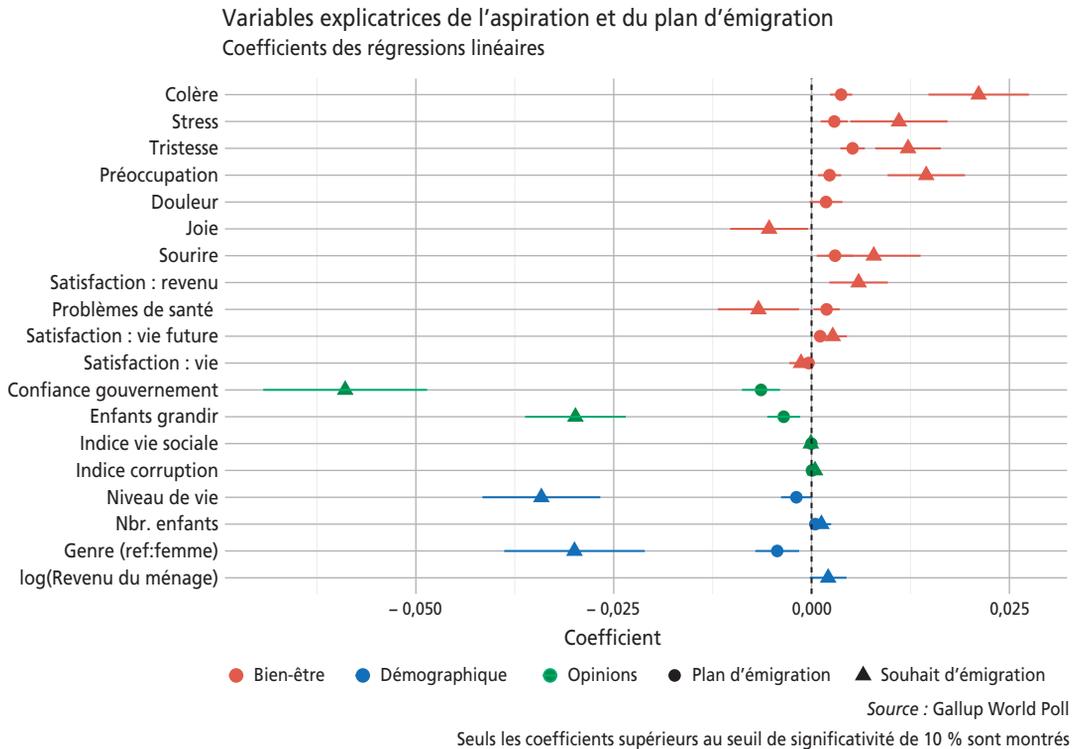


Figure 5.1

Note : On représente ici les coefficients de régression, c'est-à-dire la corrélation partielle entre souhait ou intention d'émigrer d'une part, et conditions de vie des individus d'autre part.

5.2 Désire-t-on migrer vers un pays plus heureux ?

Quels sont les caractéristiques qui rendent un pays attractif pour l'immigration ? Cette question est traditionnellement abordée à l'aide de modèles dits « de gravité ». On peut y répondre en analysant la répartition du nombre de migrants potentiels vers les différentes destinations. On peut également analyser, plus finement, les flux bilatéraux de migrations entre couples de pays.

Considérons tout d'abord le nombre de personnes souhaitant émigrer vers un pays donné. Nos estimations économétriques montrent que les pays d'émigration souhaitée sont ceux dont le niveau de vie et les opportunités économiques, mais aussi la satisfaction de vie (moyenne) des habitants sont les plus élevés. Surtout, si les pays dont les habitants sont les plus satisfaits de leur vie attirent davantage, ce n'est pas uniquement à cause de leurs conditions de vie matérielles. En effet, cette relation subsiste même une fois neutralisée l'influence du niveau de revenu par habitant (Table M2). Inversement, en estimant le nombre de personnes qui désirent quitter un pays, on identifie en tant que facteurs de répulsion le faible niveau de vie par habitant et un fort taux de chômage (Table M3). Les facteurs d'attraction et de répulsion ne sont donc pas parfaitement symétriques.

Pour ce qui est des flux bilatéraux de migration entre pays, on mesure l'impact des ratios de PIB, et autres grandeurs pertinentes caractérisant chaque paire de pays. On constate qu'avoir une langue commune, avoir entretenu une relation coloniale ou une relation commerciale a un

impact positif sur les flux migratoires souhaités entre deux pays. Surtout, les estimations économiques révèlent l'attrait du différentiel de richesse et d'opportunités économiques, mais aussi de satisfaction de vie (moyenne) des habitants, entre le pays de destination et le pays d'origine. Ainsi, au-delà des aspects matériels, l'écart de bien-être subjectif moyen entre pays est un aspect important des dynamiques migratoires. Les gens désirent émigrer vers les pays dont la population est plus heureuse que la leur (tableau M4).

5.3 Conditions de vie et bien-être : quel poids dans les migrations effectives ?

Jusqu'ici, nous avons décrit les désirs et les intentions d'émigration. Ces souhaits déclarés correspondent-ils aux flux migratoires effectifs ? Pour le savoir, nous mettons à présent en regard les perceptions subjectives des individus relevées par l'enquête Gallup, d'une part, et des sources concernant les flux migratoires réellement constatés d'autre part.

Grâce aux données de l'OCDE, qui couvrent un ensemble large et divers de pays, on vérifie que la satisfaction de vie des habitants d'un pays joue bien un rôle dans les migrations effectives entre pays, même en neutralisant l'effet de la taille de la population ou du revenu par habitant. De même, lorsque l'on considère les flux de migration bilatérale entre pays, c'est-à-dire les ratios des variables entre pays d'origine et de destination, le ratio de satisfaction de vie apparaît comme un facteur positif, au-delà du niveau de richesse et de la taille de la population des pays. Enfin, à l'échelle mondiale, les données de l'Onu qui renseignent à la fois sur les migrations unilatérales et bilatérales produisent des résultats qualitativement semblables. Un pays est d'autant plus attractif que son PIB par habitant et la taille de sa population sont importants, et la satisfaction de vie moyenne de ses habitants joue, elle aussi un rôle positif et significatif (Table M5). De même, le ratio de satisfaction de vie moyenne entre deux pays constitue un facteur positif et significatif (Table M6).

Ainsi, au-delà de la richesse relative des pays, c'est-à-dire des motifs économiques de migration, l'attrait d'une « belle vie » semble être un facteur important des dynamiques effectives de migration. Enfin, les liens culturels, linguistiques et géographiques (avoir une frontière commune) influencent les flux migratoires.

5.4 Les immigrés deviennent-ils aussi heureux que les natifs ?

On sait que les immigrés restent moins heureux que les « natifs » de leur pays de destination, ce qui s'explique aisément par la perte des liens sociaux et familiaux, le déracinement et les difficultés linguistiques éventuelles¹. Nous vérifions cette observation déjà connue à l'aide des données Gallup : en règle générale les immigrés se déclarent moins heureux que les personnes non issues de l'immigration, sauf au Japon et en Roumanie (les immigrés de ces pays proviennent majoritairement d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest).

Cependant, malgré cet écart entre immigrés et non-immigrés, on constate que le classement des pays en fonction de la satisfaction de vie des immigrés est très similaire à celui que l'on obtient en prenant en compte la population générale. Qu'il s'agisse des immigrés ou des « natifs », c'est

1. Senik (2014)

en Finlande, en Norvège et au Danemark que les gens se déclarent le plus heureux. Suivent, dans le peloton de tête, l'Islande, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, malgré quelques permutations de positions (Figure 5.2).

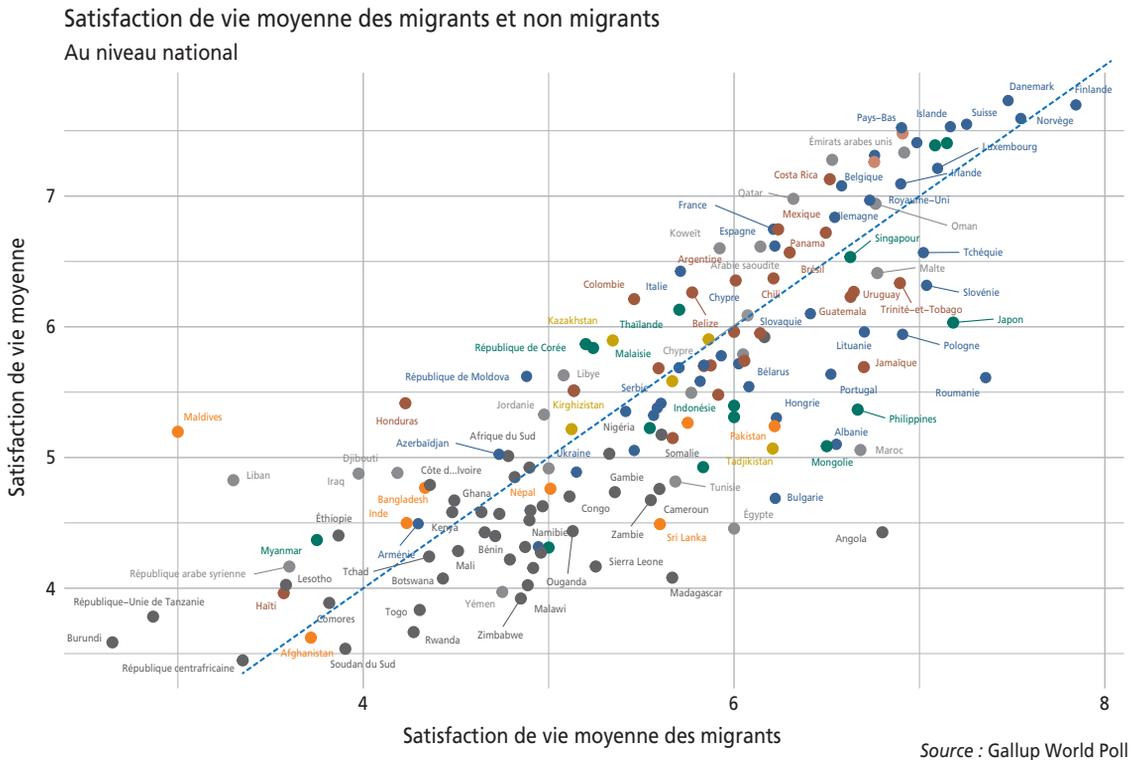


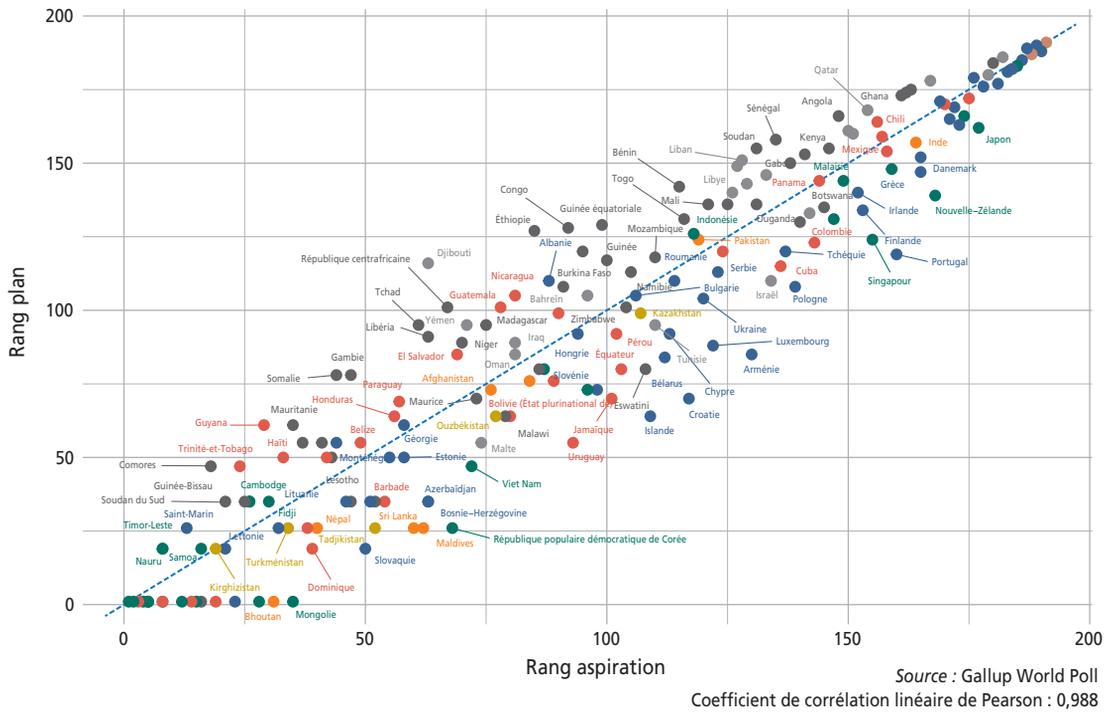
Figure 5.2

Ainsi, l'ensemble des sources considérées suggère que les indicateurs de bien-être subjectif jouent un rôle déterminant à la fois dans le souhait d'émigrer, le projet d'émigrer et l'émigration effective. Les migrants partent notamment pour être plus heureux, pour construire une « bonne vie » dans des pays plus riches mais aussi dont les populations sont plus heureuses.

5.5 Migrations souhaitées, migrations effectives, existe-t-il une divergence ?

Pour « boucler » l'analyse, vérifions enfin que les migrations souhaitées et les migrations réelles coïncident. Tout d'abord, il existe une assez forte correspondance entre la proportion de personnes déclarant le souhait de quitter un pays et la proportion de personnes ayant le projet concret d'émigrer (Figure 5.3). Mais cette coïncidence n'est pas parfaite : par exemple, les pays d'Afrique sont classés plus haut en termes de projet de migration qu'en termes d'aspiration – ils sont au-dessus de la diagonale du graphique. Inversement, un pays comme la Nouvelle-Zélande fait l'objet d'aspirations assez nombreuses (en 23^e position), mais n'arrive qu'en 52^e position lorsqu'il s'agit des plans plus fermes de migration.

Aspirations à migrer et plans de migration, selon le pays de destination



Aspirations à migrer et plans de migration, selon le pays de destination

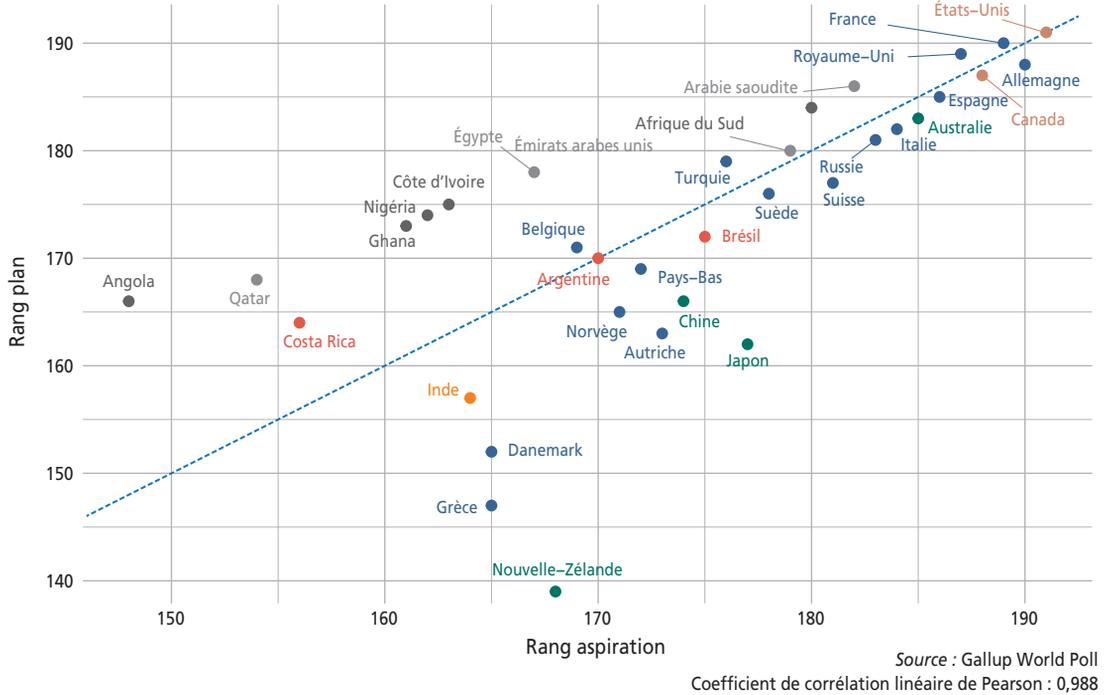


Figure 5.3

Ces écarts entre aspirations et intentions intègrent évidemment les obstacles pratiques à l’émigration à laquelle font face les ressortissants de nombreux pays. La Figure 5.4 montre ainsi qu’une majeure partie des migrants potentiels provient d’Afrique, du Moyen-Orient et dans une moindre mesure d’Amérique latine. Les pays où les personnes expriment le moins de volonté d’émigrer sont les pays d’Asie du Sud et du Sud-Est.

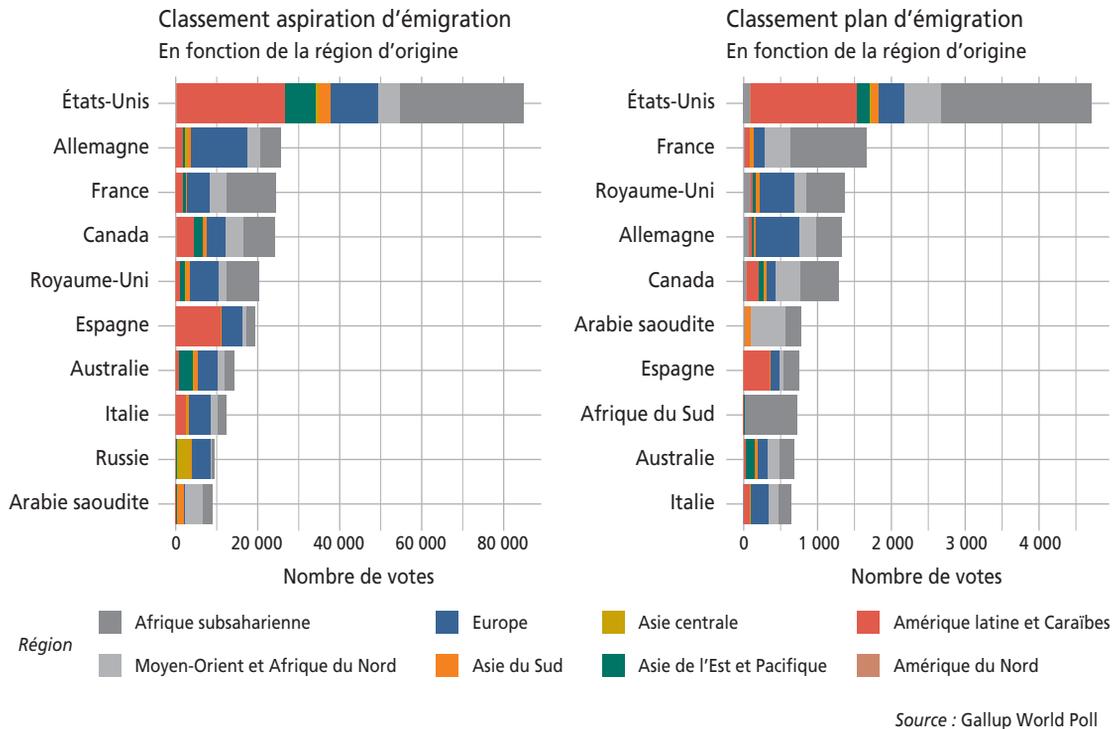


Figure 5.4

Les États-Unis sont la première destination souhaitée, attirant en majorité des personnes d’Afrique sub-saharienne et d’Amérique latine. Suivent les pays européens. L’Allemagne attirerait beaucoup d’Européens, la France beaucoup d’Africains, l’Espagne beaucoup de Sud-Américains.

Mais en ce qui concerne les flux nets effectifs, le classement des pays en matière d’accueil est sensiblement différent, selon les données de l’Onu. Les États-Unis demeurent en tête, mais les pays du Golfe – Arabie saoudite et Émirats Arabes Unis, apparaissent dans le haut du classement. La France perd un nombre important de places, comme d’autres pays européens (mais pas



Figure 5.3 (suite légende)

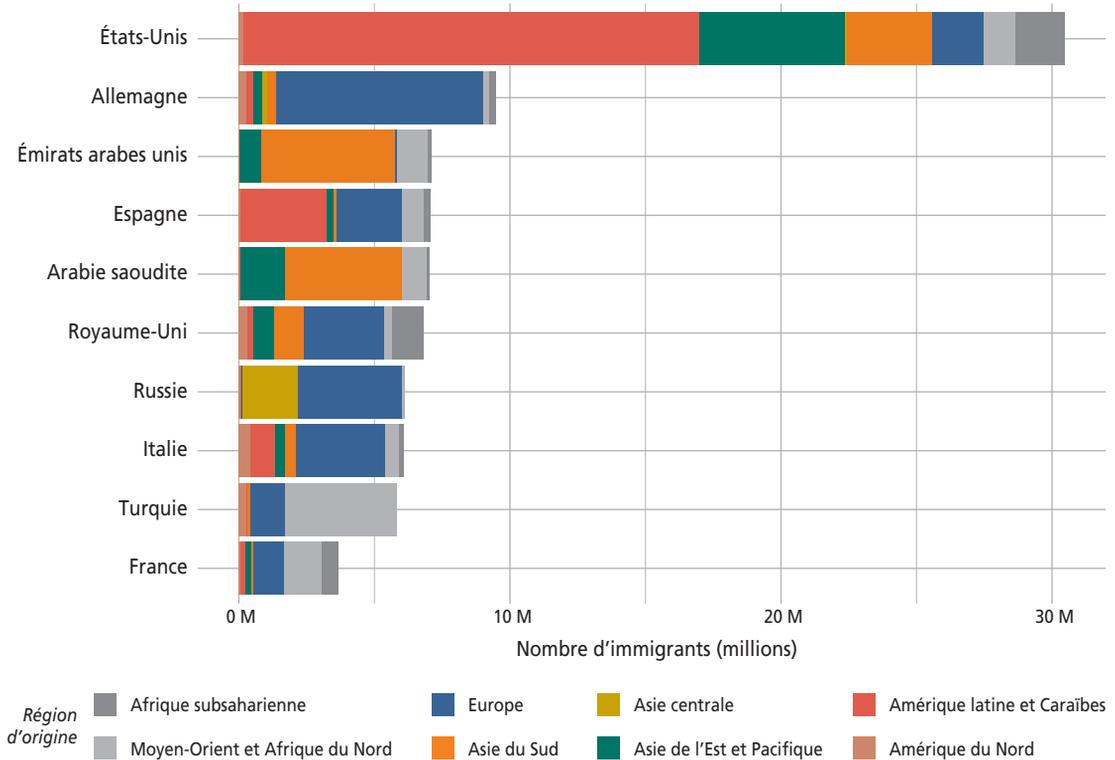
Pays classés du plus choisi au moins choisi pour les aspirations à émigrer (axe horizontal) et les plans d’émigration (axe vertical). Plus un pays est au-dessus de la diagonale, plus il constitue une destination d’émigration « par défaut », faute de pouvoir planifier une émigration vers un pays qui lui serait préféré.

Le panneau du bas représente les 30 pays les plus choisis en termes d’aspirations à migrer ou en termes de plan de migration.

l'Allemagne), ce qui s'explique notamment par l'existence de barrières à l'entrée : si elle se situe en haut du classement en matière de destination souhaitée, elle se classe beaucoup plus bas en matière de destination réelle (Figure 5.5).

Classement des pays d'accueil

En fonction de la somme brute des migrants accueillis



Source : ONU

Figure 5.5

Pays ayant accueilli le plus de migrants depuis 1995.

Ainsi, même si les dynamiques migratoires souhaitées et réelles ne coïncident pas totalement, elles reflètent toutes deux des facteurs d'attraction matériels ainsi qu'immatériels, notamment le bien-être subjectif des habitants du pays d'accueil, qui ne se réduit pas à leur niveau de vie. À niveau de vie donné, les pays dont les habitants sont les plus satisfaits de leur vie attirent davantage, et les immigrés y sont plus heureux qu'ailleurs. Or, la France fait partie des cinq pays les plus attractifs aux yeux des migrants potentiels. Voilà qui vient interroger l'insatisfaction française. Du reste, quand on leur pose la question, la majorité des Français ne déclarent aucune envie de vivre ailleurs. Ainsi, en votant avec leurs pieds, les gens suivent leur quête de bonheur, et la France ne semble pas si mal positionnée. Ces observations ajoutent au mystère du déficit de bonheur des Français. Les Français sont insatisfaits, mais la France continue à faire rêver.

Bibliographie

- Bartolini, Laura, Ruby Gropas, et Anna Triandafyllidou. 2017. « Drivers of highly skilled mobility from Southern Europe : escaping the crisis and emancipating oneself ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 43, n° 4 : 652-73. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2016.1249048>.
- Beine, Michel, Serge Coulombe, et Wessel N. Vermeulen. 2015. « Dutch Disease and the Mitigation Effect of Migration : Evidence from Canadian Provinces ». *The Economic Journal* 125, n° 589 : 1574-1615. <https://doi.org/10.1111/eoj.12171>.
- Berger, Mark C., et Glenn C. Blomquist. 1992. « Mobility and destination in migration decisions : The roles of earnings, quality of life, and housing prices ». *Journal of Housing Economics* 2, n° 1 : 37-59. [https://doi.org/10.1016/1051-1377\(92\)90018-L](https://doi.org/10.1016/1051-1377(92)90018-L).
- Bertoli, Simone, Herbert Brücker, et Jesús Fernández-Huertas Moraga. 2016. « The European crisis and migration to Germany ». *Regional Science and Urban Economics* 60 : 61-72. <https://doi.org/10.1016/j.regsciurbeco.2016.06.012>.
- Bohra-Mishra, Pratikshya, et Douglas S. Massey. 2011. « Individual Decisions to Migrate During Civil Conflict ». *Demography* 48, n° 2 : 401-24. <https://doi.org/10.1007/s13524-011-0016-5>.
- Cai, Ruohong, Neli Esipova, Michael Oppenheimer, et Shuaizhang Feng. 2014. « International migration desires related to subjective well-being ». *IZA Journal of Migration* 3, n° 1 : 8. <https://doi.org/10.1186/2193-9039-3-8>.
- Chindarkar, Namrata. 2014. « Is Subjective Well-Being of Concern to Potential Migrants from Latin America ? ». *Social Indicators Research* 115, n° 1 : 159-82. <https://doi.org/10.1007/s11205-012-0213-7>.
- Chiquiar, Daniel, et Gordon H. Hanson. 2005. « International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages : Evidence from Mexico and the United States ». *Journal of Political Economy* 113, n° 2 : 239-81. <https://doi.org/10.1086/427464>.
- Clark, Ximena, Timothy J. Hatton, et Jeffrey G. Williamson. 2007. « Explaining U.S. Immigration, 1971-1998 ». *The Review of Economics and Statistics* 89, n° 2 : 359-73. <https://www.jstor.org/stable/40043066>.
- Collier, Paul, et Anke Hoeffler. 2018. « Migration, Diasporas and Culture : An Empirical Investigation ». *Kyklos* 71, n° 1 : 86-109. <https://doi.org/10.1111/kykl.12163>.
- Gibson, John, et David McKenzie. 2011. « The microeconomic determinants of emigration and return migration of the best and brightest : Evidence from the Pacific ». *Journal of Development Economics*, Symposium on Globalization and Brain Drain, 95, n° 1 : 18-29. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2009.11.002>.
- Hatton, Timothy J., et Jeffrey G. Williamson. 2002. « What Fundamentals Drive World Migration ? ». Working Paper. Working Paper Series. National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w9159>.
- Hyll, Walter, et Lutz Schneider. 2014. « Relative deprivation and migration preferences ». *Economics Letters* 122, n° 2 : 334-37. <https://doi.org/10.1016/j.econlet.2013.12.023>.
- Ivlevs, Artjoms. 2015. « Happy Moves ? Assessing the Link between Life Satisfaction and Emigration Intentions ». *Kyklos* 68, n° 3 : 335-56. <https://doi.org/10.1111/kykl.12086>.
- Jaeger, David A., Thomas Dohmen, Armin Falk, David Huffman, Uwe Sunde, et Holger Bonin. 2010. « Direct Evidence on Risk Attitudes and Migration ». *The Review of Economics and Statistics* 92, n° 3 : 684-89. <https://www.jstor.org/stable/27867569>.
- Kennan, John, et James R. Walker. 2011. « The Effect of Expected Income on Individual Migration Decisions ». *Econometrica* 79, n° 1 : 211-51. <https://www.jstor.org/stable/41057441>.

- Lee, Everett S. 1966. « A Theory of Migration ». *Demography* 3, n° 1 : 47-57. <https://doi.org/10.2307/2060063>.
- Lovo, Stefania. 2014. « Potential migration and subjective well-being in Europe ». *IZA Journal of Migration* 3, n° 1 : 24. <https://doi.org/10.1186/s40176-014-0024-5>.
- Lundquist, Jennifer H., et Douglas S. Massey. 2005. « Politics or Economics ? International Migration during the Nicaraguan Contra War ». *Journal of Latin American Studies* 37, n° 1 : 29-53. <https://www.jstor.org/stable/3875908>.
- McKenzie, David, et Hillel Rapoport. 2007. « Network effects and the dynamics of migration and inequality : Theory and evidence from Mexico ». *Journal of Development Economics* 84, n° 1 : 1-24. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2006.11.003>.
- McKenzie, David, et Hillel Rapoport. 2010. « Self-Selection Patterns in Mexico-U.S. Migration : The Role of Migration Networks ». *The Review of Economics and Statistics* 92, n° 4 : 811-21. <https://www.jstor.org/stable/40985796>.
- Naudé, Wim. 2010. « The Determinants of Migration from Sub-Saharan African Countries† ». *Journal of African Economies* 19, n° 3 : 330-56. <https://doi.org/10.1093/jae/ejq004>.
- Otrachshenko, Vladimir, et Olga Popova. 2014. « Life (dis)satisfaction and the intention to migrate : Evidence from Central and Eastern Europe ». *The Journal of Socio-Economics* 48 : 40-49. <https://doi.org/10.1016/j.socec.2013.09.008>.
- Polgreen, Linnea A., et Nicole B. Simpson. 2011. « Happiness and International Migration ». *Journal of Happiness Studies* 12, n° 5 : 819-40. <https://doi.org/10.1007/s10902-010-9229-3>.
- Senik Claudia. 2014. « *Why are the French so Unhappy ? The Cultural Dimension of Happiness* », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 106 : 379-401.
- Stark, Oded. 2006. « Inequality and migration : A behavioral link ». *Economics Letters* 91, n° 1 : 146-52. <https://doi.org/10.1016/j.econlet.2005.09.015>.
- Stark, Oded, et J. Edward Taylor. 1989. « Relative Deprivation and International Migration ». *Demography* 26, n° 1 : 1-14. <https://doi.org/10.2307/2061490>.

Tableaux

M1 : Caractéristiques individuelles, le profil-type de l'émigrant

Dimension	Aspirent à migrer			Ont prévu de migrer		
	Non	Oui	Écart	Non	Oui	Écart
Revenu du ménage/1000	27,95	19,23	- 8,73	26,68	18,58	- 8,09
Âge	42,43	33,67	- 8,76	41,17	31,63	- 9,54
Nbr. d'enfants	1,23	1,47	0,24	1,26	1,76	0,5
Enfants grandir	0,73	0,59	- 0,14	0,71	0,56	- 0,15
Confiance gouvernement	0,55	0,38	- 0,17	0,52	0,38	- 0,14
Santé	0,25	0,21	- 0,04	0,25	0,21	- 0,04
Satisfaction : revenu	2,29	2,5	0,21	2,32	2,53	0,21
Niveau de vie	0,65	0,52	- 0,13	0,63	0,48	- 0,15
Satisfaction : vie	5,59	5,17	- 0,42	5,53	4,95	- 0,58
Satisfaction : vie future	6,83	6,86	0,03	6,83	6,99	0,16
Sourire	0,72	0,71	- 0,01	0,72	0,7	- 0,02
Joie	0,71	0,66	- 0,05	0,7	0,66	- 0,04
Douleur	0,3	0,31	0,01	0,3	0,32	0,02
Préoccupation	0,36	0,43	0,07	0,37	0,45	0,08
Tristesse	0,22	0,27	0,05	0,23	0,3	0,07
Stress	0,31	0,39	0,08	0,32	0,39	0,07
Colère	0,19	0,25	0,06	0,2	0,29	0,09

Table M1 :

NB : Toutes les différences sont statistiquement significatives au seuil de 0.1 %

Source : Gallup World Poll. Champ : Monde

Caractéristiques des pays de destination

Variable dépendante : nombre de personnes désirant émigrer dans un pays d

<i>d</i> = pays de destination	Aspiration	Plan
Log(PIB par habitant) <i>d</i>	122.087*** (18.351)	25.945*** (5.270)
Dépense éducation <i>d</i>	20.972** (8.168)	3.741* (2.116)
Taux de chômage <i>d</i>	8.457*** (1.910)	0.809** (0.472)
Log(Population) <i>d</i>	177.141*** (21.831)	32.395*** (5.560)
Moyenne satisfaction de vie <i>d</i>	119.346*** (15.457)	11.780*** (3.784)
Observations	1,492	612
R ²	0.243	0.219
R ² ajusté	0.233	0.206
Erreur standard résiduelle	618.158 (df = 1471)	114.374 (df = 601)
Statistique F	23.641*** (df = 20 ; 1471)	16.816*** (df = 10 ; 601)

Table M2 : Résultats régressions, nombre de personnes désirant émigrer dans un pays d

*p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01

Source : Gallup World Poll & Banque mondiale, Champ : Monde

Caractéristiques des pays d'origine

Variable dépendante : Nombre de personnes désirant émigrer d'un pays o

	Aspiration	Aspiration	Plan
Log(PIB par habitant) <i>o</i>	- 57.529*** (8.723)		- 12.491*** (2.767)
Dépense éducation <i>o</i>	- 3.391 (4.518)	0.501 (4.856)	- 0.217 (1.643)
Taux de chômage <i>o</i>	3.903*** (1.255)	0.533 (1.324)	1.153** (0.472)
Log(Population) <i>o</i>	- 5.948 (4.228)	- 2.934 (4.312)	- 2.053 (1.278)
Moyenne satisfaction de vie <i>o</i>	- 1.576 (8.597)	- 47.355*** (8.591)	- 3.130 (3.058)
Observations	402	402	247
R ²	0.199	0.112	0.204
R ² ajusté	0.172	0.085	0.171
Erreur standard résiduelle	113.873 (df = 388)	119.740 (df = 389)	29.989 (df = 236)
Statistique F	7.416*** (df = 13 ; 388)	4.092*** (df = 12 ; 389)	6.058*** (df = 10 ; 236)

Table M3 : Résultats régressions : nombre de personnes désirant émigrer d'un pays o

p < 0.1 ; ** p < 0.05 ; *** p < 0.01

Source : Gallup World Poll & Banque mondiale. Champ : Monde

Caractéristiques relatives des pays d'origine et de destination

Les données de l'OCDE retracent les flux bilatéraux entre 36 pays membres ainsi qu'avec des pays tiers (58 pays d'origine au total) entre 2005 et 2020. Nous faisons en sorte que les données bilatérales reportent les flux bruts (sortants), c'est-à-dire qu'elles reportent des valeurs strictement positives ou nulles. Les données unilatérales reportent les flux nets (entrants – sortants) qui peuvent ainsi prendre une valeur négative.

Variable dépendante : nombre de personnes désirant émigrer d'un pays *o* vers un pays *d*.

	Aspiration
Ratio PIB/hab	0.232*** (0.032)
Ratio dépenses d'éducation	0.867** (0.345)
Ratio taux de chômage	-0.036 (0.048)
Ratio population	0.013*** (0.002)
Ratio moyenne satisfaction de vie	10.240*** (0.572)
Frontière commune	-0.307 (0.440)
Langue commune	8.139*** (0.448)
Liens coloniaux	11.582*** (0.904)
log(Flux commerciaux)	1.019*** (0.041)
log(Distance)	0.068 (0.104)
Observations	25,029
R ²	0.125
R ² ajusté	0.125
Erreur standard résiduelle	17.838 (df = 25004)
Statistique F	149.423*** (df = 24 ; 25004)

Table M4 : Résultats régressions : nombre de personnes désirant émigrer d'un pays *o* vers un pays *d*
p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01

Source : Gallup World Poll & Banque mondiale & CEPII, Champ : OCDE et 22 pays tiers.

Flux effectifs : caractéristiques des pays de destination

- Variable dépendante : nombre net de personnes immigrant dans un pays de destination d

	Modèle complet	Modèle réduit
Log(PIB par habitant) d	64,598.340*** (17,245.600)	
Dépense éducation d	371.891 (5,263.338)	- 11,057.030* (6,653.164)
Taux de chômage d	- 4,376.016** (2,013.513)	- 2,346.377 (2,002.332)
Log(Population) d	45,854.690*** (7,573.758)	
Moyenne satisfaction de vie d	- 5,147.410 (11,652.360)	40,160.350*** (9,904.130)
Observations	301	301
R ²	0.276	0.081
R ² ajusté	0.243	0.046
Erreur standard résiduelle	121,750.300 (df = 287)	136,673.700 (df = 289)
Statistique F	8.407*** (df = 13 ; 287)	2.315*** (df = 11 ; 289)

Table M5 : Résultats régressions : nombre d'immigrants net dans un pays d

$p < 0.1$; ** $p < 0.05$; *** $p < 0.01$

Source : Eurostat & Gallup World Poll & Banque mondiale, Champ : OCDE et 22 pays tiers.

- **Caractéristiques relatives des pays d'origine et de destination**

Variable dépendante : nombre d'immigrants dans le pays *d*.

	Niveau pays
Ratio PIB/hab	- 41.223** (22.437)
Ratio dépenses d'éducation	- 17.587 (162.436)
Ratio taux de chômage	-37.823 (43.291)
Ratio population	- 1.174*** (0.569)
Ratio moyenne satisfaction de vie	4,584.544*** (631.220)
Frontière commune	17,299.190*** (2,809.669)
Langue commune	4,173.573*** (796.645)
Liens coloniaux	6,910.037*** (1,720.954)
log(Distance)	231.538 (261.259)
Observations	19,565
R ²	0.043
R ² ajusté	0.042
Erreur standard résiduelle	22,850.800 (df = 19553)
Statistique F	79.669 *** (df = 79.669)

Table M6

p<0.1 ; ** p<0.05 ; *** p<0.01

Source : Gallup World Poll & Banque mondiale & CEPII, Champ : OCDE et 22 pays tiers.

6. Annexes

6.1 Contributrices et contributeurs

Corin Blanc est assistant de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap

Rémy Bellaunay a été assistant de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap d'octobre 2022 à août 2023

Louis Margolis est assistant de recherche à l'Observatoire du bien-être du Cepremap

Mathieu Perona est directeur exécutif de l'Observatoire du bien-être du Cepremap

Claudia Senik est professeur à Sorbonne Université et à l'École d'économie de Paris, et directrice de l'Observatoire du bien-être du Cepremap

6.2 Sources de données

ENQUÊTE MENSUELLE DE CONJONCTURE AUPRÈS DES MÉNAGES (CAMME)

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme) est une enquête de l'Insee qui interroge chaque mois plus de 2 000 ménages sur la conjoncture économique, leur situation financière personnelle ainsi que leurs intentions d'épargne et de consommation. Depuis juin 2016, l'Observatoire du bien-être du Cepremap finance une plate-forme additionnelle, trimestrielle, de vingt questions sur le bien-être subjectif. Depuis 2009, le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires utilise une plate-forme annuelle portant sur la relation des Français aux questions d'environnement.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Insee, nous avons accès aux vagues Camme liées à notre plate-forme quelques jours après leur collecte. L'ensemble des vagues, intégrant les deux plate-formes, sont mises à disposition annuellement par l'Insee et diffusées par Quetelet-Progedo : Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme)-Insee (producteur), Adisp (diffuseur).

De 2016 à 2021 : [doi :10.13144/lil-1176](https://doi.org/10.13144/lil-1176), [doi :10.13144/lil-1253](https://doi.org/10.13144/lil-1253), [doi :10.13144/lil-1309](https://doi.org/10.13144/lil-1309), [doi :10.13144/lil-1373](https://doi.org/10.13144/lil-1373), [doi :10.13144/lil-1487](https://doi.org/10.13144/lil-1487), [doi :10.13144/lil-1539](https://doi.org/10.13144/lil-1539)

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Cette enquête *Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie* des ménages est une enquête annuelle de l'Insee. 16 000 logements sont concernés, avec une enquête en face-face sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Il s'agit d'une enquête en panel tournant, renouvelé par neuvième chaque année avant 2019, part quart depuis.

En raison de l'important travail statistique requis pour sa mise en forme et la détermination des pondérations, elle est habituellement disponible dans l'année suivant celle de la collecte.

Les vagues que nous utilisons sont diffusées par Quetelet-Progedo (2010 à 2020). [doi :10.13144/lil-0747](https://doi.org/10.13144/lil-0747), [doi :10.13144/lil-0826](https://doi.org/10.13144/lil-0826), [doi :10.13144/lil-0901](https://doi.org/10.13144/lil-0901), [doi :10.13144/lil-0988](https://doi.org/10.13144/lil-0988), [doi :10.13144/lil-1090](https://doi.org/10.13144/lil-1090), [doi :10.13144/lil-1180](https://doi.org/10.13144/lil-1180), [doi :10.13144/lil-1224](https://doi.org/10.13144/lil-1224), [doi :10.13144/lil-1304](https://doi.org/10.13144/lil-1304), [doi :10.13144/lil-1374](https://doi.org/10.13144/lil-1374), [doi :10.13144/lil-1441](https://doi.org/10.13144/lil-1441), [doi :10.13144/lil-1524](https://doi.org/10.13144/lil-1524)

EUROBAROMÈTRE

L'*Eurobaromètre* est une enquête d'opinion conduite tous les six mois depuis 1973 pour le compte de la Commission européenne. Elle porte essentiellement sur l'opinion qu'ont les Européens de l'Union, de son action et des enjeux, nationaux comme européens. Lors de chaque vague, l'enquête interroge approximativement 1 000 personnes dans chaque pays.

<https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/General/index/general/doChangeLocale/locale/fr/curEvent/General.index/>

EUROPEAN SOCIAL SURVEY

L'*European Social Survey* est une infrastructure de recherche européenne qui conduit tous les deux ans une enquête sur les attitudes, croyances, avis et comportements des européens. L'échantillon compte 800 personnes pour les pays de moins de 3 millions d'habitants, au moins 1 500 personnes par pays pour les autres.

Nous avons dans ce rapport mobilisé la Vague 8 (2016) :

ESS Round 8 : European Social Survey Round 8 Data (2016). Data file edition 2.2. Sikt - Norwegian Agency for Shared Services in Education and Research, Norway – Data Archive and distributor of ESS data for ESS ERIC. [doi :10.21338/NSD-ESS8-2016](https://doi.org/10.21338/NSD-ESS8-2016).

INTERNATIONAL SOCIAL SURVEY PROGRAMME

L'*International Social Survey Programme* est un ensemble d'enquêtes sociales lancé en 1984, et qui couvre la France depuis 1996. Il regroupe maintenant 40 pays sur 5 continents, avec une enquête annuelle. Les questions sont les mêmes d'un pays à l'autre, mais les thèmes changent d'année en année. Nous nous sommes plus particulièrement appuyés sur la vague de 2019 (collectée en 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19), qui portait sur les perceptions des inégalités sociales.

ISSP Research Group (2022) : International Social Survey Programme : Social Inequality V - ISSP 2019. GESIS, Cologne. ZA7600 Data file Version 3.0.0, [doi :10.4232/1.14009](https://doi.org/10.4232/1.14009).

BAROMÈTRE DU BIEN-ÊTRE DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce Baromètre, mis en place par la DEPP, vise à suivre et comprendre l'évolution de la qualité de vie au travail des personnels. C'est aussi un outil de diagnostic des conditions d'exercice les plus propices à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Conçu en complément d'autres dispositifs statistiques existants, tels que l'enquête internationale Talis et l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des personnels, le Baromètre permettra de disposer d'informations régulièrement actualisées à partir d'échantillons nationaux représentatifs. L'année 2022 marque sa première édition. Il a été reconduit en 2023, puis sera administré tous les deux ans.

Le questionnaire a été construit par la DEPP avec l'appui de chercheurs spécialisés dans le champ du bien-être et des organisations (Yann Algan, Mathieu Perona et Claudia Senik), membres de l'Observatoire du bien-être du Cepremap ou du Conseil scientifique de l'Éducation nationale (Rodolphe Durand). Il a été élaboré à partir des instruments d'enquête proposés par l'équipe de recherche, enrichis par l'expertise de la DEPP et celle des organisations syndicales associées à un groupe de travail. Les thèmes abordés sont les suivants :

- la qualité de vie en général et au travail
- l'autonomie dans l'exercice des missions
- le sens donné au travail
- la qualité des relations sociales dans le cadre professionnel (confiance, soutien, etc.)
- les perspectives de progression (rémunération, carrière)
- les relations avec l'administration
- les entraves à l'exercice du métier
- les facteurs de stress (risques psycho-sociaux)

Le questionnaire a été conçu pour s'adapter aux différentes catégories de personnel exerçant en milieu scolaire.

L'échantillon du Baromètre 2022, composé d'environ 200 000 professionnels tirés au sort, est représentatif des personnels exerçant dans des écoles ou EPLE publics ou privés sous contrat avec l'État, au niveau national. Sont concernées par l'enquête les catégories de personnels suivantes :

- les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré
- les directeurs d'école
- les conseillers principaux d'éducation
- les chefs d'établissement, adjoints et directeurs adjoints de sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
- les assistants d'éducation
- les adjoints gestionnaires
- les secrétaires administratifs
- les professeurs des écoles spécialisés
- les médecins scolaires
- les infirmiers scolaires
- les assistants de service social
- les psychologues du 1^{er} et du 2nd degré

Le taux de réponse final de la première vague était de 28 %, soit un effectif de 61 861 personnes ayant répondu.

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ, LE VIEILLISSEMENT ET LA RETRAITE EN EUROPE (SHARE)

L'Enquête sur la santé et le vieillissement en Europe (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*, Share) porte sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des personnes de plus de cinquante ans dans 27 pays d'Europe et Israël. Huit vagues ont été conduites depuis 2004. Pour chaque vague, 140 000 personnes sont interrogées,

Börsch-Supan, Axel. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 2 ». Share-Eric, 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w2.800>.

———. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 4 ». Share-Eric, 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w4.800>.

———. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 5 ». Share-Eric, 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w5.800>.

———. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 6 ». Share-Eric, 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w6.800>.

———. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 7 », 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w7.800>.

———. « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) Wave 8 ». Share-Eric, 2022. <https://doi.org/10.6103/Share.w8.800>.

Börsch-Supan, Axel, Martina Brandt, Christian Hunkler, Thorsten Kneip, Julie Korbmacher, Frederic Malter, Barbara Schaan, Stephanie Stuck, Sabrina Zuber, et on behalf of the Share Central Coordination Team. « Data Resource Profile : The Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (Share) ». *International Journal of Epidemiology* 42, n° 4 (1 août 2013) : 992-1001. <https://doi.org/10.1093/ije/dyt088>.

GALLUP WORLD POLL

Le *Gallup World Poll* est un sondage annuel réalisé depuis 2005 par l'entreprise Gallup sur un échantillon représentatif de la population de près de 140 pays. Il a pour but d'informer sur les sentiments, les opinions et les conditions de vie des individus à travers le monde. Nous nous intéressons ici aux vagues de 2019 et 2021 afin de pouvoir comparer avec les données du *World Risk Poll* collectées par la *Lloyd's Register Foundation* 2019 et adossé partiellement¹ au sondage du *Gallup World Poll*. Le *World Risk Poll* a ainsi sondé en 2019 et 2021 près de 280 000 personnes sur leur exposition et leurs préoccupations concernant huit sources de risques : le risque climatique, le risque d'intoxication par l'alimentation ou par l'eau, le risque de crime violent, le risque de catastrophes naturelles, le risque d'accident de la route, le risque de santé mentale et le risque d'accident du travail.

1. Les sondages pour l'année 2021 ayant été réalisés séparément, les deux bases peuvent uniquement être fusionnées pour l'année 2019. Ainsi, toutes les opérations nécessitant l'apport joint des deux bases ont été effectuées sur les données de l'année 2019.

CEPII

Nous avons utilisé deux bases de données provenant du CEPII : la base Gravity et la base Geodist. La base Geodist informe sur la distance géographique et culturelle de l'intégralité des pays du monde. Elle contient par exemple des variables indiquant si deux pays partagent une langue officielle ou une langue d'usage, s'ils ont entretenu des liens coloniaux, s'ils sont contigus géographiquement ainsi que diverses mesures de distances géographiques. La base Gravity quant à elle est une base donnant des informations macroéconomiques et géographiques bilatérales et annuelle encore une fois entre l'intégralité des pays du monde. Dans une certaine mesure, la base Geodist est comprise dans la base Gravity qui elle informe davantage sur les relations commerciales, culturelles et diplomatiques entre pays. Nous avons en particulier utilisé les informations sur les échanges commerciaux et les indices de proximité religieuse et de désaccord diplomatique. Ces deux bases tirent leur origine d'une immense variété de sources dont de nombreuses bases émanant d'institutions internationales établies comme l'Onu, le FMI, le GATT ou la Banque mondiale.

Documentation : http://www.cepii.fr/CEPII/en/bdd_modele/bdd_modele_item.asp?id=8

BANQUE MONDIALE

Nous avons utilisé plusieurs bases de données provenant de la Banque mondiale, notamment « World Development Indicators » qui fournit des informations annuelles sur des variables macroéconomiques clés des pays comme le revenu moyen par habitant, la croissance du PIB, l'inflation, la dette du gouvernement, le taux de chômage, etc. Toutes ces informations proviennent directement des registres nationaux des États.

ONU

Les données d'immigration internationales que nous utilisons ont été constituées par la division de la population des Nations Unies. Il s'agit d'estimations quinquennales du stock de migrants par pays d'origine vivant dans un pays depuis l'année 1990. Pour ce faire, l'Onu utilise principalement des données de recensement qu'elle récolte auprès des pays membres de l'organisation, mais aussi de données de sondage ou de registres nationaux afin de compléter des informations partiellement ou totalement manquantes. La base de données couvre 201 pays, bien que la quantité d'informations disponibles pour chaque pays diffère grandement en raison du fait que certains pays ne possèdent pas de données de recensement assez précises pour identifier les lieux d'origine des migrants au sein de leur pays. De ces données de stock, il est ainsi possible de reconstituer des données de flux estimatives en soustrayant les stocks de migrants un quinquennat donné avec les stocks du quinquennat précédent. Cette méthode ne permet pas de recouvrir les flux réels mais uniquement les flux nets étant donné que nous n'avons aucune information primaire sur le nombre de personnes entrant et sortant d'un pays vers un autre. À partir de là, nous avons pu construire une base de données bilatérales contenant une approximation des flux migratoires nets entre des paires de pays par quinquennat ainsi qu'une base unilatérale informant sur le flux net de migrants d'un pays vers le reste du monde.

Table des matières

Introduction	5
1. 2023 : une année d'inquiétude	9
1.1 Des anticipations en dégradation constante	9
1.2 Deux autres points noirs : santé et sécurité.....	12
1.3 D'autres aspects plus positifs.....	13
1.4 Deux améliorations : travail et sens.....	15
2. Les Français et le travail : salaire, sens et bien-être	19
2.1 Le bien-être : une question de catégorie sociale ?.....	19
CSP et désir d'ailleurs.....	22
2.2. Crise du travail ou crise des vocations ?	25
Quel effet net de la profession ?	27
Secteur public : des vocations en danger ?.....	28
Annexe	29
Méthode	30
Nomenclature des professions.....	31
2.3 Enseignant, un métier en manque de valorisation.....	32
L'insatisfaction des enseignants.....	32
Un métier dévalorisé.....	33
Un milieu de carrière difficile	34
Des enseignants plus satisfaits dans le privé et en Rep	35
Les enseignantes : plus nombreuses et relativement plus heureuses.....	36
Enseigner dans un établissement socialement favorisé.....	37
Un métier empêché ?.....	38
Un métier en crise	39

3. Le bien-être au cours de la vie.....	41
3.1 Les âges du bien-être	41
Satisfaction dans la vie et situation matérielle	42
Autres dimensions, autres dynamiques	47
Des âges du bien et du mal-être.....	49
Annexe méthodologique.....	49
3.2 Les retraités sont-ils plus heureux que les actifs ?.....	52
Dans toute l'Europe : les seniors actifs plus satisfaits de leur vie que les retraités	52
Seniors actifs, jeunes retraités et retraités plus âgés.....	53
Moindre satisfaction quasi-générale des retraités.....	54
Le passage à la retraite : particulièrement bénéfique aux chômeurs	56
Peu d'écart entre CSP au moment du passage	58
Un écart entre hommes et femmes qui se réduit à la retraite	60
Vieillir à la campagne : une fausse bonne idée	61
Au total... ..	62
4. Environnement : Vivre et s'adapter dans un monde plus dangereux.....	65
4.1 Exposition aux risques et bien-être : qui souffre le plus et de quel risque ?.....	66
Quel risque inquiète le plus la population mondiale ?	66
L'inquiétude baisse avec le niveau de richesse du pays	67
« Chat échaudé... ».....	68
Un état de vigilance accru	70
Risque et bien-être subjectif	71
Des différences entre pays ?	72
4.2 Acceptabilité des politiques environnementales : que sait-on ?.....	74
Le calcul coûts-bénéfices : entre perception individuelle et résultats collectifs	74
Une exigence de justice sociale.....	76
Confiance, opinions politiques et normes sociales.....	78
Une étude de cas : le paradoxe des chercheurs	78
4.3 Positionnement politique et acceptation des mesures environnementales :	
le cas de l'extrême droite.....	83
Des électeurs d'extrême droite moins sensible à la question environnementale ...	83
Le refus des politiques écologiques contraignantes.....	87
Incitations positives ou négatives ?.....	88
Défiance des électeurs de l'extrême droite	89
Annexes.....	93

5. Emigre-t-on pour être heureux ?	97
5.1 Qui souhaite émigrer ?	98
5.2 Désire-t-on migrer vers un pays plus heureux ?	99
5.3 Conditions de vie et bien-être : quel poids dans les migrations effectives ?	100
5.4 Les immigrés deviennent-ils aussi heureux que les natifs ?	100
5.5 Migrations souhaitées, migrations effectives, existe-t-il une divergence ?	101
Tableaux.....	107
6. Annexes	113
6.1 Contributrices et contributeurs	113
6.2 Sources de données.....	113
Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme)	113
Enquête sur les Ressources et Conditions de Vie des ménages.....	114
Eurobaromètre	114
European Social Survey.....	114
International Social Survey Programme.....	114
Baromètre du bien-être des personnels de l'Éducation nationale	115
Enquête sur la Santé, le vieillissement et la retraite en Europe (Share).....	116
Gallup World Poll	116
CEPII	117
Banque mondiale	117
Onu	117